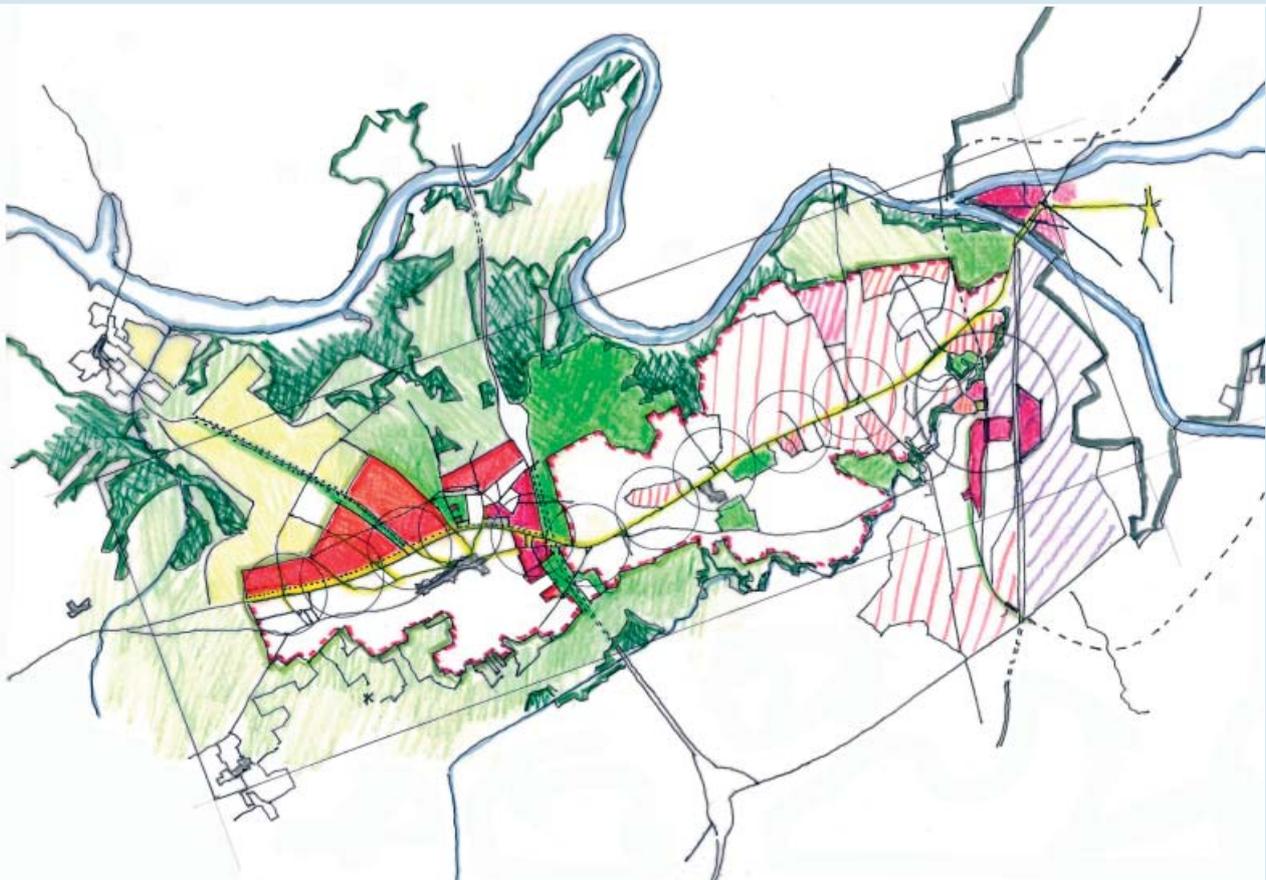
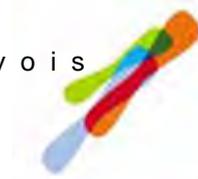


**Lignes directrices  
Approfondissement du Schéma d'agglomération**

Document technique pour l'élaboration des cahiers des charges  
des Périmètres d'aménagement coordonnés d'agglomération (PACA)







# **Cahier annexe n°9**

## **Lignes directrices**

### **Approfondissement du Schéma d'agglomération**

Document technique pour l'élaboration des cahiers des charges des Périmètres d'aménagement coordonnés d'agglomération (PACA)

Auteurs :

**Feddersen & Klostermann, urbanisme architecture paysage**, Zurich

Pierre Feddersen, Architecte dipl. EPFZ / SIA, urbaniste FSU / AIU / RegA (mandataire responsable)

**Brühlmann Loetscher Architectes EPFZ SIA**, Zurich

Christoph Loetscher, Architecte dipl. EPFZ / SIA, MAS développement territorial EPFL

Mathias Brühlmann, Architecte dipl. EPFZ / SIA

**Müller, Romann & Schuppisser, transport et développement territorial**, Zurich

Michel Schuppisser, Ingénieur dipl. EPFL SIA / SVI, urbaniste FSU / RegA

Avec l'appui de :

**L'Équipe du Projet d'agglomération, le Comité de Projet et les partenaires**

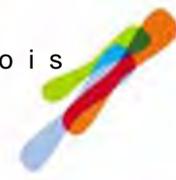
Copyright SITG pour les fonds IGN et Swisstopo





## Table des matières

<b>Préambule</b> .....	<b>6</b>
1.1. Contexte de l'étude .....	6
1.2. Objectifs du Cahier annexe n°9.....	7
1.3. Organisation.....	7
<b>2. Introduction</b> .....	<b>9</b>
2.1. Le contexte du Schéma d'agglomération franco-valdo-genevois .....	9
<b>3. Les principes d'urbanisme et de mobilité pour l'élaboration des lignes directrices</b> .....	<b>11</b>
<b>4. Lignes directrices pour les Périmètres d'aménagement coordonnés d'agglomération (PACA) ...</b>	<b>13</b>
4.1. PACA Bernex.....	14
4.2. PACA Genève - Plaine de l'Aire - St Julien.....	21
4.3. PACA / PSD Nyon - St Cergue .....	30
4.4. PACA Meyrin - St Genis - Thoiry.....	38
4.5. PACA Nations - Aéroport - Ferney (comprend PSD aéroport Nord et Sud) .....	50
4.6. PACA / ESPU Genève - Eaux Vives - Annemasse.....	56
4.7. PACA Vessy - Veyrier - Les Iles.....	60
4.8. PACA / PSD sur l'axe Annemasse - Evian.....	66
<b>5. Sigles et abréviations</b> .....	<b>75</b>



## Préambule

### 1.1. Contexte de l'étude

La mise en œuvre du Projet d'agglomération et la réalisation des mesures d'agglomération (particulièrement les listes A et B pour le Fonds d'infrastructure de la Confédération suisse) se déroulent à travers plusieurs types d'études visant à approfondir le Schéma d'agglomération arrêté le 5 décembre dernier avec la Charte du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois. Le schéma illustratif du Cahier annexe n°3 constitue le premier niveau de précision.

Il s'agit donc particulièrement d'engager au cours de la période 2008-2010 :

- Des études de projets urbains sur des Périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération (PACA) par axes de développement, comprenant des zooms sur des Projets stratégiques de développement (PSD).

Ces études permettront de préciser, au travers des mêmes strates (urbanisation, mobilité, environnement), les éléments de formes urbaines, de densité, de programme, de mixité, de centralité, de qualification des espaces publics, de connexions physiques et visuelles (entre quartiers, entre espaces urbains, entre espaces ruraux et urbains), de préservation et de valorisation du patrimoine, de trame paysagère et environnementale, de tracés ou d'alternatives de tracés des transports publics, de positionnement des haltes, de localisation des dessertes, des mesures détaillées de mobilité douce (emplacement connexion). Les études ciblées sur des Projets stratégiques de développement (PSD) permettront de préciser les programmes sur des périmètres plus restreints d'intervention.

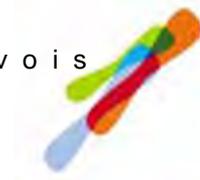
- Des études mixtes espaces publics/infrastructures de transports (ESPU).

Ces études, plus réservées aux secteurs urbains, aborderont la qualification des espaces publics du point de vue de la qualité de l'espace urbain et paysager, du lien avec l'urbanisation bordant ces espaces et de leur mise en réseau. Les études d'ingénierie de transport seront précédées ou accompagnées par ce type de démarche.

Comme le Schéma d'agglomération, les études de PACA/PSD ou ESPU serviront de référence commune pour l'élaboration ou la révision des outils réglementaires d'urbanisme de chaque institution française, vaudoise et genevoise. Afin de permettre une adaptation permanente de la démarche aux spécificités de chaque territoire, elles seront conduites en partenariat avec les acteurs locaux ou les opérateurs responsables. Un principe de co-maîtrise d'ouvrage sera proposé avec la ou les collectivités les plus impliquées par l'enjeu traité.

Les études privilégieront le recours à des « mandats d'études parallèles » (au sens suisse) ou « marchés de définition simultanés » (au sens français), ou toute forme de concours favorisant la qualité. Ces types d'approche permettront à plusieurs équipes pluridisciplinaires de développer des scénarii alternatifs en dialogue avec le maître d'ouvrage, jusqu'au choix d'un scénario préférentiel. Le résultat de ces études doit aboutir sur des projets opérationnels.

Dans ce cadre, le Cahier annexe n°9, établi entre le 15 janvier et 15 mars 2008, constitue une première investigation rapide des enjeux liés à l'approfondissement du Schéma d'agglomération et des questions à traiter à travers les études de PACA. Il est ainsi élaboré pour permettre la rédaction des cahiers des charges détaillés des études de PACA qui seront engagées en 2008 et 2009.



## 1.2. Objectifs du Cahier annexe n°9

Le Cahier annexe n°9 est un document technique qui permet :

- D'identifier et de spatialiser, sous forme de lignes directrices, les 8 secteurs-zooms (PACA/PSD ou ESPU) qui devront être étudiés en 2008 et 2009 :
  1. PACA Bernex
  2. PACA Genève - Plaine de l'Aire - St Julien
  3. PACA/PSD Nyon - St Cergue
  4. PACA Meyrin - St Genis - Thoiry
  5. PACA Nations - Aéroport - Ferney avec PSD Aéroport Nord/Sud
  6. PACA /ESPU Genève - Eaux Vives - Annemasse
  7. PACA Veyrier - Vessy - Les Iles
  8. PACA /PSD sur l'axe Annemasse - Evian

Les lignes directrices ont pour objectif de définir l'agencement majeur du territoire en regard de l'urbanisation, du paysage et des structures de l'offre TP.

- De définir pour chacun des 8 secteurs-zooms les périmètres appropriés et les enjeux majeurs à traiter. Les enjeux couvriront les 3 strates constitutives du Schéma d'agglomération, à savoir : l'urbanisation, la mobilité, l'environnement (l'environnement au sens des espaces ouverts, l'agriculture, la nature).

Les cahiers des charges seront établis en intégrant des critères environnementaux (air, bruit et énergie). La présente étude n'a pas investigué cet aspect.

**Le Cahier annexe n°9 constitue donc une production technique à travers laquelle chaque proposition doit être considérée comme une interrogation à aborder dans l'élaboration des cahiers des charges des études PACA.**

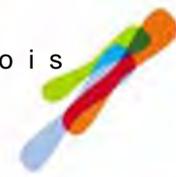
## 1.3. Organisation

Le Cahier annexe n°9 et l'étude des lignes directrices pour les 8 secteurs-zooms ont fait l'objet d'un mandat commun confié aux urbanistes Pierre Feddersen, Christoph Loetscher et Michel Schuppisser (également ingénieur mobilité). Ce mandat a été conduit entre le 15 janvier et le 15 mars 2008, sous forme d'investigation rapide, dans l'objectif d'engager au plus vite l'approfondissement du Schéma d'agglomération et le lancement des PACA.

Ainsi, le Cahier annexe n°9 et l'étude des lignes directrices ont fait l'objet de :

- Deux journées d'ateliers avec les responsables techniques de la mise en place des études PACA au sein des autorités partenaires (françaises, genevoises et vaudoises) du Projet d'agglomération et membres du Comité de Projet.
- De visites et de lecture de sites.

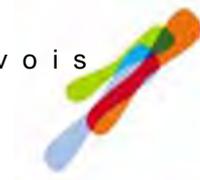
Cette étude s'est appuyée sur le Schéma d'agglomération et le schéma illustratif du Cahier annexe n°3 comme base et hypothèses de travail. Suivant la commande effectuée, elle s'est ainsi attachée à :



- Développer différents scénarii et variantes de développement et d'aménagement à examiner au travers des études par PACA ou ESPU.
- Formuler les enjeux en matière d'urbanisation, de mobilité, de mise en réseau et de continuité des espaces publics, de préservation et de mise en réseau des espaces naturels, à traiter au travers des différents études à engager pour les PACA.
- Préciser les éléments à intégrer dans les cahiers des charges des études à venir pour les PACA.

Le résultat de l'étude des lignes directrices est une série d'idées et de propositions qui permettent la rédaction des cahiers des charges pour des études de mandats parallèles ou des études test qui seront menées pour les PACA.

L'étude actuelle, menée sur une courte période (2 mois) n'avait donc pas pour objectif de répondre aux différents enjeux et questions soulevées. Les lignes directrices précisent la structure générale du développement prévu par le Projet d'agglomération. Elles ne couvrent pas tous les aspects de ce développement (p.ex. morphologies urbaines, répartition emplois/habitants, localisation des commerces, itinéraires de mobilité douce, gestion du réseau routier, stationnement, etc.) L'étude actuelle constitue un guide de réflexion et d'appui méthodologique pour les études qui seront engagées en 2008 et 2009 pour les 8 secteurs-zooms recensés plus haut (PACA/PSD et ESPU).



## 2. Introduction

### 2.1. Le contexte du Schéma d'agglomération franco-valdo-genevois

#### Les enjeux au niveau d'agglomération

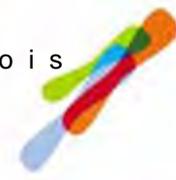
Le Schéma d'agglomération, arrêté le 5 décembre 2007, détermine une série de principes et d'enjeux pour la mise en œuvre du Projet d'agglomération et l'approfondissement du Schéma d'agglomération nécessaire, notamment, à la réalisation des mesures d'infrastructures de mobilité (listes A et B du Fonds d'infrastructure de la Confédération suisse). Ces principes, répétés et déclinés ci-dessous, ont été repris et intégrés au sein de l'étude des lignes directrices. Ils servent de base et de cadre de référence pour toutes les études par PACA qui seront initiées en 2008 et 2009.

#### Enjeux d'urbanisation

- Créer une agglomération compacte, multipolaire et verte.
- Favoriser le développement des activités et du logement dans une approche de la ville compacte et multipolaire.
- Atteindre une densité moyenne à forte dans les nouveaux quartiers.
- Diminuer significativement l'étalement urbain.
- Augmenter notamment le poids économique des pôles régionaux pour permettre la multipolarisation de l'agglomération.
- Créer une urbanisation qui favorise l'usage des transports publics (TP).
- Améliorer la qualité des espaces publics par un fort rééquilibrage de l'espace en faveur des transports publics et des modes doux.
- Coordonner l'implantation et la localisation des installations à fortes fréquentations au niveau d'agglomération (coordination à l'échelle de l'agglomération avec les différents PACA).

#### Enjeux de mobilité

- Atteindre un report modal fort en faveur d'une mobilité plus durable.
- Améliorer fortement la desserte en transport public (TP), diminuer les temps de déplacement et augmenter les fréquences, créer des nouvelles gares et haltes TP.
- Augmenter fortement la part de la population et des emplois bien voire très bien desservis par les transports publics (73% des habitants et 87% des emplois).
- Augmenter fortement l'usage des TP (+46% des déplacements au lieu de +11% en l'absence de Projet d'agglomération).
- Améliorer fortement les conditions pour les modes doux, éliminer les lacunes dans les réseaux piétonniers et cyclistes, créer des itinéraires continus.
- Augmenter fortement l'utilisation de la mobilité douce (+12% au lieu de +8% en l'absence de Projet d'agglomération).



- Ralentir la croissance des kilomètres parcourus par les transports individuels motorisés (+16% au lieu de +33% en l'absence de Projet d'agglomération).
- Réduire de 12% des accidents liés au trafic par rapport à la tendance sans Projet d'agglomération.

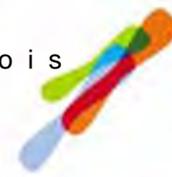
## **Enjeux environnementaux**

- Préserver et développer le caractère de « métropole verte » de l'agglomération.
- Minimiser la consommation de l'espace.
- Maintenir et développer des continuités paysagères et des connexions biologiques majeures.
- Préserver les grandes entités paysagères significatives en matière de valeurs naturelles et agricoles.
- Minimiser l'emprise sur les grandes entités agricoles à l'échelle de l'agglomération.
- Réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et de NO<sub>x</sub> liées au trafic par le biais d'une diminution des besoins de recours aux TIM.
- Réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et de NO<sub>x</sub> grâce à une urbanisation dense à haute performance énergétique.
- Maintenir un cycle hydrologique naturel en veillant notamment à une préservation rigoureuse des surfaces d'expansion des crues et des cours d'eau.

Ces enjeux « globaux » servent de chapeau commun et de cadre de référence à chaque PACA. Ils ne sont donc plus mentionnés à chaque fois par PACA, si ce n'est pour raison de précision.

## **Les projets stratégiques de développement, centres régionaux et axes de développement**

Les présentes lignes directrices s'appuient sur les projets stratégiques de développement prévus par le Projet d'agglomération (voir la légende telle qu'indiquée dans le Schéma d'agglomération, Charte d'engagement du 5 décembre 2007). Les études de mandats parallèles ou les études test qui suivront respecteront les objectifs formulés en ordre de grandeur pour l'accueil du nombre d'habitants et d'emplois définis dans le Schéma d'agglomération. Elles permettront à ce titre de vérifier et d'évaluer plus précisément ces objectifs formulés pour la répartition recherchée à horizon 2030 en termes d'emplois et d'habitants pour les différents Projets stratégiques de développement.



### 3. Les principes d'urbanisme et de mobilité pour l'élaboration des lignes directrices

Les principes d'urbanisme et de mobilité du Projet d'agglomération appliqués dans les présentes lignes directrices :

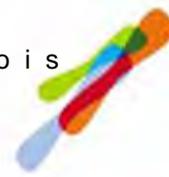
- L'urbanisation est coordonnée avec le développement du réseau structurant des TP afin d'éviter un report de la demande sur des secteurs périphériques mal ou pas desservis par les TP.
- Les têtes de lignes des TP structurants s'orientent toujours vers une centralité et se terminent dans un pôle urbanistique significatif (éviter que les lignes des TP s'arrêtent dans un simple parking ou dans un « no-mans-land »).
- Les axes des TP sont des axes majeurs de l'espace public. Ils sont à requalifier et des places publiques sont à créer autour des arrêts. Les nouveaux équipements publics sont intégrés dans le réseau des espaces publics et sont facilement accessibles par les TP.
- L'urbanisation est structurée aussi en fonction d'accès faciles et directs de la mobilité douce vers les arrêts TP.
- Pour les nouvelles extensions urbaines, une densité plus élevée ainsi qu'une mixité des activités s'appliquent près des arrêts TP. Les emplois et services se concentrent autour des arrêts, notamment les arrêts avec croisement de lignes TP.
- L'urbanisation doit être compacte, avec des limites nettes vis-à-vis du paysage. En dehors du périmètre de l'urbanisation compacte, le développement des villages et des bourgs est contenu dans leurs enveloppes urbaines actuelles.
- La densification du tissu bâti existant est recherchée à proximité des arrêts TP. Les secteurs sous utilisés et bien desservis (friche, zone industrielle) sont à requalifier.
- La continuité des espaces verts dans le tissu bâti, à différents niveaux, est à assurer (réseaux, pénétrantes vertes, axe paysager, etc.).
- Les éléments naturels et culturels significatifs sont à préserver et à mettre en valeur.
- Le réseau TP et la structure d'urbanisation sont développés conjointement. Il s'agit essentiellement des offres de transports liées à la voirie (tram, bus). Les structures communes sont décrites à travers les relations à assurer entre les entités territoriales, ou fonctionnalités (par exemple relier un grand quartier directement vers le centre). Ces fonctionnalités sont ensuite réalisées par des lignes selon le concept d'exploitation (par exemples deux liaisons de quartier vers le même centre sont exploitées par une ligne diamétrale). La base du système est donnée par les fonctions 1 et 2 ci-dessous, avec lesquelles la plupart des bus doivent être desservis. Comme cela n'est souvent pas possible, le système introduit les fonctions complémentaires 3 et 4. Le système fonctionne ainsi pour les aires urbaine à moins de 6 km (bus) à 8km (tram) de leur destination principale (centre, gare). Au-delà, il est nécessaire d'être plus rapide avec en principe l'offre RER. En l'absence de ligne de chemin de fer, une fonction spéciale 5 est introduite pour tenir des grandes distances.

Les fonctionnalités à assurer par les axes du réseau TP (tram, bus) sont les suivantes :

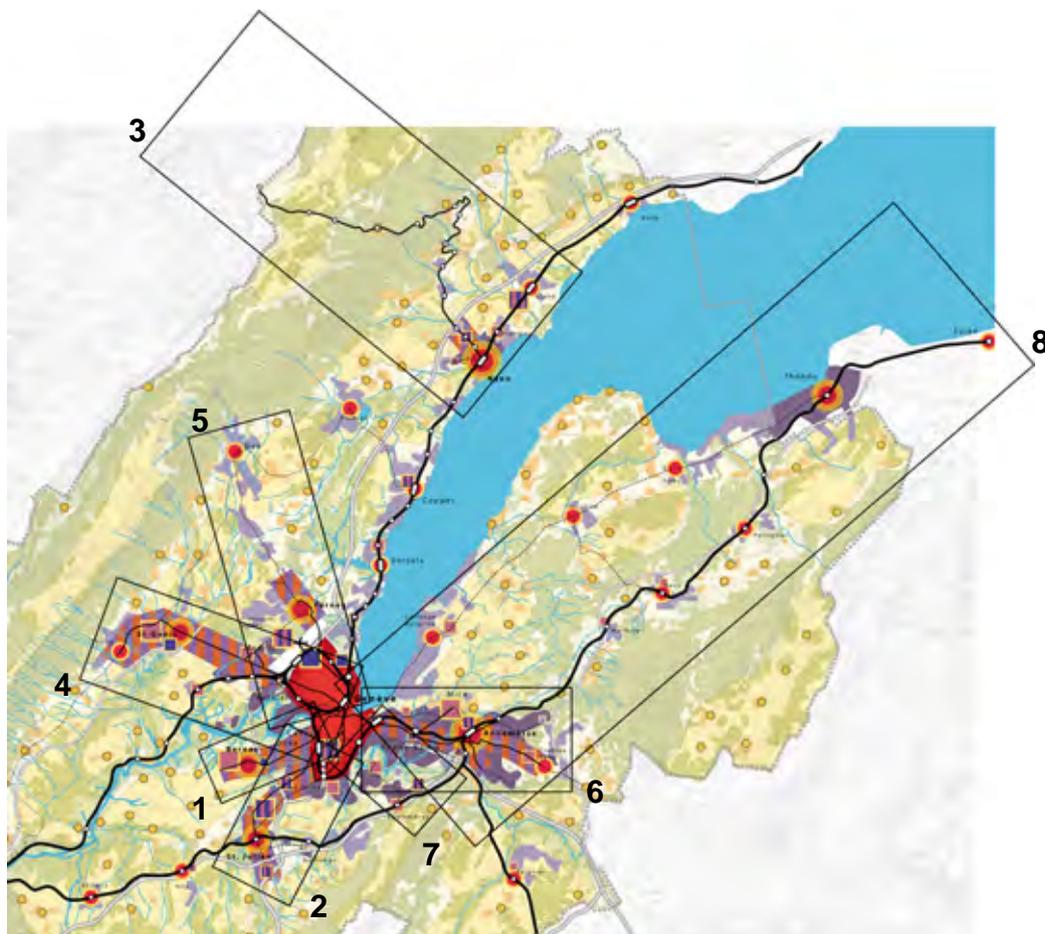
1. Axe TP fort d'agglomération : liaison directe d'un centre régional vers le cœur d'agglomération (en rouge sur les schémas).
2. Axe TP principal ou secondaire urbain : liaison des localités et des quartiers importants vers le centre régional (en orange).
3. Axe TP complémentaire : rabattement direct des localités et des quartiers importants vers les interfaces (prioritairement gare, arrêt de tram ; le terme de rabattement comprend la fonction liaison et la fonction correspondance horaire) (en bleu).



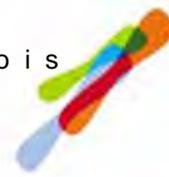
4. Axe TP complémentaire : liaison depuis un centre ou une interface vers les pôles périphériques (en violet).
  5. Axe TP express : liaison rapide de localités vers le cœur de l'agglomération, un centre régional ou une interface (en orange, ligne hachurée).
- Choix du tracé des lignes TP afin de connecter au maximum les nouveaux pôles d'urbanisation ainsi que les générateurs du trafic existants, sans détour inutile.
  - Les parkings relais (P+R) ne doivent pas se situer au cœur d'un centre régional (éviter la génération de trafic au centre). Les P+R sont à intégrer dans un nouveau projet de développement urbain à proximité d'un arrêt TP.



## 4. Lignes directrices pour les Périmètres d'aménagement coordonnés d'agglomération (PACA)



1. PACA Bernex
2. PACA Genève - Plaine de l'Aire - St Julien
3. PACA / PSD Nyon - St Cergue
4. PACA Meyrin - St Genis - Thoiry
5. PACA Nations - Aéroport - Ferney avec PSD Aéroport Nord/Sud
6. PACA/ESPU Genève - Eaux Vives - Annemasse
7. PACA Veyrier - Vessy - Les Iles
8. PACA/PSD sur l'axe Annemasse - Evian



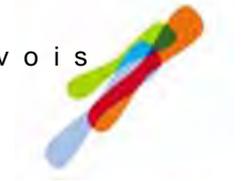
## 4.1. PACA Bernex

### Enjeux urbanisation et paysage

- Développer le pôle de Bernex-Nord, sous forme de nouveaux quartiers résidentiels, avec une mixité d'activités le long de la route de Chancy (services de proximité, artisanat, etc.).
- Valoriser la route de Chancy comme espace public de qualité et un axe paysager à caractère unique, différencié du caractère urbain sur la commune d'Onex.
- Assurer la continuité du réseau mobilité douce avec des axes structurants « verts » dans l'urbanisation, connectées aux arrêts du TP et le tissu bâti existant de Bernex.
- Valoriser au niveau paysager la route d'Aire-la-Ville (direction de Satigny), en tirant parti de l'arborisation existante.
- Prévoir des parcs urbains à l'intérieur de l'urbanisation, étudier une deuxième pénétrante verte.
- Coordonner l'urbanisation avec le plan d'extraction de carrières (plan d'étapes de l'urbanisation), maîtriser la transition entre l'urbanisation des nouveaux quartiers et les extractions (10-12m / 25m de profondeur).
- Concevoir « l'entrée » de Bernex sous forme d'une centralité, avec équipements publics, P+R, etc.
- Développer le pôle d'activité Bernex-Est, valoriser au niveau paysager p.ex. en créant un parc d'activité de haute valeur ajoutée notamment en limite de l'autoroute A1. La capacité de ce secteur doit se conformer à la convention et à l'arrêté du Conseil d'Etat (env. 1'300 emplois).
- Mettre en valeur la pénétrante verte à Bernex-Est.
- Valoriser le parc des Evaux comme un nouveau parc d'agglomération.
- Rechercher une densification acceptable de quartiers peu denses le long de l'axe TP.
- Coordonner à l'échelle de l'agglomération l'implantation du Service des automobiles et de la navigation (le site de Bernex ne constitue pas un site de localisation préférentielle. Il devrait être mis en question pour trouver un site plus approprié dans le canton de Genève).
- Coordonner l'étude du PACA Bernex avec la planification de Bernex-Est et la révision du plan d'aménagement communal (différer la planification de Bernex-Est).
- Coordonner l'étude du PACA Bernex avec celui de la Plaine de l'Aire - St Julien, notamment sur les aspects paysagés et mobilité.

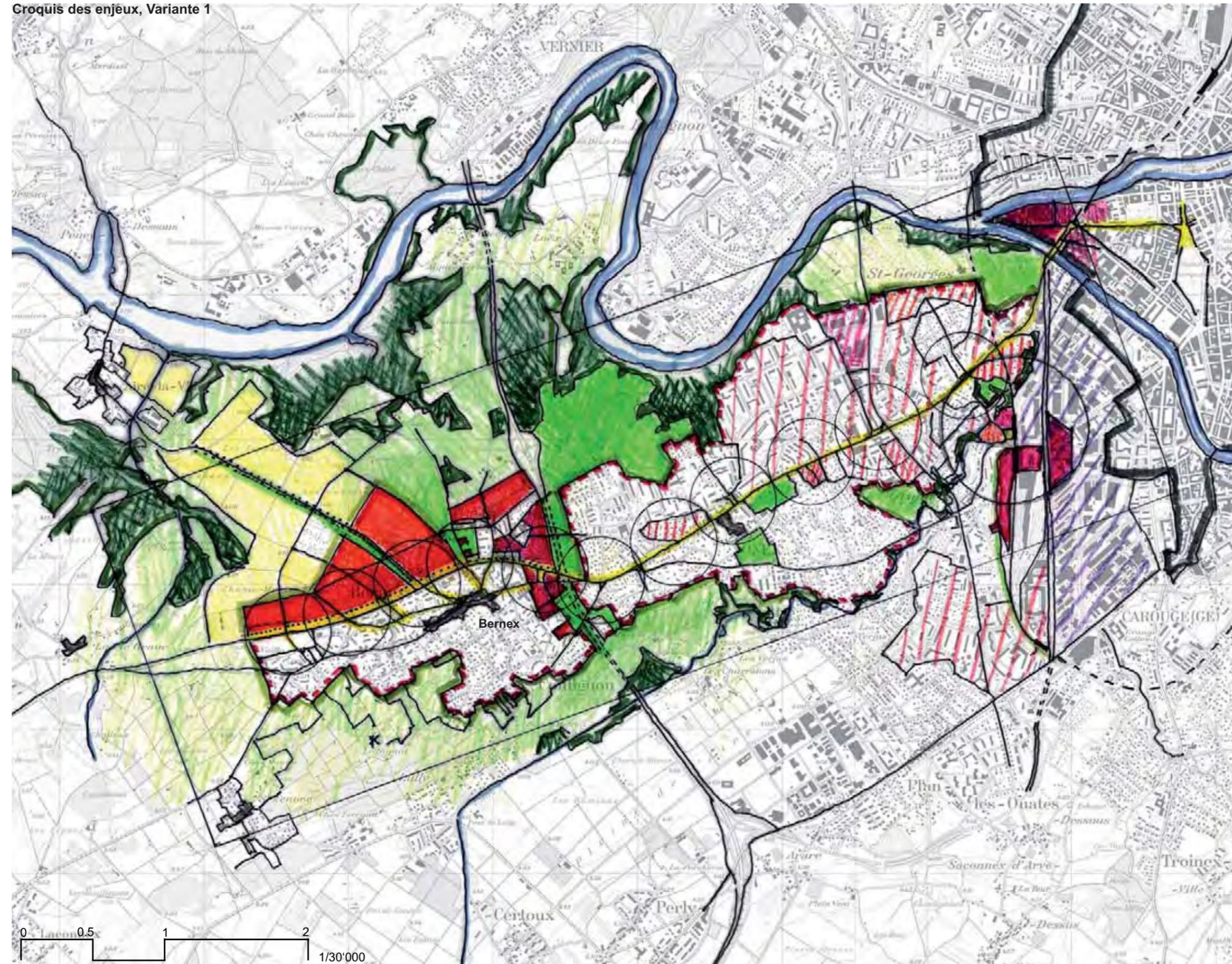
### Enjeux mobilité

- Réaliser en une seule étape l'axe TP fort (tram) le long de la route de Chancy pour relier directement le centre régional de Bernex au cœur d'agglomération. Placer les arrêts des TP en coordination avec les axes structurants de l'urbanisation existante et future.
- Aménager le terminus de la ligne de tram en fonction de la nouvelle centralité et en tenant compte des limites de l'urbanisation existante et future et de l'exploitation des carrières.
- Poser clairement la question de l'opportunité de maintenir le trafic de transit sur l'actuelle route de Chancy et de construire d'autres accès au(x) nouveau(x) quartier(s) ; ou inversement de vouer l'actuelle route de Chancy au trafic de desserte du « Grand Bernex » et d'implanter le transit en ceinture de ce dernier.
- Etudier un axe routier parallèle à la route de Chancy pour desservir les nouveaux quartiers, qui rejoint directement la sortie de l'autoroute A1 à Bernex-Est (à intégrer dans le cahier des charges de la planification de Bernex-Est).
- Maîtriser les nuisances du trafic d'exploitation des carrières.

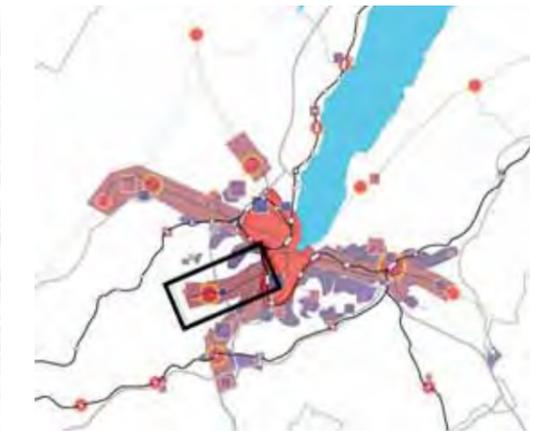


- Réaliser un rabattement (bus) vers la gare Lancy-Pont-Rouge.
- Mettre en place des TP complémentaires de rabattement des cœurs des villages situés autour de Bernex vers son centre, en assurant à l'ensemble des territoires urbanisés actuels et futurs une bonne couverture.

Croquis des enjeux, Variante 1



#### 4.1 PACA Bernex

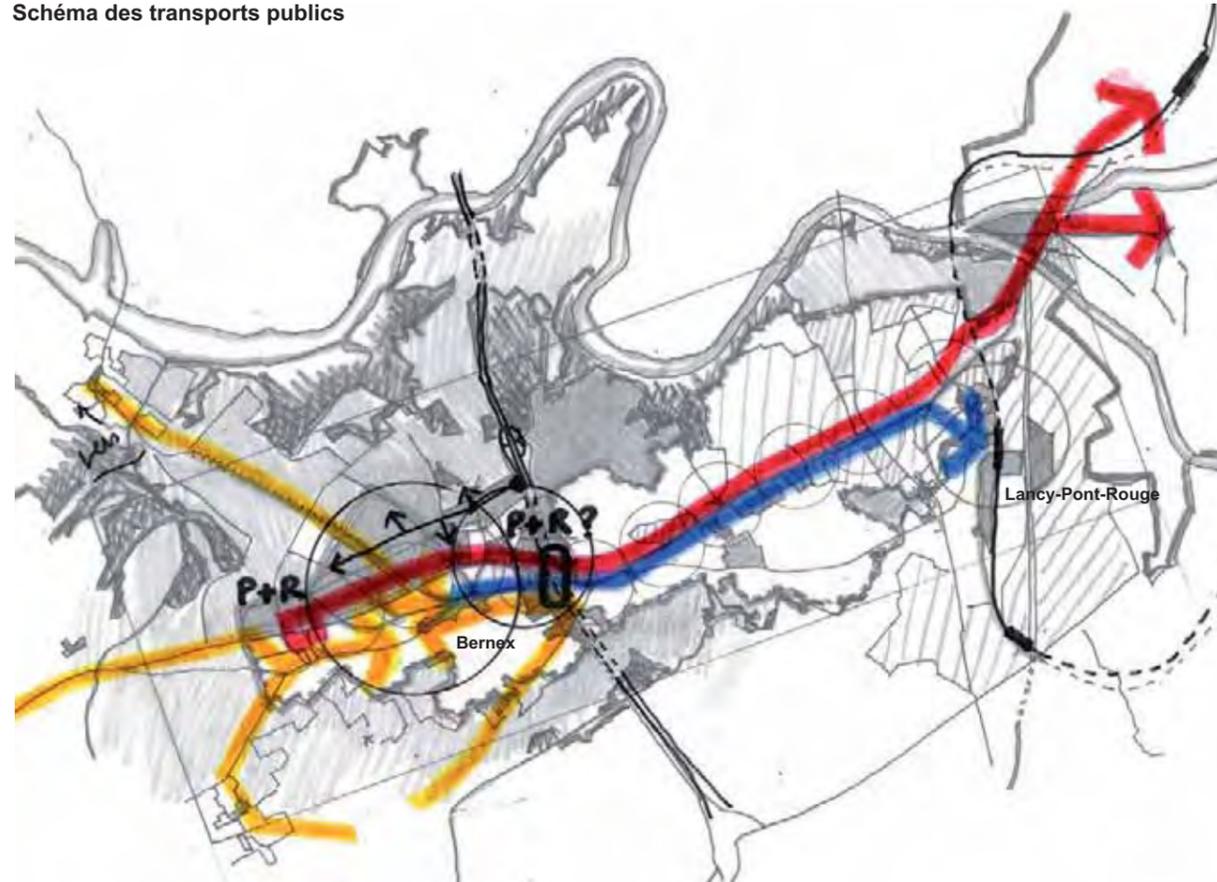


- Urbanisation**
- Développement urbain à vocation mixte, prédominance d'activités économiques, densité élevée
  - Développement urbain à vocation mixte avec prédominance d'habitat, densité élevée
  - Développement urbain à vocation habitat, densité moyenne
  - Développement urbain à vocation industrielle et artisanale
  - Densification / requalification du tissu bâti existant
  - Densification de la couronne suburbaine
  - Espace public majeur / structurant
  - Limite du périmètre de l'urbanisation compacte
  - Point de repère / accent paysager ou architectural
  - Axe structurant
  - Cœur de village
  - Centre ville de Genève
- Mobilité**
- Ligne de chemin de fer / arrêt RER
  - Axe TP fort (tram) / arrêt
  - Axe TP fort (bus avec priorité, type BHNS) / arrêt
  - Autoroute / jonction
- Paysage**
- Espace non-bâti (agriculture, espace naturel, etc.)
  - Parc urbain / parc d'agglomération
  - Axe vert / route arborisée
  - Forêt
  - Lac, cours d'eau
  - Gravières
  - Ligne à haute tension
  - Périmètre des PACA

Croquis des enjeux, Variante 2



Schéma des transports publics



#### 4.1 PACA Bernex

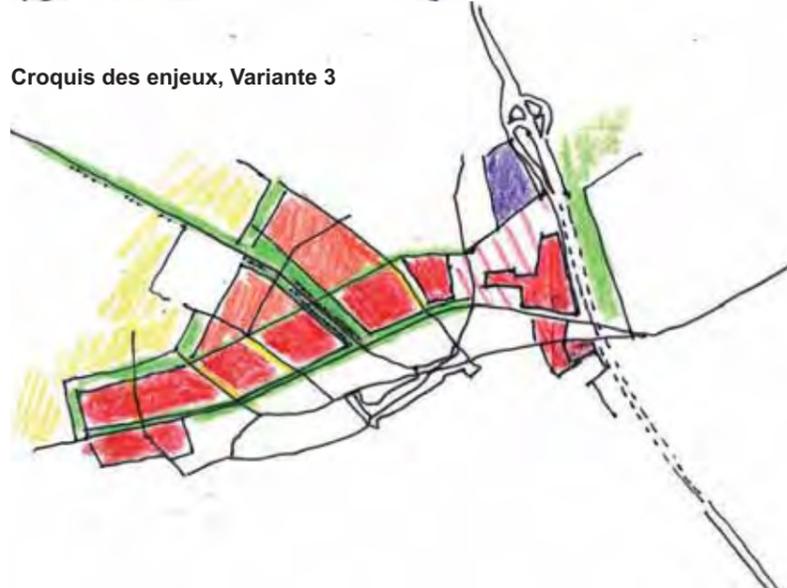
##### Mobilité

- Liaison vers le coeur d'agglomération (axe fort TP)
- Liaison vers le centre régional
- Liaison vers un pôle périphérique
- Liaison vers un pôle touristique
- Liaison express
- Rabattement vers une interface (gare, ligne tram)
- Interface
- Centre régional
- Pôle périphérique (projet stratégique de développement, centre local)

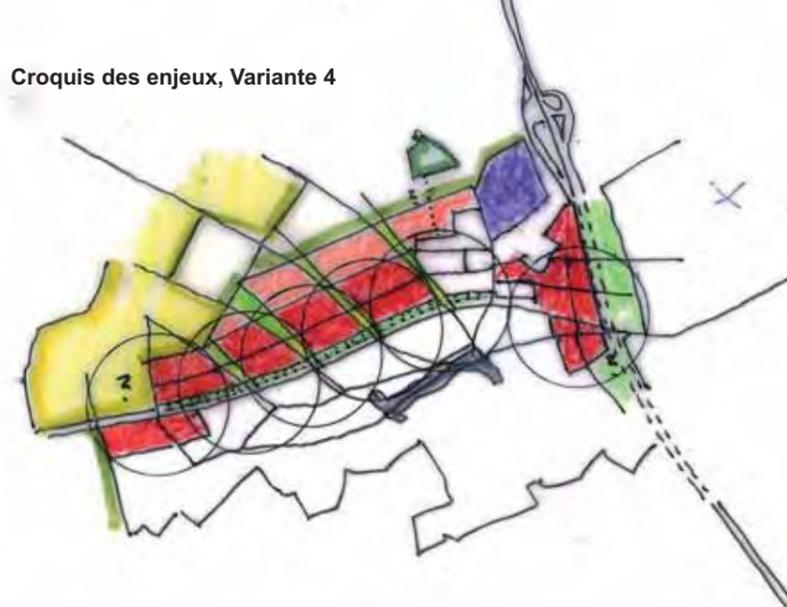
Intégrer l'accessibilité TI de Bernex-Nord dans l'étude du PAC Bernex Est



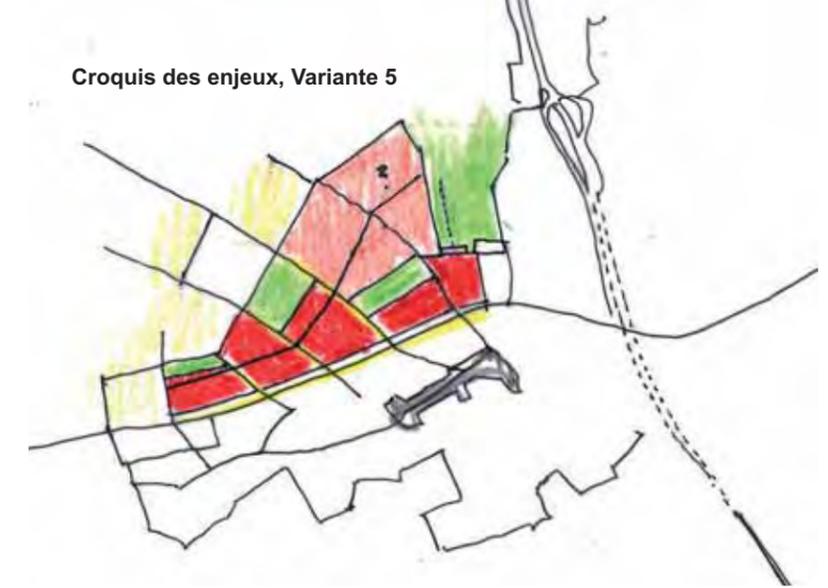
Croquis des enjeux, Variante 3



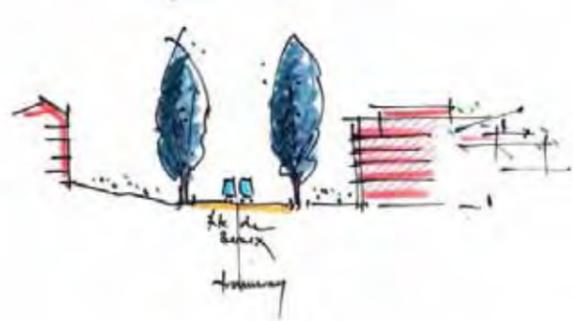
Croquis des enjeux, Variante 4



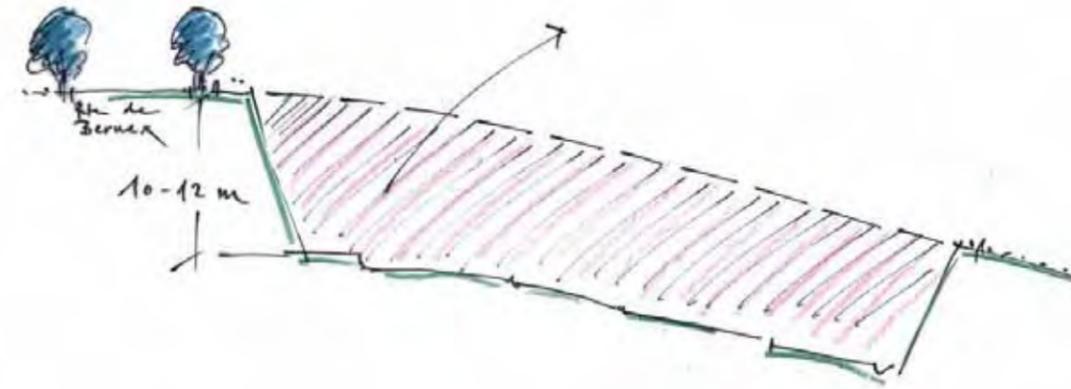
Croquis des enjeux, Variante 5



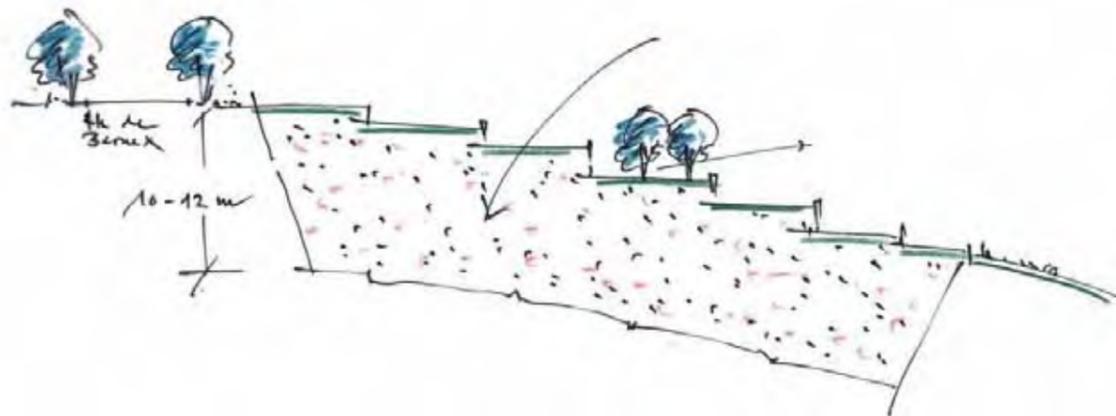
Variantes de coupes sur la route de Chancy



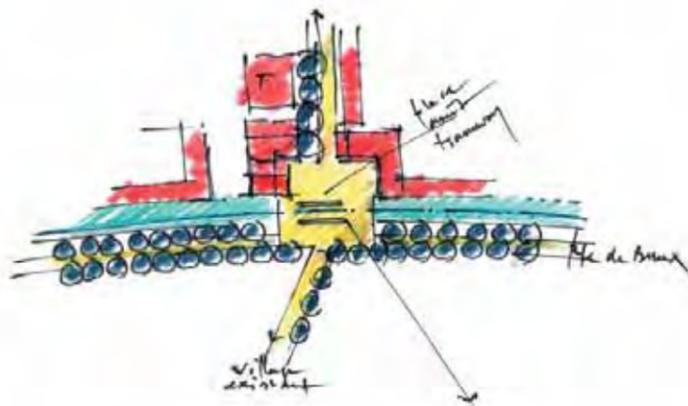
Extraction des gravières



Remplissage des gravières et modelage du terrain

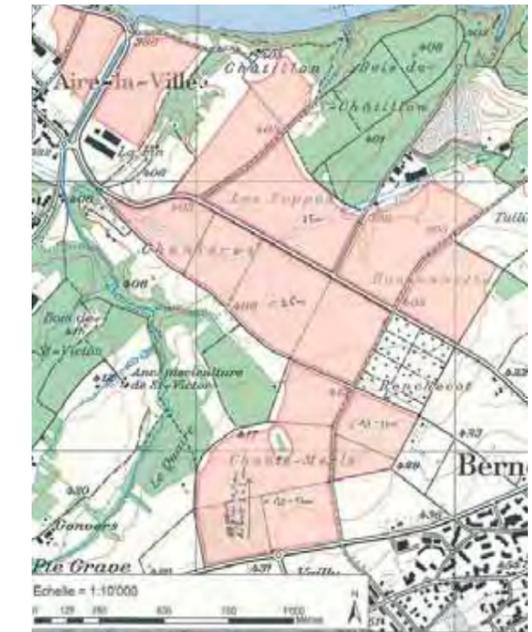


Espace public sur la route de Chancy, accroche des nouveaux quartiers, arrêt TP



4.1 PACA Bernex

Plan d'extraction des gravières

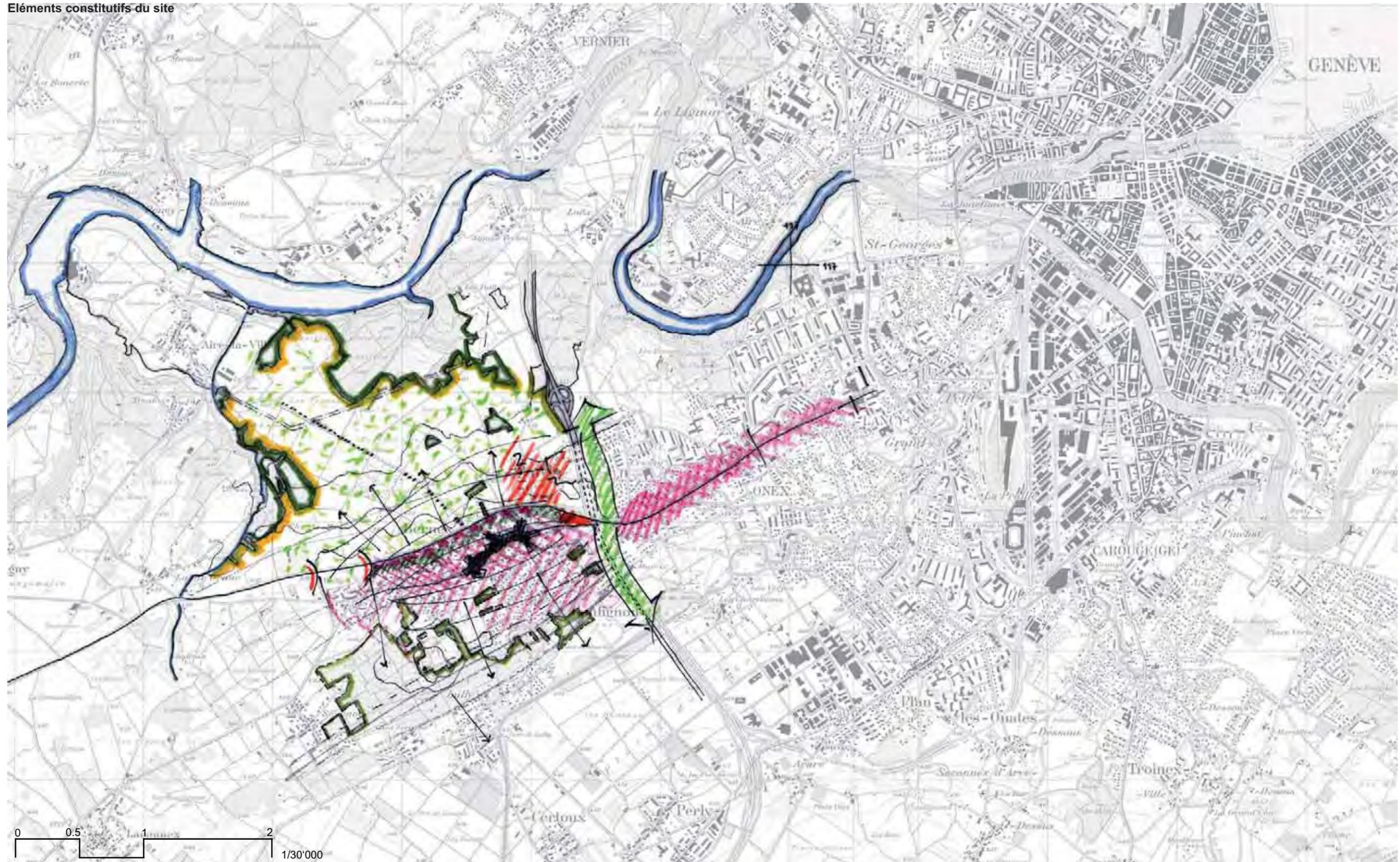


Exemple d'arborisation pour la route de Chancy



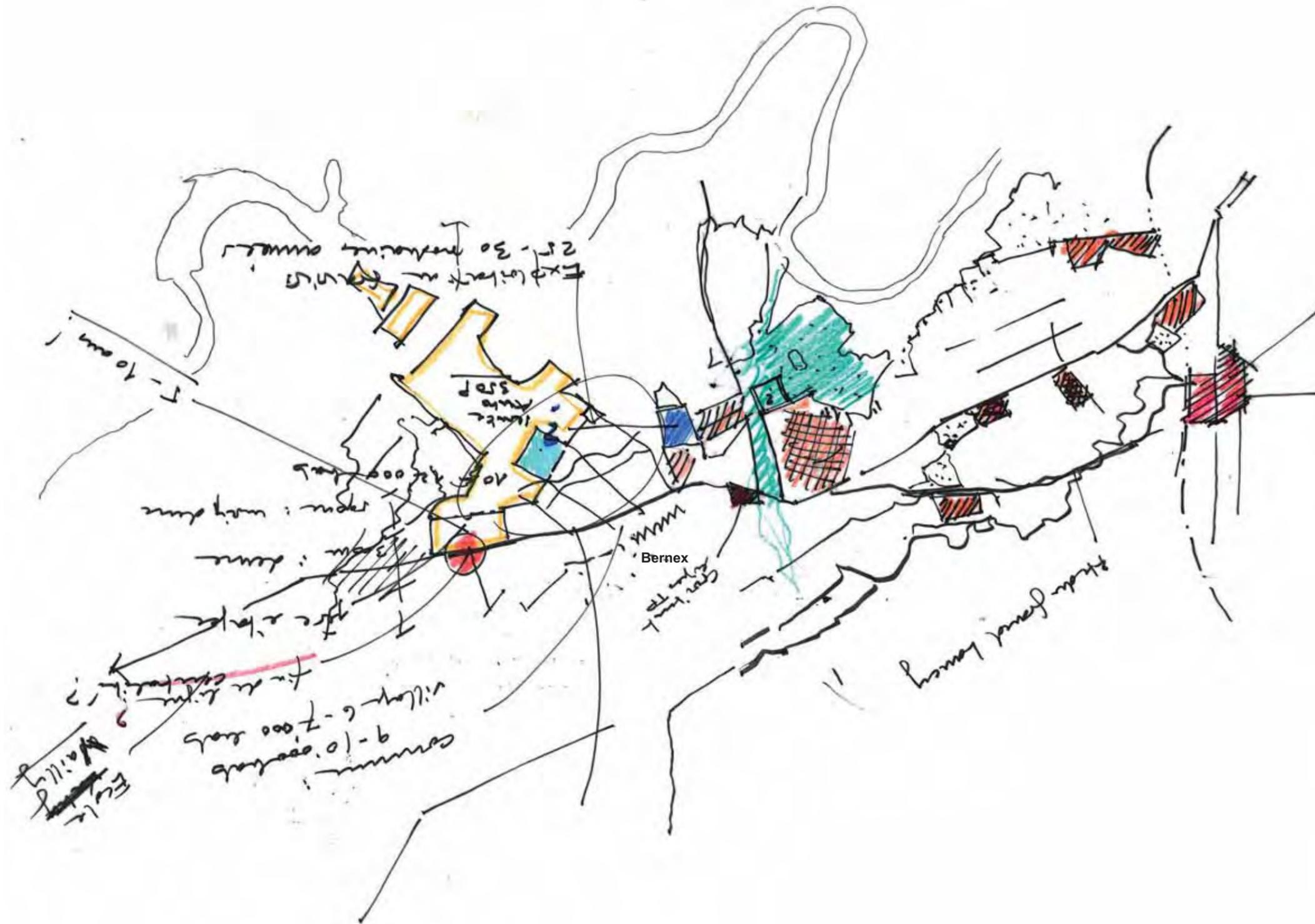
#### 4.1 PACA Bernex

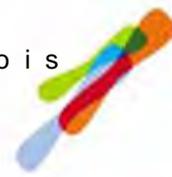
Eléments constitutifs du site



### 4.1 PACA Bernex

Croquis de l'atelier du 5 février 2008





## 4.2. PACA Genève - Plaine de l'Aire - St Julien

### Enjeux urbanisation et paysage

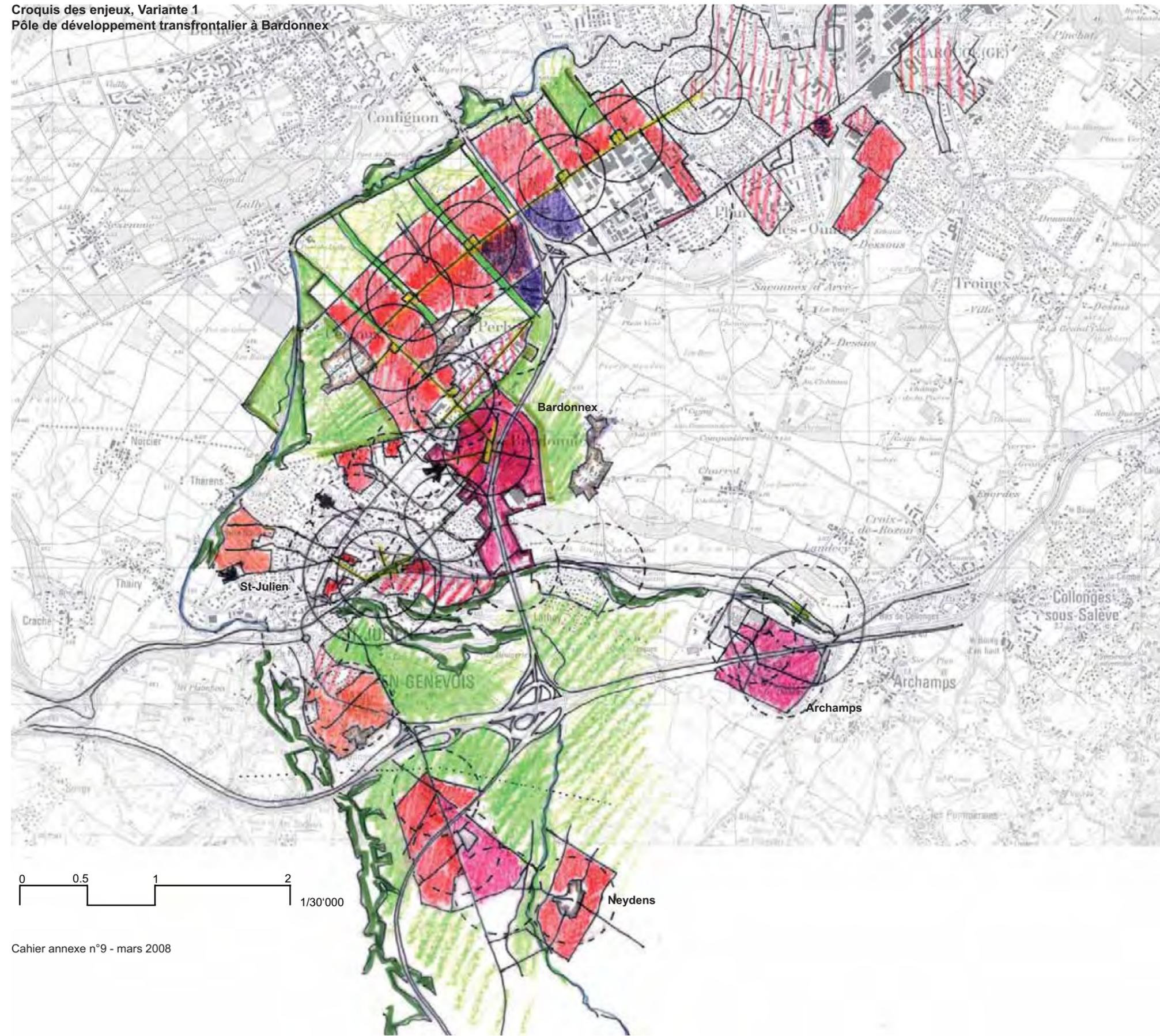
- Etudier différentes variantes de potentiel d'urbanisation à des endroits stratégiques (Plaine de l'Aire, St Julien Gare, Bardonnex Douane, Neydens-Cervonnex, Archamps) en coordination avec les nouveaux tracés TP. Analyser et décliner plus précisément les options des variantes. Analyser les possibilités de combinaison de certaines options de ces variantes.
- Proposer un choix de stratégie de développement pour éviter une urbanisation étalée sur tous les sites (rentabilité TP non garantie).
- Rechercher le site le plus favorable pour les installations à fortes fréquentations (endroits bien accessibles par les TP, faire attention au temps de parcours).
- Valoriser le centre régional de St Julien, densifier le tissu bâti existant et accueillir des fonctions d'agglomération.
- Renforcer le pôle multimodal de la gare de St Julien, densifier le tissu bâti autour de la gare, aménager des espaces publics de qualité.
- Développer l'extension de l'urbanisation de la plaine de l'Aire, en respect des qualités paysagères existantes.
- Aménager un axe principal longitudinal des TP et des espaces paysagers perpendiculaires à celui-ci (principe déjà mis en place dans la Zone industrielle de Plan les Ouates - Ziplo).
- Etudier les liens entre les villages existants de Certoux et Perly et les nouveaux quartiers.
- Respecter le projet de renaturation de l'Aire et étudier les espaces de transition entre les espaces naturels et l'urbanisation future. Prendre en compte les projets d'aménagement du contrat de rivière transfrontalier dans le vallon de l'Arande.
- Etudier la possibilité d'orienter la vocation du site de Neydens-Cervonnex vers d'autres activités que celles du commerce et des loisirs (selon les variantes étudiées, analyser les potentiels de développement urbain : habitat, économie, équipements).
- Etudier la fonction et l'aménagement de l'espace agricole à l'intérieur du triangle de la Porte Sud (potentiel pour un parc d'agglomération).
- Prendre en compte dans l'étude des variantes d'urbanisation, les secteurs inondables du vallon de l'Arande, de la gare de St-Julien, du secteur Chabloux-couloir de l'Aire.

### Enjeux mobilité

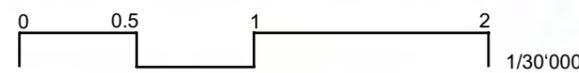
- Réaliser un axe TP fort pour relier St Julien vers le cœur de l'agglomération (et l'interface Lancy-Pont-Rouge), étudier le tracé en fonction du choix de la stratégie d'urbanisation.
- Réaliser un axe TP principal pour le rabattement vers la gare de Carouge-Bachet (La Praille), étudier le tracé en fonction du choix de la stratégie d'urbanisation.
- Assurer le rabattement vers la gare de St Julien.
- Réaliser une liaison TP entre les pôles périphériques d'Archamps et de Neydens et le centre St Julien (gare).
- Réaliser une liaison TP du village de Neydens vers le centre St-Julien.

## 4.2 PACA Genève - Plaine de l'Aire - St Julien

Croquis des enjeux, Variante 1  
Pôle de développement transfrontalier à Bardonnex

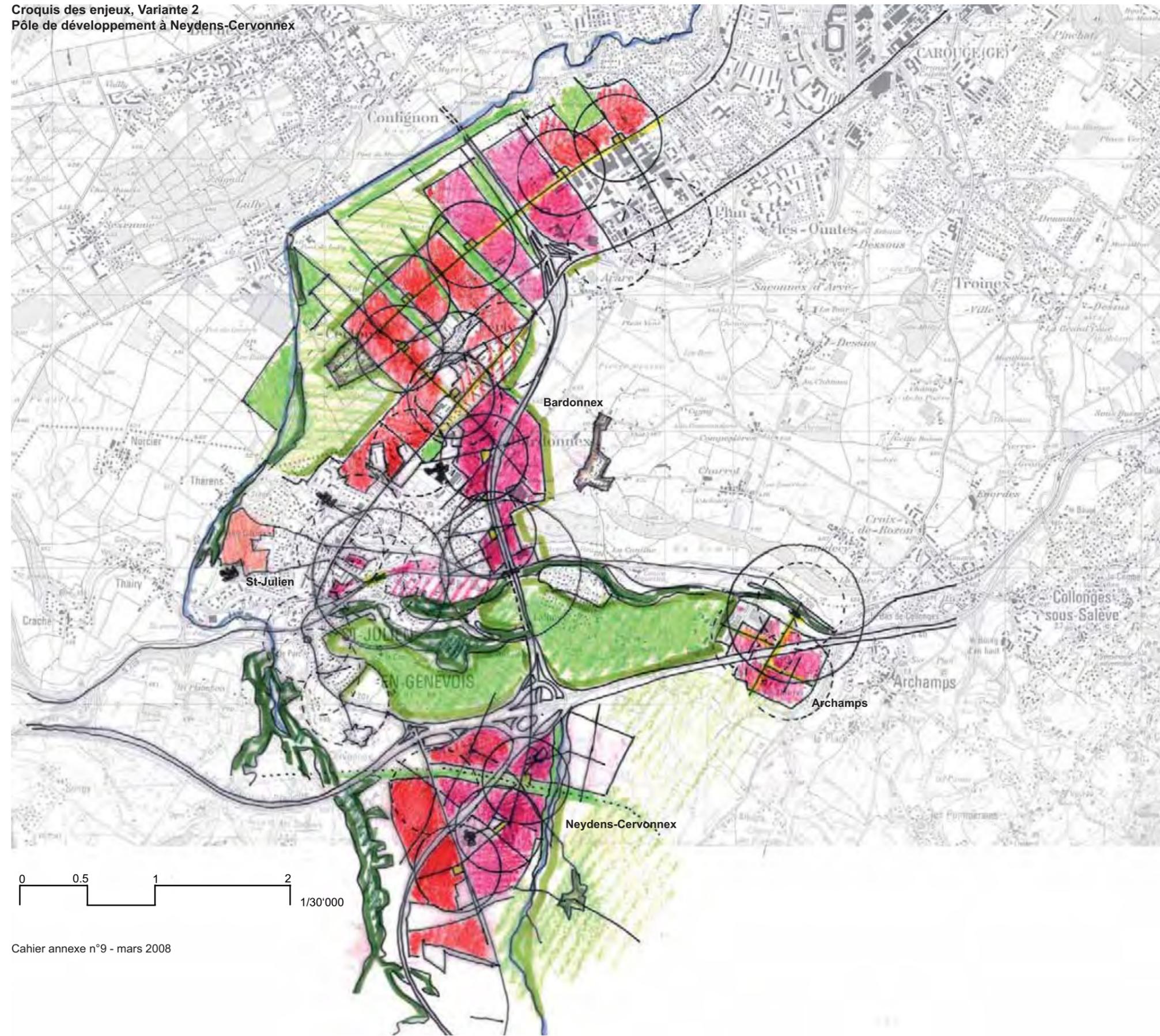


- Urbanisation**
- Développement urbain à vocation mixte, prédominance d'activités économiques, densité élevée
  - Développement urbain à vocation mixte avec prédominance d'habitat, densité élevée
  - Développement urbain à vocation habitat, densité moyenne
  - Développement urbain à vocation industrielle et artisanale
  - Densification / requalification du tissu bâti existant
  - Densification de la couronne suburbaine
  - Espace public majeur / structurant
  - Limite du périmètre de l'urbanisation compacte
  - Point de repère / accent paysager ou architectural
  - Axe structurant
  - Cœur de village
  - Centre ville de Genève
- Mobilité**
- Ligne de chemin de fer / arrêt RER
  - Axe TP fort (tram) / arrêt
  - Axe TP fort (bus avec priorité, type BHNS) / arrêt
  - Autoroute / jonction
- Paysage**
- Espace non-bâti (agriculture, espace naturel, etc.)
  - Parc urbain / parc d'agglomération
  - Axe vert / route arborisée
  - Forêt
  - Lac, cours d'eau
  - Gravières
  - Ligne à haute tension
  - Périmètre des PACA



## 4.2 PACA Genève - Plaine de l'Aire - St Julien

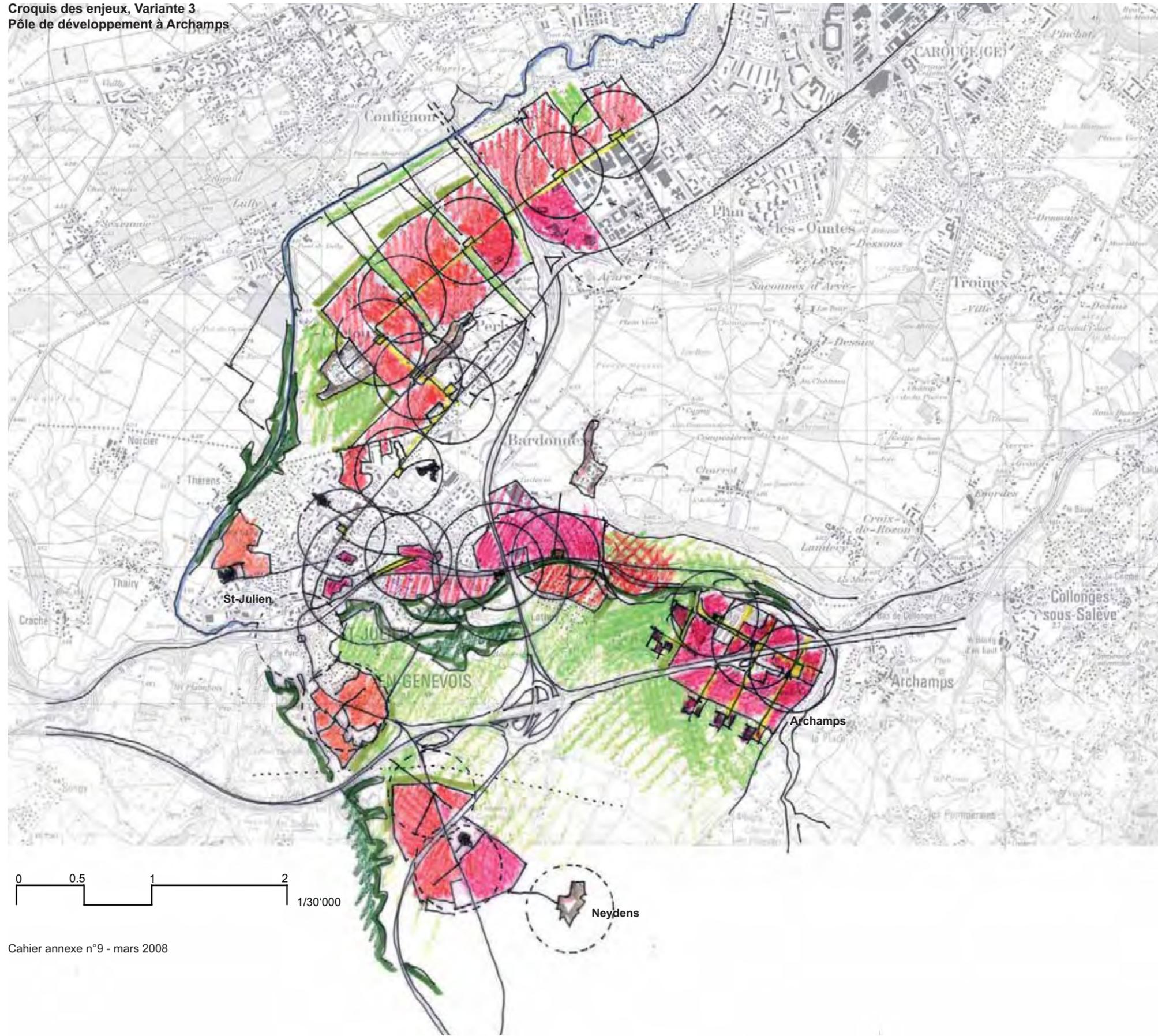
Croquis des enjeux, Variante 2  
Pôle de développement à Neydens-Cervonnex



- Urbanisation**
- Développement urbain à vocation mixte, prédominance d'activités économiques, densité élevée
  - Développement urbain à vocation mixte avec prédominance d'habitat, densité élevée
  - Développement urbain à vocation habitat, densité moyenne
  - Développement urbain à vocation industrielle et artisanale
  - Densification / requalification du tissu bâti existant
  - Densification de la couronne suburbaine
  - Espace public majeur / structurant
  - Limite du périmètre de l'urbanisation compacte
  - Point de repère / accent paysager ou architectural
  - Axe structurant
  - Cœur de village
  - Centre ville de Genève
- Mobilité**
- Ligne de chemin de fer / arrêt RER
  - Axe TP fort (tram) / arrêt
  - Axe TP fort (bus avec priorité, type BHNS) / arrêt
  - Autoroute / jonction
- Paysage**
- Espace non-bâti (agriculture, espace naturel, etc.)
  - Parc urbain / parc d'agglomération
  - Axe vert / route arborisée
  - Forêt
  - Lac, cours d'eau
  - Gravières
  - Ligne à haute tension
  - Périmètre des PACA

## 4.2 PACA Genève - Plaine de l'Aire - St Julien

Croquis des enjeux, Variante 3  
Pôle de développement à Archamps



- Urbanisation**
- Développement urbain à vocation mixte, prédominance d'activités économiques, densité élevée
  - Développement urbain à vocation mixte avec prédominance d'habitat, densité élevée
  - Développement urbain à vocation habitat, densité moyenne
  - Développement urbain à vocation industrielle et artisanale
  - Densification / requalification du tissu bâti existant
  - Densification de la couronne suburbaine
  - Espace public majeur / structurant
  - Limite du périmètre de l'urbanisation compacte
  - Point de repère / accent paysager ou architectural
  - Axe structurant
  - Cœur de village
  - Centre ville de Genève
- Mobilité**
- Ligne de chemin de fer / arrêt RER
  - Axe TP fort (tram) / arrêt
  - Axe TP fort (bus avec priorité, type BHNS) / arrêt
  - Autoroute / jonction
- Paysage**
- Espace non-bâti (agriculture, espace naturel, etc.)
  - Parc urbain / parc d'agglomération
  - Axe vert / route arborisée
  - Forêt
  - Lac, cours d'eau
  - Gravières
  - Ligne à haute tension
  - Périmètre des PACA



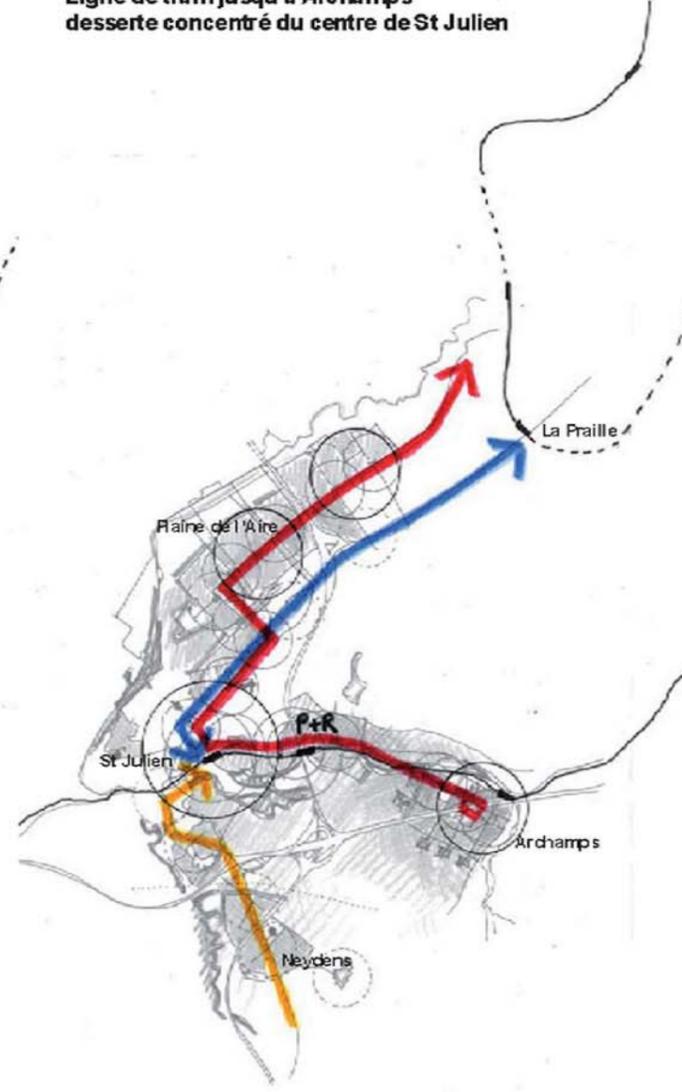
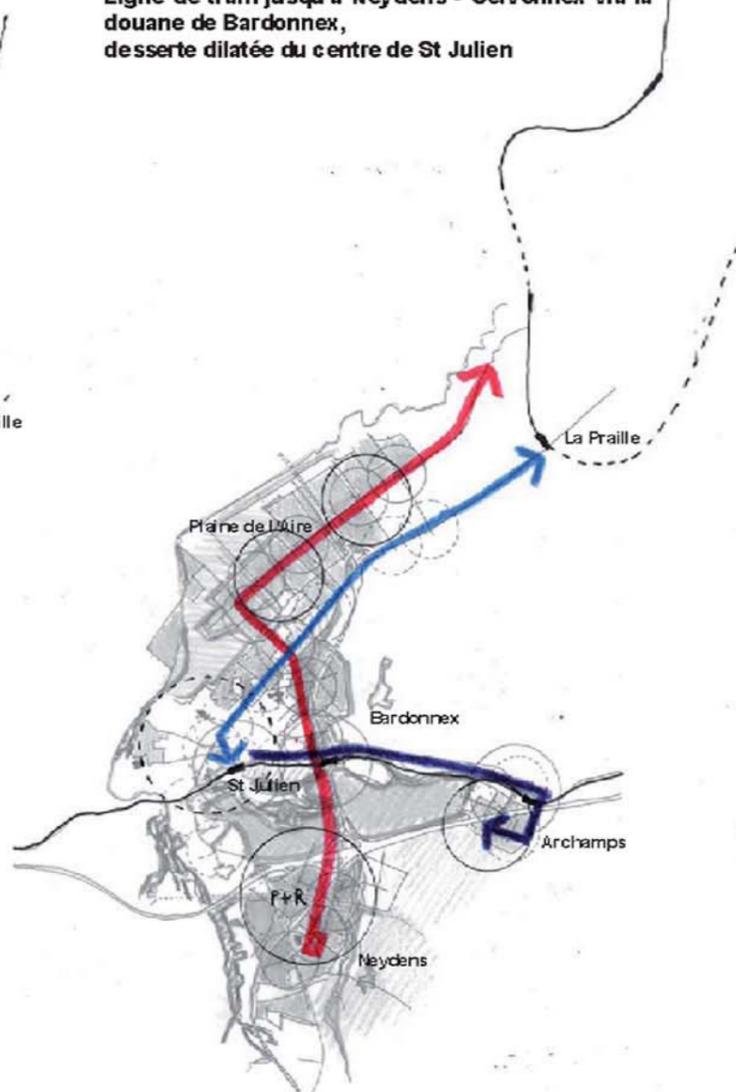
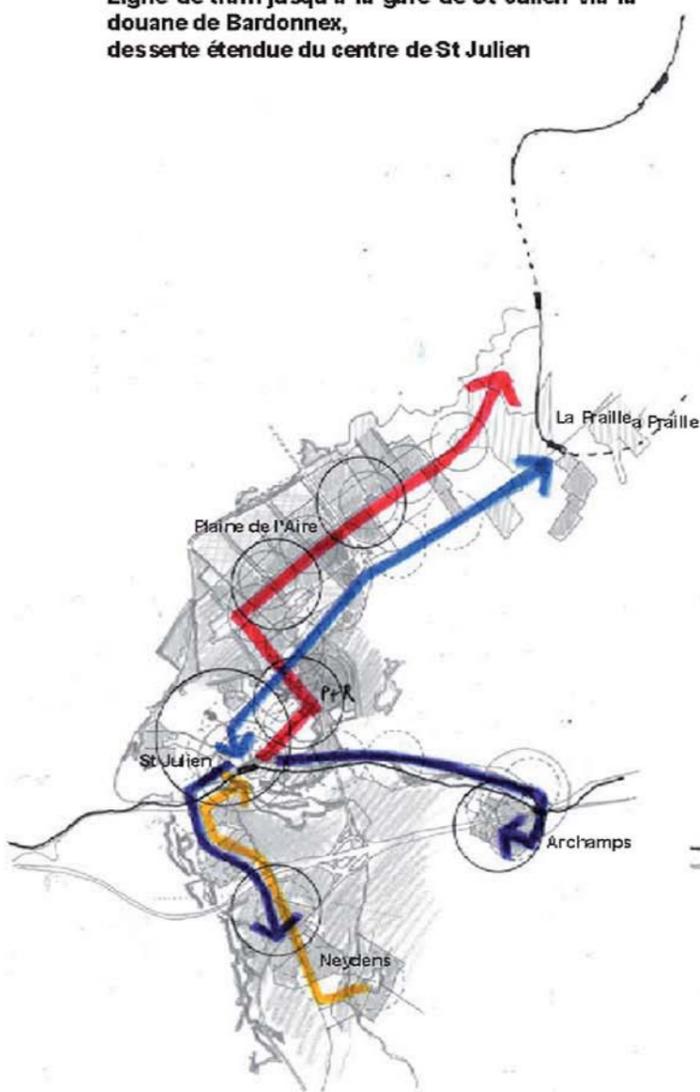
4.2 PACA Genève -  
Plaine de l'Aire - St Julien

Schéma des transports publics

**Variante 1:**  
Ligne de tram jusqu'à la gare de St Julien via la douane de Bardonnex, desserte étendue du centre de St Julien

**Variante 2:**  
Ligne de tram jusqu'à Neydens - Cervonnex via la douane de Bardonnex, desserte dilatée du centre de St Julien

**Variante 3:**  
Ligne de tram jusqu'à Archamps desserte concentrée du centre de St Julien



- Mobilité
- Liaison vers le coeur d'agglomération (axe fort TP)
  - Liaison vers le centre régional
  - Liaison vers un pôle périphérique
  - Liaison vers un pôle touristique
  - Liaison express
  - Rabattement vers une interface (gare, ligne tram)
  - Interface
  - Centre régional
  - Pôle périphérique (projet stratégique de développement, centre local)

### 4.2 PACA Genève - Plaine de l'Aire - St Julien

Proposition d'urbanisation de Neydens-Cervonnex  
Variante 1

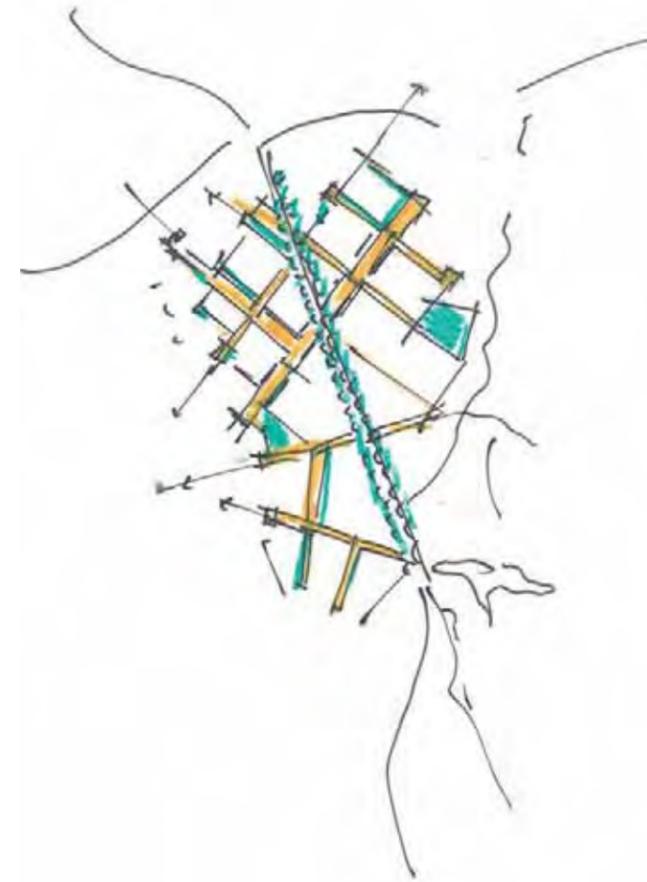
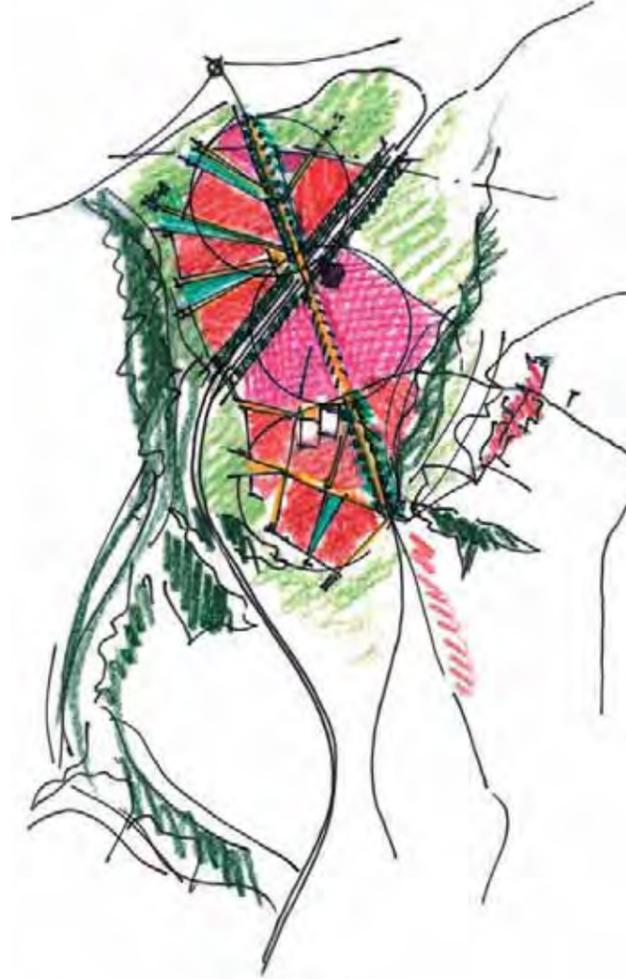
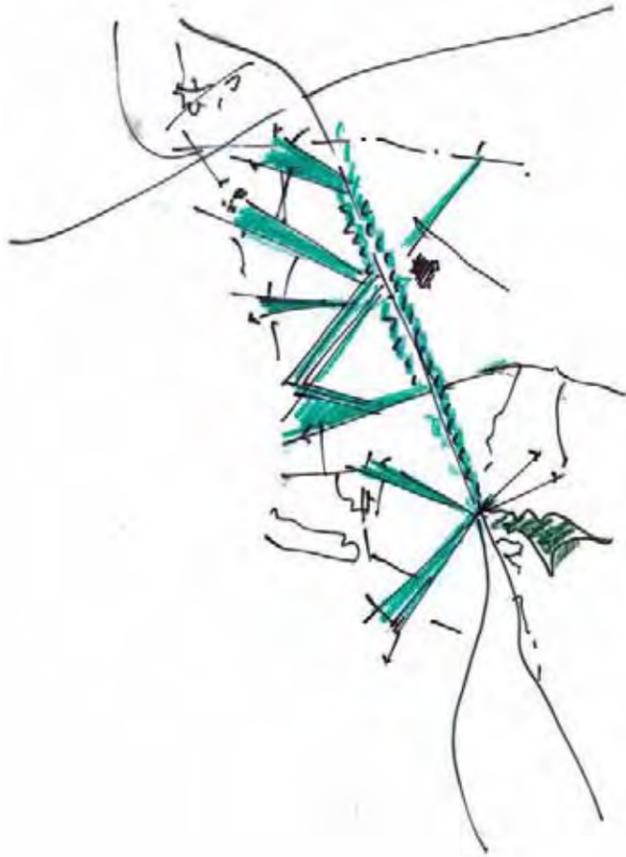
Proposition d'urbanisation de Neydens-Cervonnex  
Variante 2

Charpente paysagère

Structure urbaine

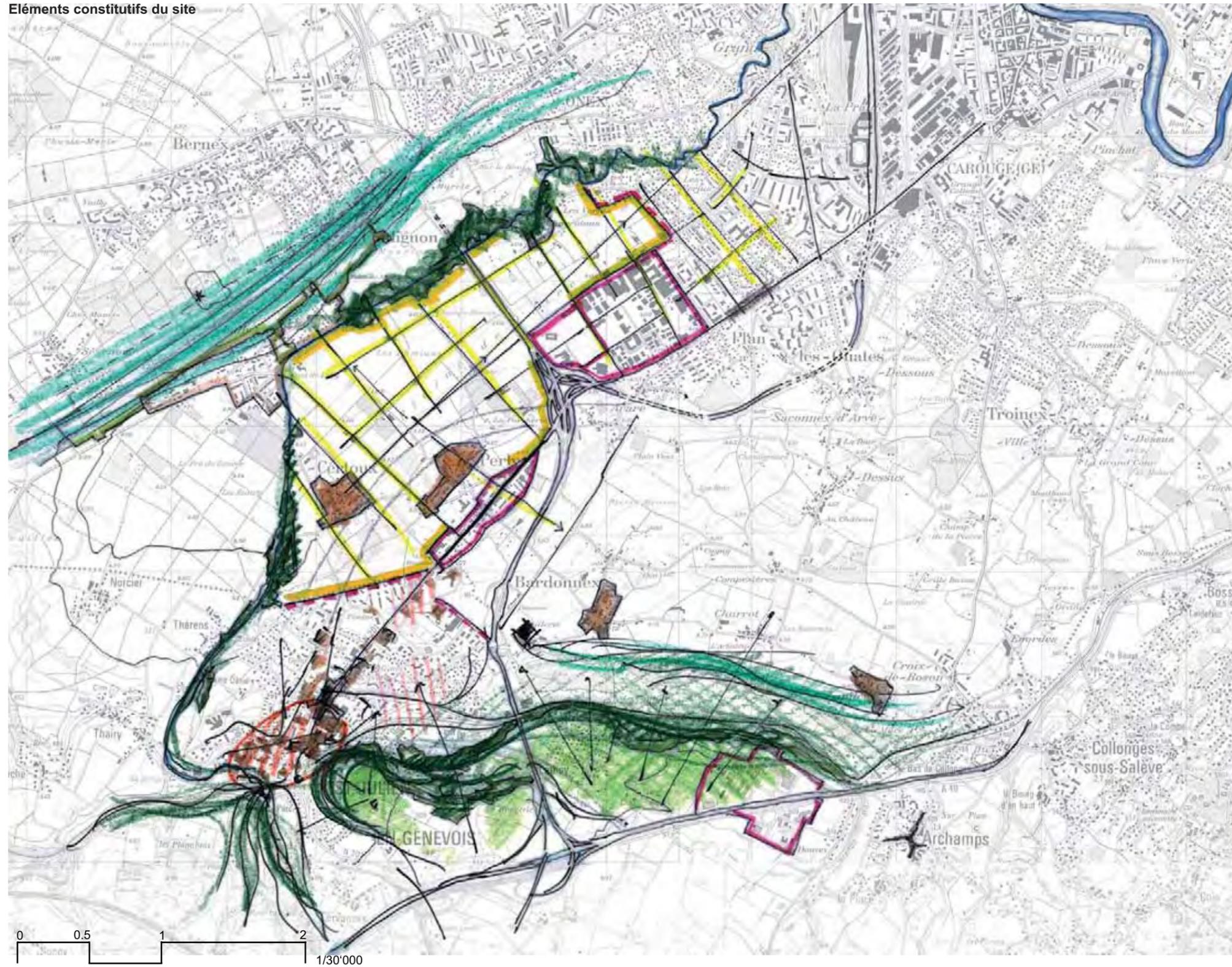
Charpente des espaces publics  
(couverture de la future autoroute)

Structure urbaine



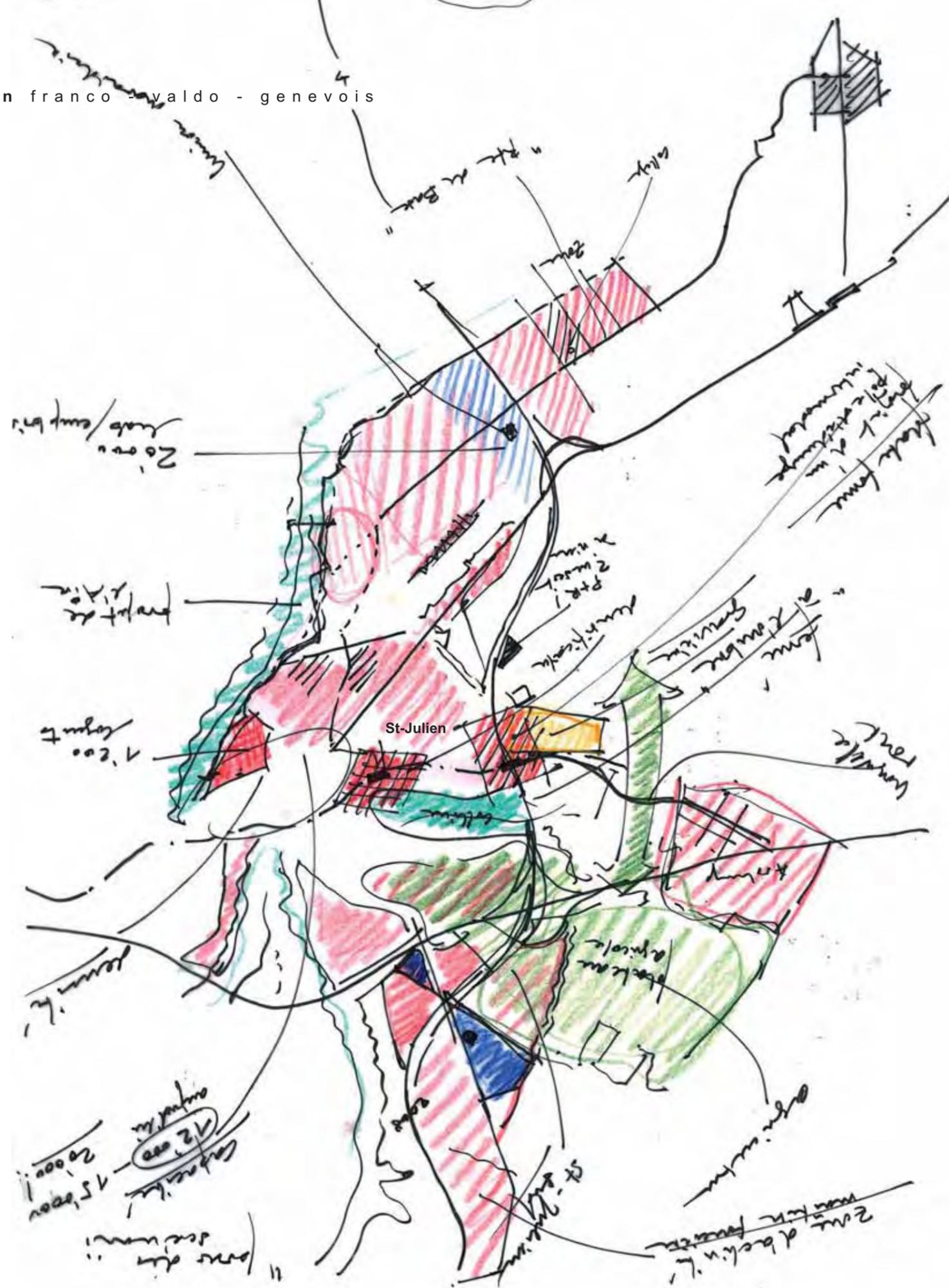
## 4.2 PACA Genève - Plaine de l'Aire - St Julien

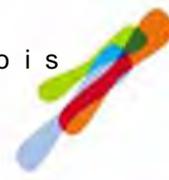
Eléments constitutifs du site



Croquis de l'atelier du 5 février 2008

### 4.2 PACA Genève - Plaine de l'Aire - St Julien





### 4.3. PACA / PSD Nyon - St Cergue

#### Enjeux urbanisation et paysage

- Rechercher le long de l'axe Nyon - St Cergue - Les Rousses les potentiels de densification du tissu urbain existant et les secteurs de développement urbain à proximité des arrêts RER (rayon env. 500m).
- Eviter le développement des zones en dehors de ces périmètres (échange de terrains, transfert des droits à bâtir, etc.).
- Rechercher dans les périmètres à proximités des haltes, des structures de quartiers de densité moyenne s'intégrant à la morphologie existante.
- Favoriser les centralités de St Cergue et de Genolier pour l'installation d'équipements publics.

#### Nyon / Le Reposoir / La Petite Prairie

- Prise en compte du développement urbain prévu par le Schéma directeur de l'agglomération nyonnaise (SDAN) et par le concept de développement de la Route de distribution urbaine (RDU).

#### L'Asse / Mondre / La Vuarpillière

- Prise en compte du développement du secteur de développement stratégique prévu par le Schéma directeur de l'agglomération nyonnaise (SDAN). Etudier des variantes d'urbanisation pour l'implantation d'entreprises à haute valeur ajoutée. Conformément aux conclusions de l'étude de conformité Installations commerciales à fortes fréquentations (ICFF) du SDAN accompagner la mise en place de Fléchères nord pour une destination de type tertiaire supérieur (Signy-Centre) le long de la route Blanche au Nord de la jonction.
- Remettre en question le projet du P+R à Bochet.
- Etudier l'aménagement d'une seule gare au milieu de la zone d'activité.
- Rechercher une identité et un aménagement pour l'espace paysager entre la route Blanche et l'Asse.
- Prendre en compte le projet de la plate-forme « filière bois » (variante).

#### Trélex / Givrins / Genolier

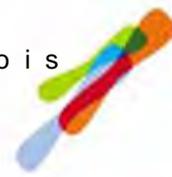
- Densifier les quartiers existants à proximité de la gare et rechercher des extensions urbaines en respectant le patrimoine historique des villages existants. Conserver les espaces paysagers de qualité, les vues significatives sur les silhouettes des villages, ainsi que les points de vue vers le lac Léman et les Alpes.
- Etudier des variantes d'extensions urbaines à Genolier en fonction de l'accessibilité de la gare.
- Favoriser l'aménagement des terrains de sport à proximité du Nyon - St Cergue - Merez ou le regroupement de ces terrains avec les équipements sportifs existants.

#### Arzier / Le Muids

- Etudier la densification le long d'un axe de mobilité douce perpendiculaire entre Arzier et le bourg de Muids, en passant par les deux arrêts du chemin de fer.
- Rechercher une composition urbaine en terrasses en s'appuyant sur le réseau viaires existant.
- Prendre en compte le projet de la plate-forme « filière bois » (variante).

#### St Cergue

- Densifier avec soin le centre de St Cergue par des éléments architecturaux en référence aux volumétries existantes, en respectant la topographie mouvementée et les éléments végétaux principaux.



- Contenir l'urbanisation à l'Est, éviter toute nouvelle mise en zone et mettre en valeur l'espace paysager de la combe de Tancoux.
- Densifier le secteur des Cheseaux.

#### La Givrine / La Cure / Les Jouvencelles / Les Dappes

- Rechercher un concept paysager identitaire et cohérent pour la desserte (routes et parkings) des infrastructures sportives (télésièges, téléskis, colonies de vacances, résidences, future maison de la Nature, etc.) dans le contexte des grands espaces sports et loisirs du parc naturel jurassien.
- Requalifier les espaces publics du secteur de la gare à La Cure en fonction d'une bonne accessibilité pour un P+R et de l'aménagement d'un parking de covoiturage pour les actifs frontaliers.

#### Les Rousses

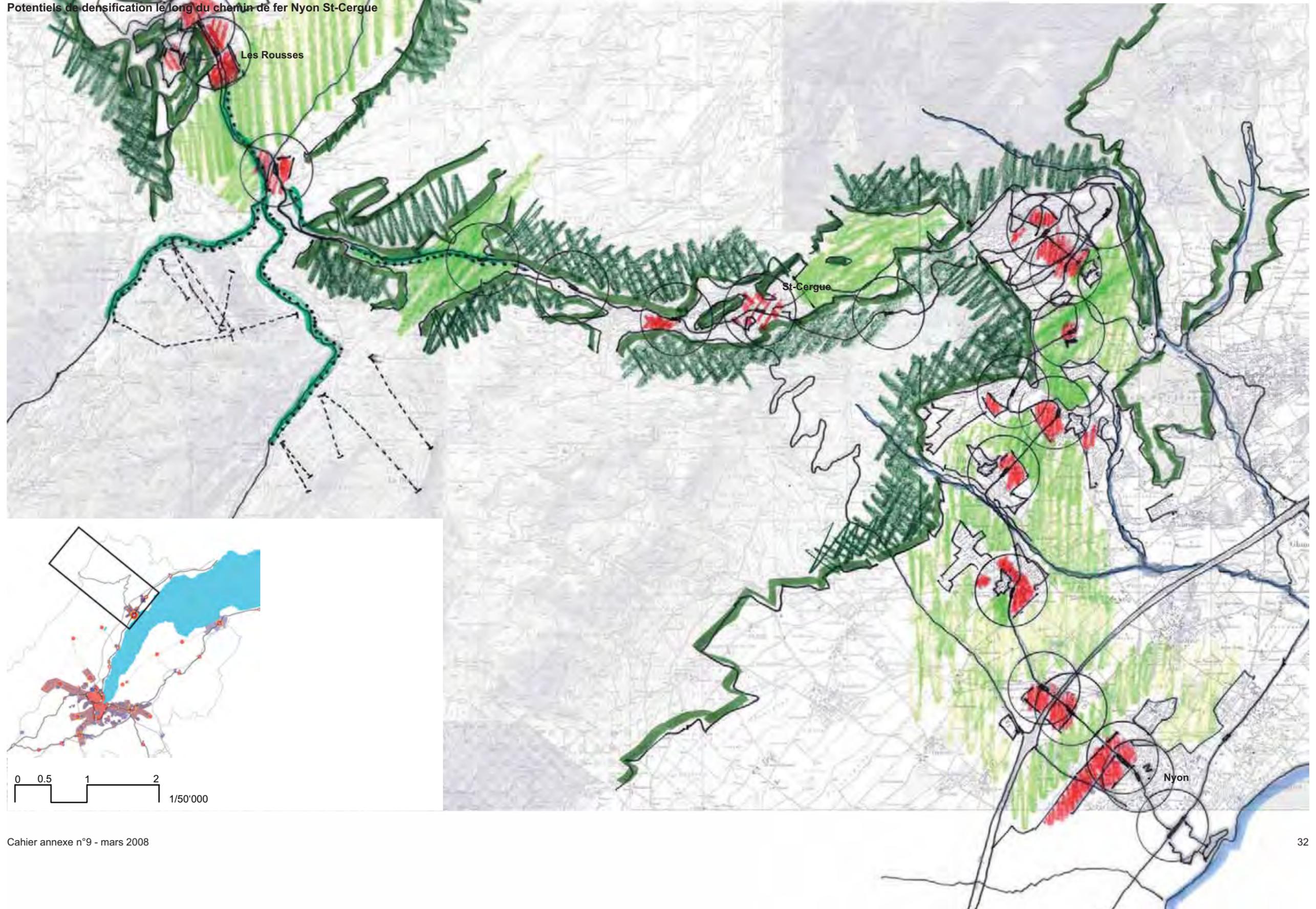
- Restructurer le tissu bâti le long de la route principale pour donner au village un vrai caractère de villégiature.
- Mettre en valeur les potentialités de développement du fort.
- Requalifier le quartier des Rousses-en-Bas.
- Rehausser l'image touristique de la station par un soin accru des aménagements de l'espace public et de l'architecture.

### Enjeux mobilité

- Améliorer la fréquence du chemin de fer Nyon - St Cergue et la vitesse commerciale.
- Prolonger la ligne ferroviaire jusqu'aux Rousses (étudier les différentes variantes de tracé en fonction de la recomposition urbaine de la route principale).
- Développer les haltes du Nyon - St Cergue comme point de départ de randonnée pédestre et de découverte du patrimoine bâti et naturel.
- Améliorer les liaisons TP avec Morez - Morbier et la Vallée de Joux.
- Améliorer la desserte des infrastructures sportives par les TP (skibus).
- Proposer un concept de stationnement volontariste pour favoriser l'usage des TP.
- Simplifier et requalifier les tracés de routes dans et autour du village de la Cure.
- Améliorer la sécurité et la qualité des traversées de localités sans développer de nouvelles routes de contournement.
- Améliorer la sécurité de la Route Blanche dans l'espace ouvert (vitesses trop élevées, traversées dangereuses pour voitures et piétons).

### 4.3 PACA/PSD Nyon - St Cergue

Potentiels de densification le long du chemin de fer Nyon St-Cergue



### 4.3 PACA/PSD Nyon - St Cergue

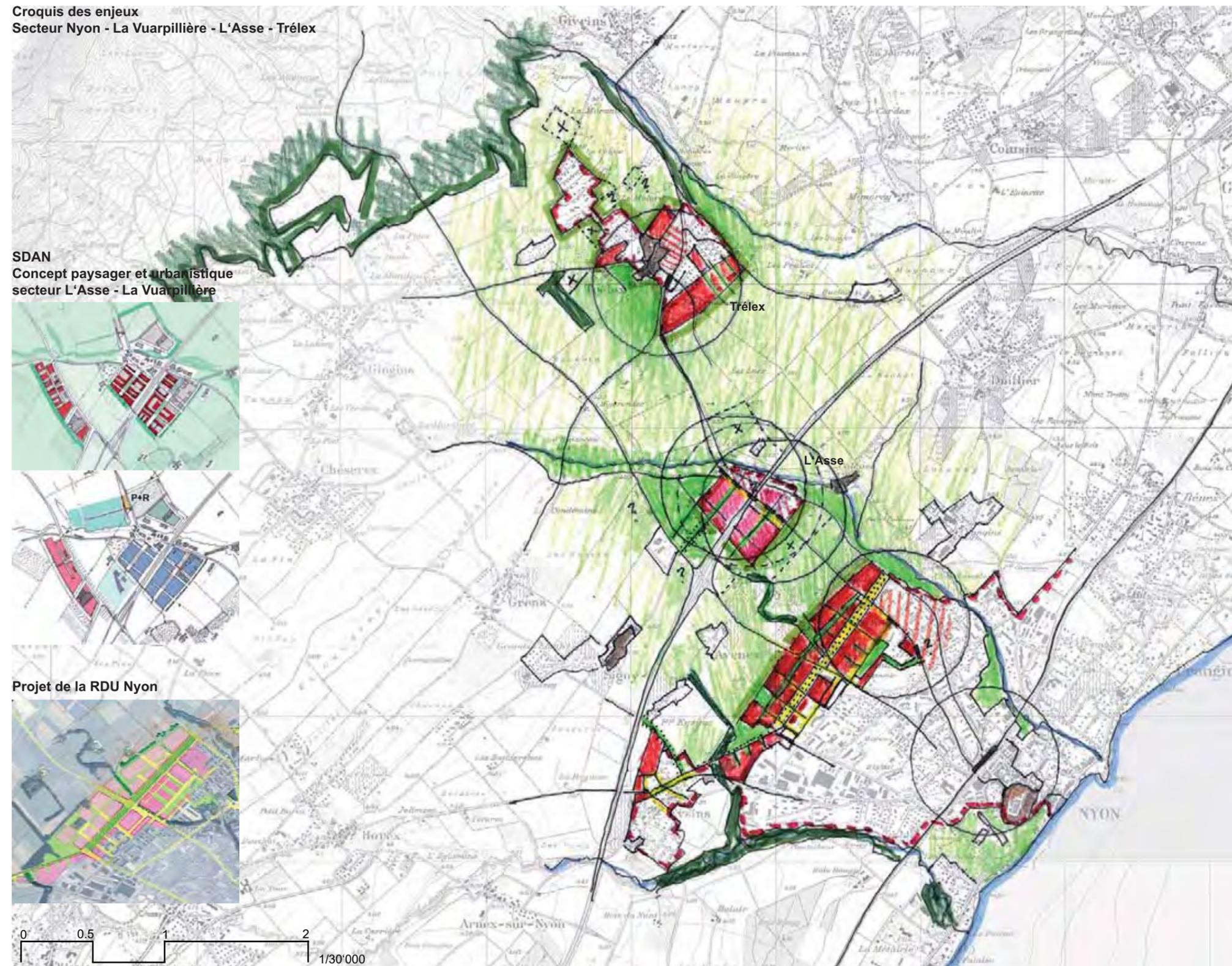
**Croquis des enjeux**

Secteur Nyon - La Vuarpillière - L'Asse - Trélex

**SDAN**  
Concept paysager et urbanistique  
secteur L'Asse - La Vuarpillière



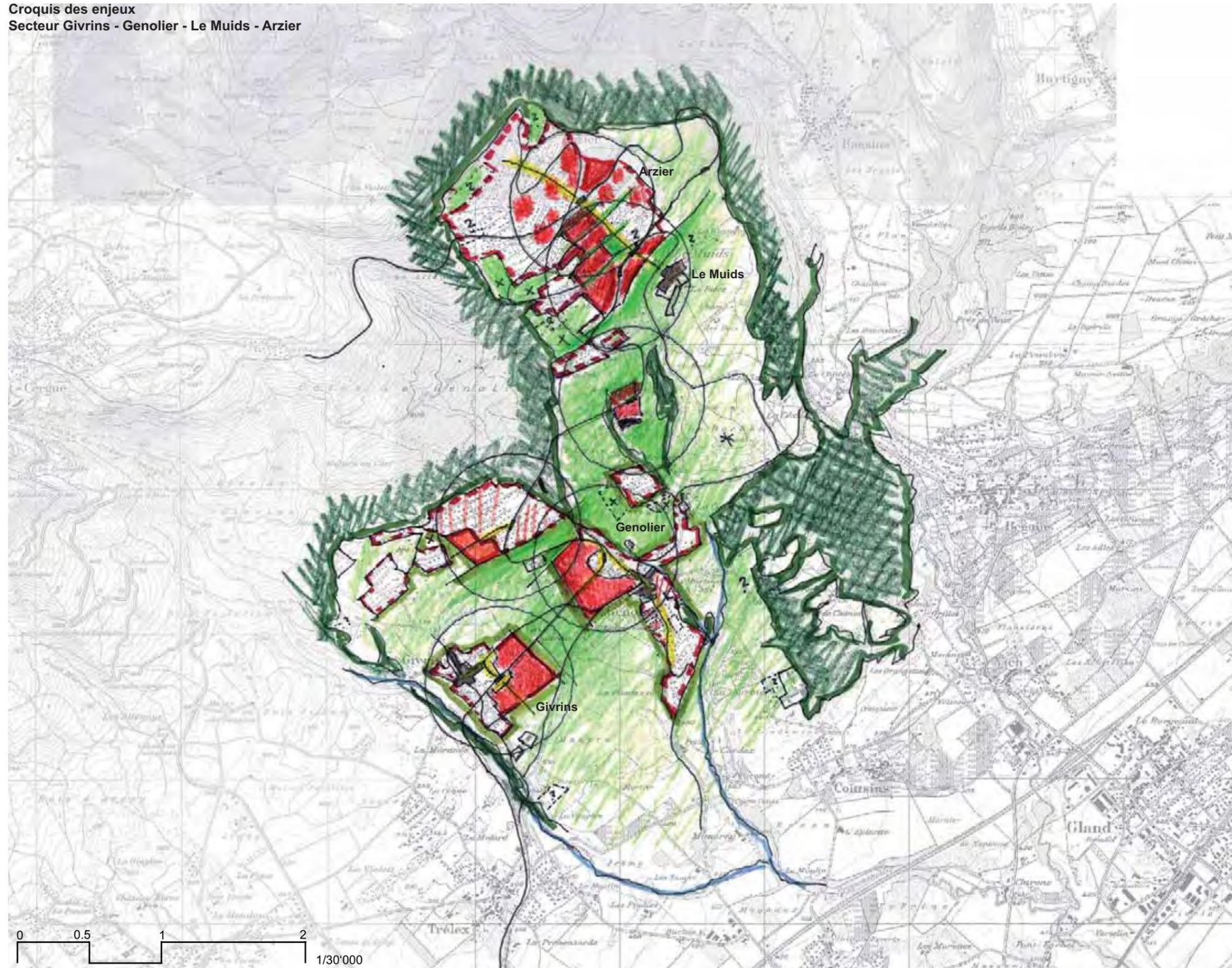
**Projet de la RDU Nyon**



- Urbanisation**
- Développement urbain à vocation mixte, prédominance d'activités économiques, densité élevée
  - Développement urbain à vocation mixte avec prédominance d'habitat, densité élevée
  - Développement urbain à vocation habitat, densité moyenne
  - Développement urbain à vocation industrielle et artisanale
  - Densification / requalification du tissu bâti existant
  - Densification de la couronne suburbaine
  - Espace public majeur / structurant
  - Limite du périmètre de l'urbanisation compacte
  - Point de repère / accent paysager ou architectural
  - Axe structurant
  - Cœur de village
  - Centre ville de Genève
- Mobilité**
- Ligne de chemin de fer / arrêt RER
  - Axe TP fort (tram) / arrêt
  - Axe TP fort (bus avec priorité, type BHNS) / arrêt
  - Autoroute / jonction
- Paysage**
- Espace non-bâti (agriculture, espace naturel, etc.)
  - Parc urbain / parc d'agglomération
  - Axe vert / route arborisée
  - Forêt
  - Lac, cours d'eau
  - Gravières
  - Ligne à haute tension
  - Périmètre des PACA

### 4.3 PACA/PSD Nyon - St Cergue

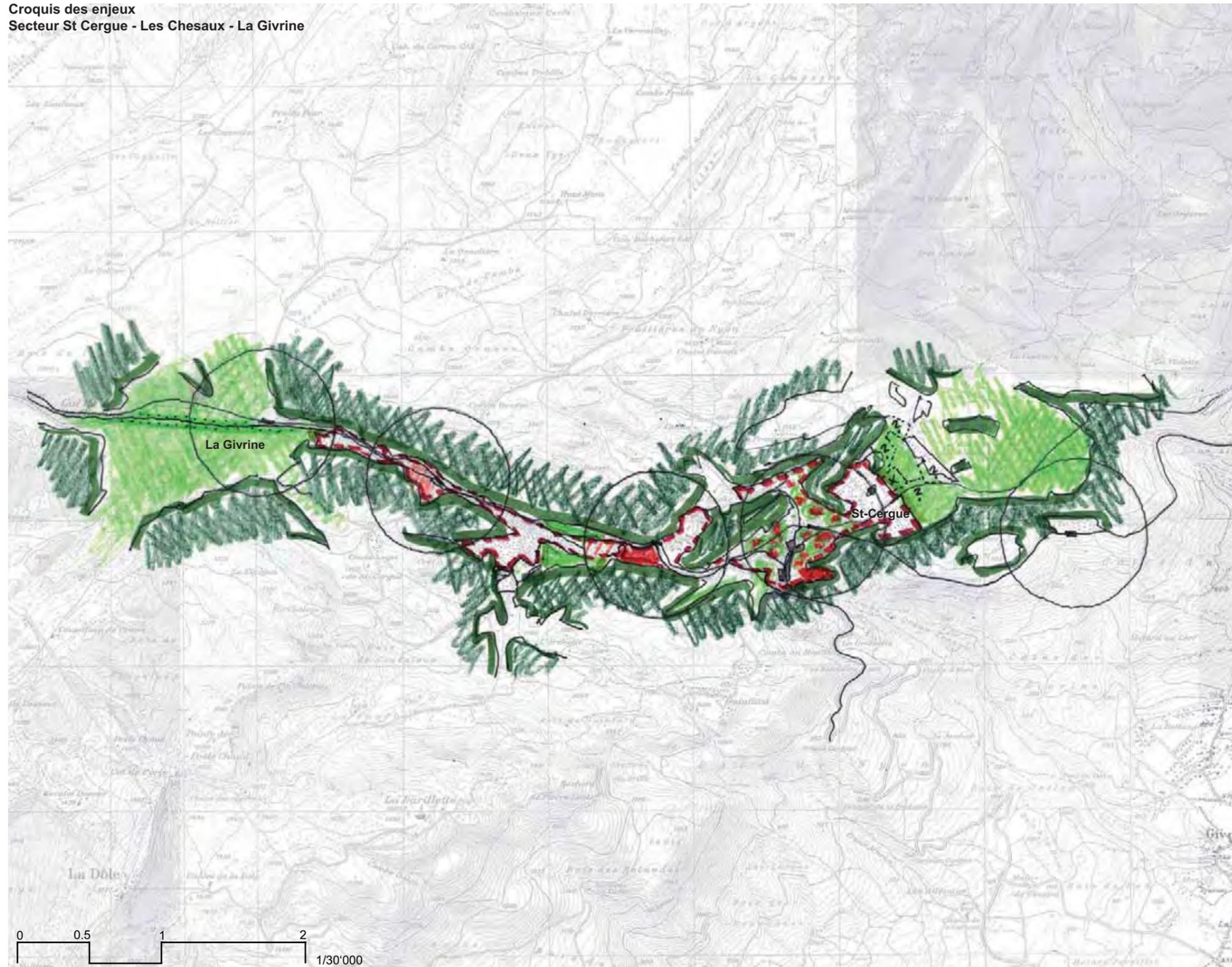
Croquis des enjeux  
Secteur Givrins - Genolier - Le Muids - Arzier



- Urbanisation**
- Développement urbain à vocation mixte, prédominance d'activités économiques, densité élevée
  - Développement urbain à vocation mixte avec prédominance d'habitat, densité élevée
  - Développement urbain à vocation habitat, densité moyenne
  - Développement urbain à vocation industrielle et artisanale
  - Densification / requalification du tissu bâti existant
  - Densification de la couronne suburbaine
  - Espace public majeur / structurant
  - Limite du périmètre de l'urbanisation compacte
  - Point de repère / accent paysager ou architectural
  - Axe structurant
  - Cœur de village
  - Centre ville de Genève
- Mobilité**
- Ligne de chemin de fer / arrêt RER
  - Axe TP fort (tram) / arrêt
  - Axe TP fort (bus avec priorité, type BHNS) / arrêt
  - Autoroute / jonction
- Paysage**
- Espace non-bâti (agriculture, espace naturel, etc.)
  - Parc urbain / parc d'agglomération
  - Axe vert / route arborisée
  - Forêt
  - Lac, cours d'eau
  - Gravières
  - Ligne à haute tension
  - Périmètre des PACA

### 4.3 PACA/PSD Nyon - St Cergue

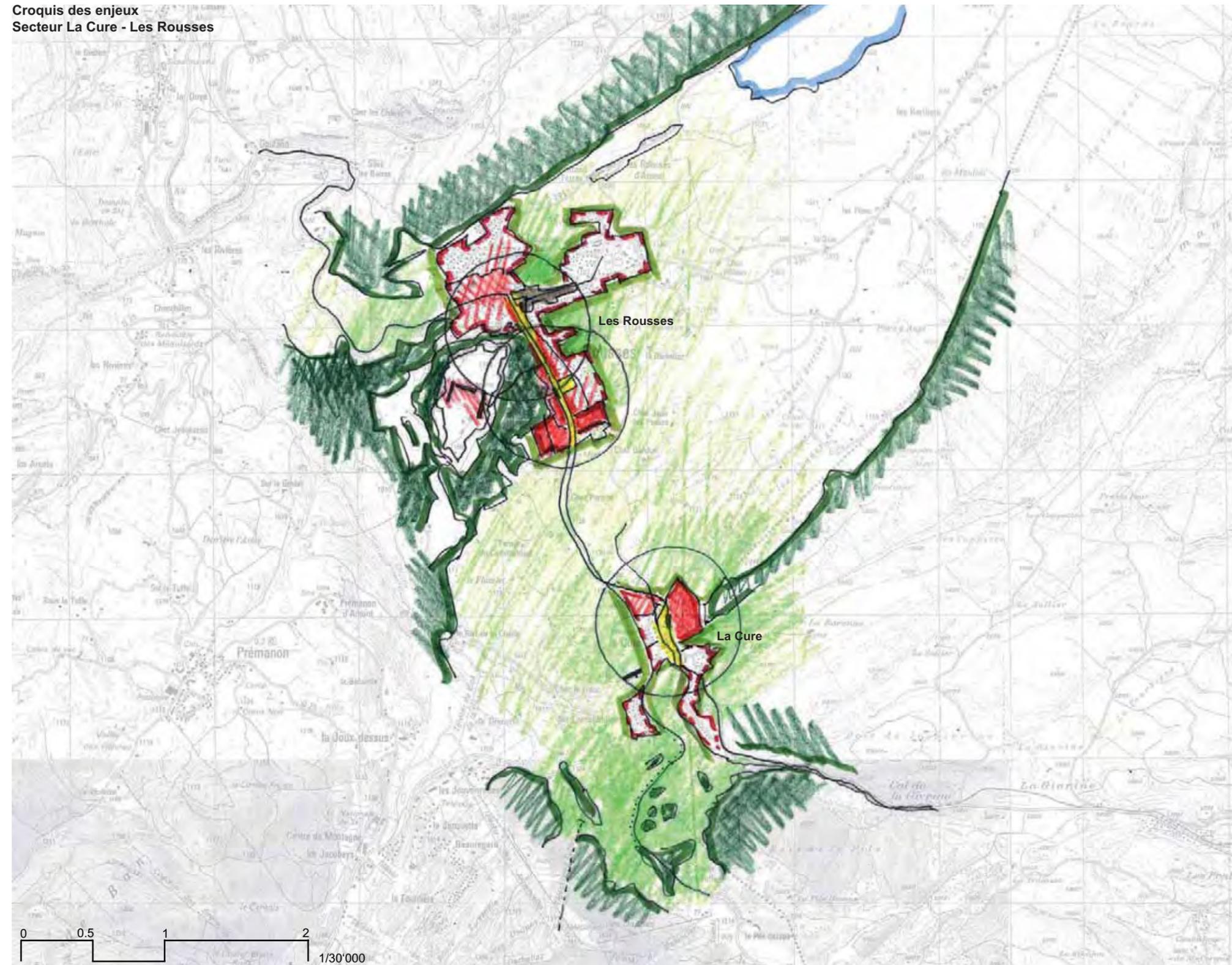
Croquis des enjeux  
Secteur St Cergue - Les Chesaux - La Givrine



- Urbanisation**
- Développement urbain à vocation mixte, prédominance d'activités économiques, densité élevée
  - Développement urbain à vocation mixte avec prédominance d'habitat, densité élevée
  - Développement urbain à vocation habitat, densité moyenne
  - Développement urbain à vocation industrielle et artisanale
  - Densification / requalification du tissu bâti existant
  - Densification de la couronne suburbaine
  - Espace public majeur / structurant
  - Limite du périmètre de l'urbanisation compacte
  - Point de repère / accent paysager ou architectural
  - Axe structurant
  - Cœur de village
  - Centre ville de Genève
- Mobilité**
- Ligne de chemin de fer / arrêt RER
  - Axe TP fort (tram) / arrêt
  - Axe TP fort (bus avec priorité, type BHNS) / arrêt
  - Autoroute / jonction
- Paysage**
- Espace non-bâti (agriculture, espace naturel, etc.)
  - Parc urbain / parc d'agglomération
  - Axe vert / route arborisée
  - Forêt
  - Lac, cours d'eau
  - Gravières
  - Ligne à haute tension
  - Périmètre des PACA

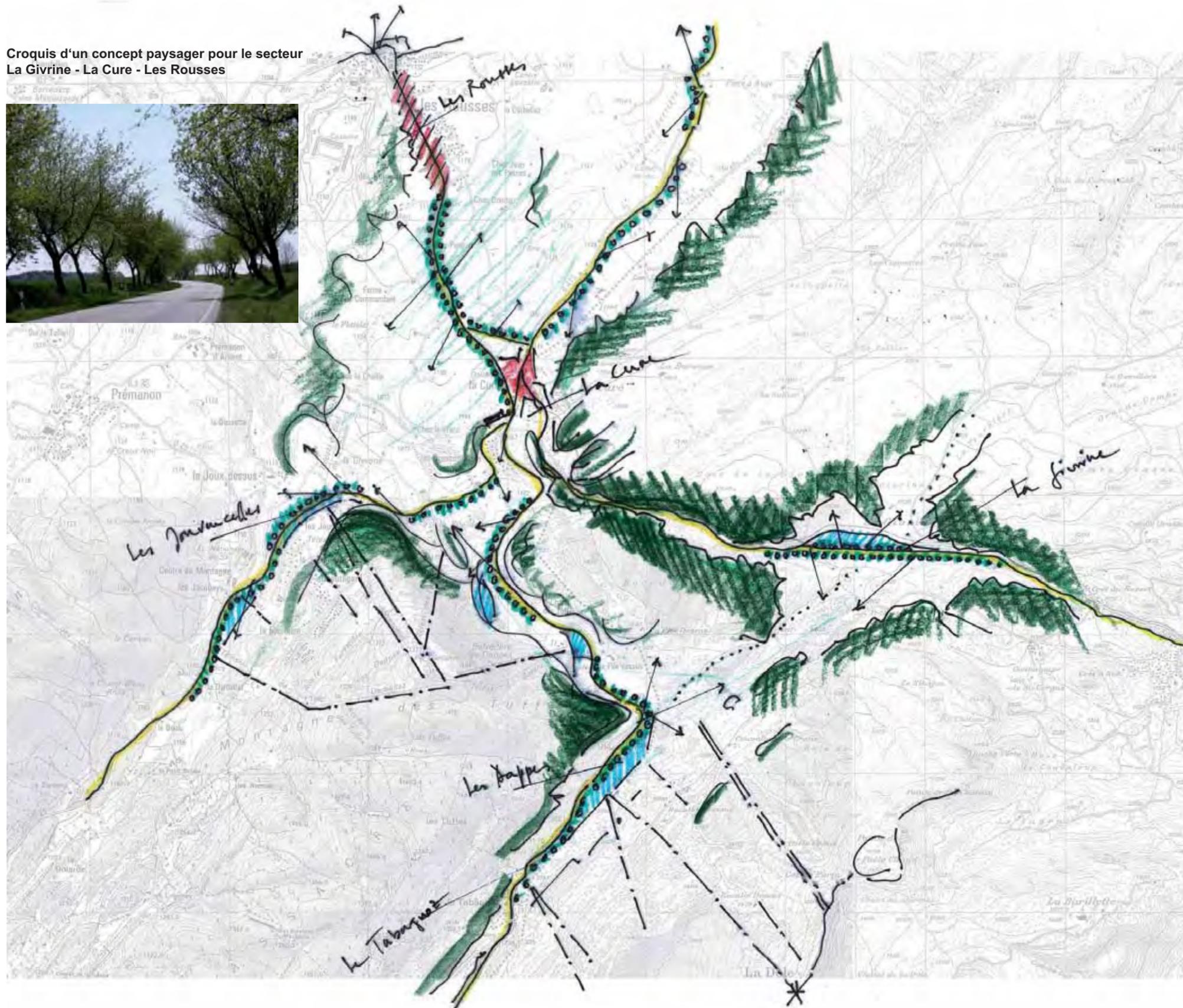
### 4.3 PACA/PSD Nyon - St Cergue

Croquis des enjeux  
Secteur La Cure - Les Rousses



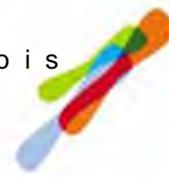
- Urbanisation**
- Développement urbain à vocation mixte, prédominance d'activités économiques, densité élevée
  - Développement urbain à vocation mixte avec prédominance d'habitat, densité élevée
  - Développement urbain à vocation habitat, densité moyenne
  - Développement urbain à vocation industrielle et artisanale
  - Densification / requalification du tissu bâti existant
  - Densification de la couronne suburbaine
  - Espace public majeur / structurant
  - Limite du périmètre de l'urbanisation compacte
  - Point de repère / accent paysager ou architectural
  - Axe structurant
  - Cœur de village
  - Centre ville de Genève
- Mobilité**
- Ligne de chemin de fer / arrêt RER
  - Axe TP fort (tram) / arrêt
  - Axe TP fort (bus avec priorité, type BHNS) / arrêt
  - Autoroute / jonction
- Environnement**
- Espace non-bâti (agriculture, espace naturel, etc.)
  - Parc urbain / parc d'agglomération
  - Axe vert / route arborisée
  - Forêt
  - Lac, cours d'eau
  - Gravières
  - Ligne à haute tension
  - Périmètre des PACA

Croquis d'un concept paysager pour le secteur  
La Givrine - La Cure - Les Rousses



### 4.3 PACA/PSD Nyon - St Cergue





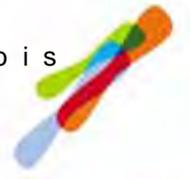
## 4.4. PACA Meyrin - St Genis - Thoiry

### Enjeux urbanisation et paysage

- Requalification de l'axe Cornavin - St Genis, sous forme d'un espace public majeur et structurant.
- Rechercher, le long de cet axe, les potentiels de densification du tissu urbain existant et les secteurs de restructuration et de développement urbain (secteur gare Cornavin, la Forêt, Mervelet, Villars, Cointrin, extension urbaine du centre de Meyrin, etc.).
- Etudier l'extension des zones d'activité de Zimeysa (ZI Meyrin-Satigny), des Zibat (ZI Batailles) et Zimoga (ZI Mouille-Galand) en tenant compte des zones de bruit de l'aéroport, de l'accessibilité et de la qualité paysagère du site.
- Développer le potentiel « emblématique » aux abords de l'arrêt TCMC « Hôpital de la Tour » porte d'entrée du cœur de l'agglomération.
- Mise en valeur des entités paysagères de La Garenne et du Château des Bois.
- Mise en valeur des potentiels de développement au Sud de l'aéroport.
- Développer le pôle d'activités transfrontalier du Rectangle d'Or au Nord de l'aéroport et mise en valeur de son parc paysager.
- Etudier l'extension urbaine limitée à Satigny.
- Contenir et intégrer l'extension de la zone industrielle Zibay dans le paysage sensible entre les Bois et le Rhône.
- Développer le centre régional de St Genis et densifier le tissu bâti existant. Faire un choix de stratégie de développement entre un nouveau pôle de développement à Sergy Gare ou près du lieu-dit Fontaine de St Genis (St Genis Nord-Est, secteur Nord de la Zone de l'Allondon). Eviter les scénarii de développement continu Sergy - Thoiry ou celui St Genis Sud-Ouest (urbanisation complète du lieu-dit le Grand Pré). Pour autant, les différentes variantes doivent être étudiées pour permettre le choix d'un scénario préférentiel.
- Développer et densifier le secteur Carrefour de France - Technoparc, sous forme d'un pôle d'emplois majeur.
- Requalifier la zone d'activité de l'Allondon en favorisant la mixité des activités.
- Etudier l'extension du site du CERN au Nord-Est de la route de Meyrin, en respectant la qualité paysagère du site (p.ex. sous forme d'une concentration du domaine bâti entre la forêt ou sous forme de différents éléments construits dans un parc paysager).
- Mettre en valeur la qualité paysagère du pied du Jura en limitant les extensions urbaines des villages (St Jean de Gonville, Fénières, Thoiry, Allemogne, Sergy, Villeneuve, Grozet).
- Créer une ambiance de « parc d'habitations » pour les développements limités de ces villages, en assurant une structuration paysagère de l'urbanisation (sous forme de « doigts verts » ou de « pocket parcs »).
- Préserver les corridors biologiques et les coupures vertes.
- Mise en valeur des points de vues sur le Jura depuis l'axe Meyrin - St Genis.

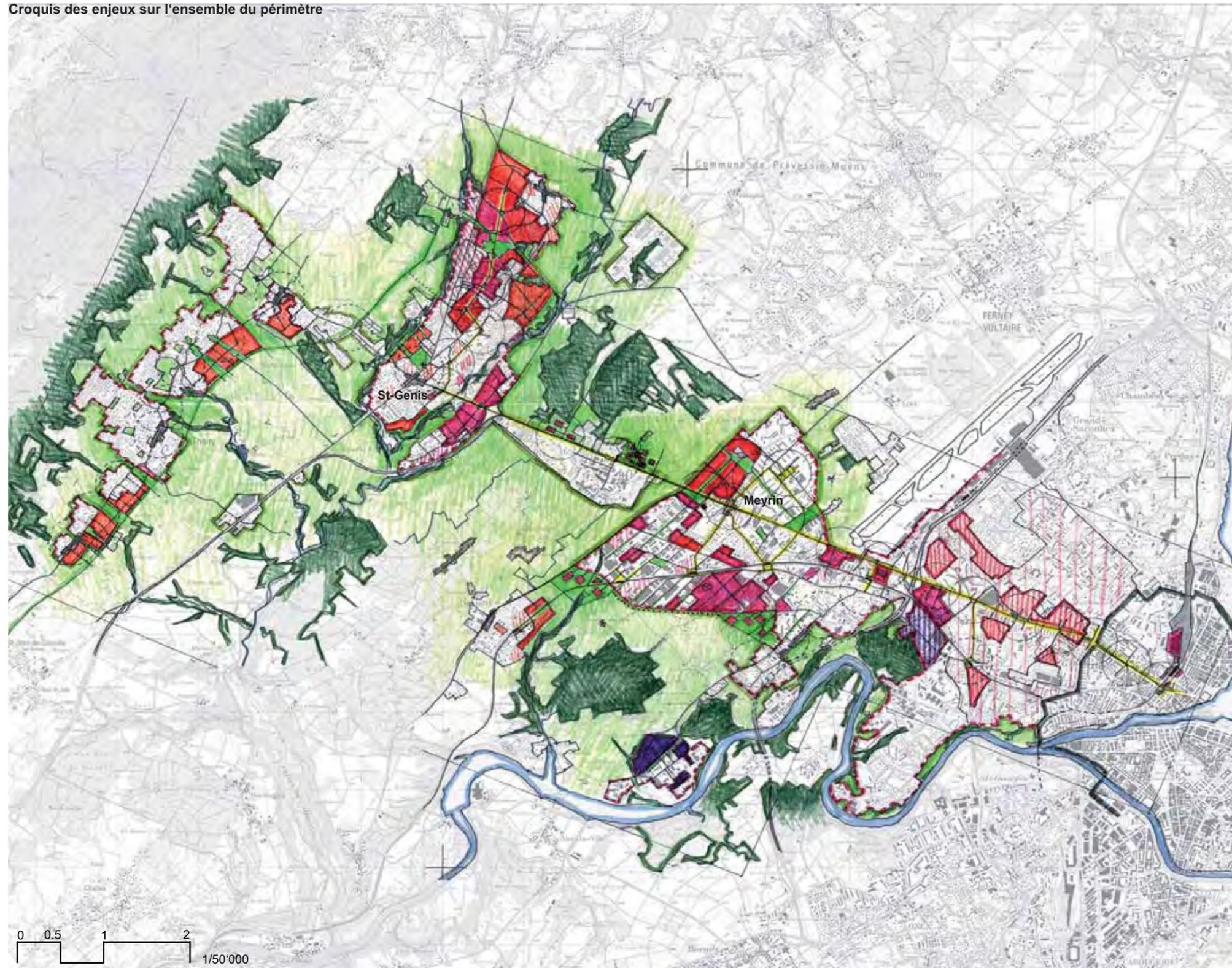
### Enjeux mobilité

- Prolonger l'axe TP fort (tram), du cœur d'agglomération vers St Genis (première phase jusqu'au CERN Carrefour de France, deuxième phase jusqu'à Sergy Gare ou Fontaine de St Genis : tracé à étudier).
- Réaliser des liaisons (bus) des centres locaux (Sergy - Thoiry et Gex) vers le centre régional de St Genis.

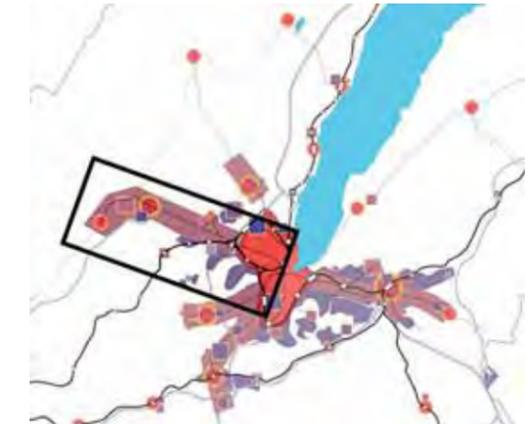


- Réaliser des liaisons TP (bus) du centre urbain de Meyrin vers les pôles périphériques (zone d'activité Rectangle d'Or, zone d'activité Meyrin-Zimeysa, Zibat et Zimoga).
- Assurer un rabattement des pôles périphériques vers la gare de Zimeysa (ou autre gare RER).
- Réaliser un rabattement de Vernier vers une interface avec le RER.
- Etudier l'emplacement des nouvelles haltes du RER entre la station de Zimeysa et Satigny.
- Requalifier le tracé de chemin de fer entre Thoiry et St Genis comme axe de mobilité douce.

Croquis des enjeux sur l'ensemble du périmètre



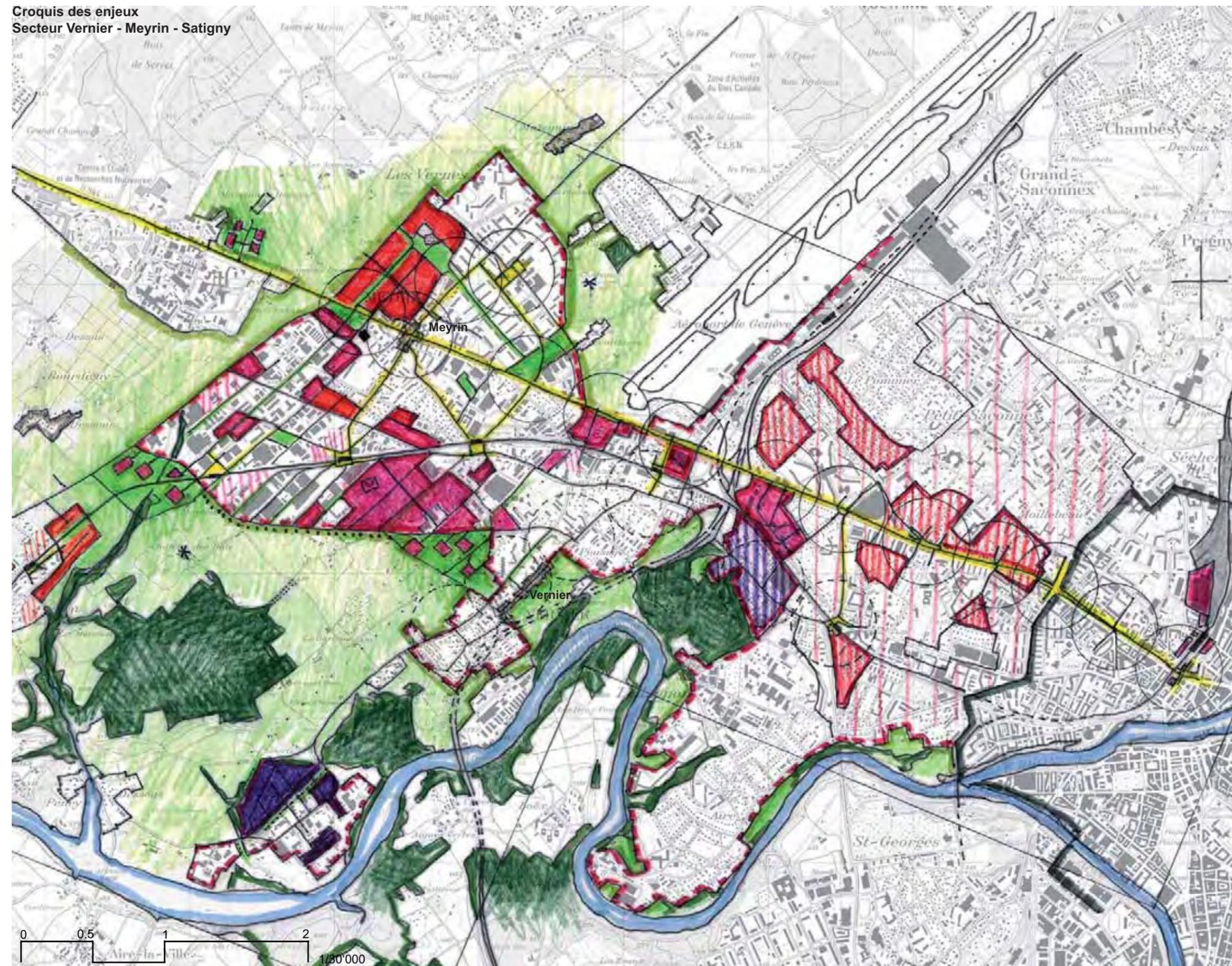
#### 4.4 PACA Meyrin - St Genis - Thoiry



- Urbanisation**
- Développement urbain à vocation mixte, prédominance d'activités économiques, densité élevée
  - Développement urbain à vocation mixte avec prédominance d'habitat, densité élevée
  - Développement urbain à vocation habitat, densité moyenne
  - Développement urbain à vocation industrielle et artisanale
  - Densification / requalification du tissu bâti existant
  - Densification de la couronne suburbaine
  - Espace public majeur / structurant
  - Limite du périmètre de l'urbanisation compacte
  - Point de repère / accent paysager ou architectural
  - Axe structurant
  - Cœur de village
  - Centre ville de Genève
- Mobilité**
- Ligne de chemin de fer / arrêt RER
  - Axe TP fort (tram) / arrêt
  - Axe TP fort (bus avec priorité, type BHNS) / arrêt
  - Autoroute / jonction
  - Espace non-bâti (agriculture, espace naturel, etc.)
  - Parc urbain / parc d'agglomération
  - Axe vert / route arborisée
  - Forêt
  - Lac, cours d'eau
  - Gravières
  - Ligne à haute tension
  - Périmètre des PACA

#### 4.4 PACA Meyrin - St Genis - Thoiry

Croquis des enjeux  
Secteur Vernier - Meyrin - Satigny



- Urbanisation**
- Développement urbain à vocation mixte, prédominance d'activités économiques, densité élevée
  - Développement urbain à vocation mixte avec prédominance d'habitat, densité élevée
  - Développement urbain à vocation habitat, densité moyenne
  - Développement urbain à vocation industrielle et artisanale
  - Densification / requalification du tissu bâti existant
  - Densification de la couronne suburbaine
  - Espace public majeur / structurant
  - Limite du périmètre de l'urbanisation compacte
  - \* Point de repère / accent paysager ou architectural
  - Axe structurant
  - Cœur de village
  - Centre ville de Genève
- Mobilité**
- Ligne de chemin de fer / arrêt RER
  - Axe TP fort (tram) / arrêt
  - Axe TP fort (bus avec priorité, type BHNS) / arrêt
  - Autoroute / jonction
- Paysage**
- Espace non-bâti (agriculture, espace naturel, etc.)
  - Parc urbain / parc d'agglomération
  - Axe vert / route arborisée
  - Forêt
  - Lac, cours d'eau
  - Gravières
  - Ligne à haute tension
  - Périmètre des PACA

Proposition d'urbanisation de la zone d'activités Zimeysa - Meyrin - Satigny  
Variante 1: extension étendue avec pénétrantes de verdure



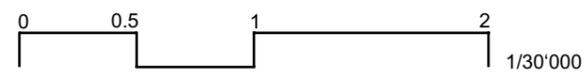
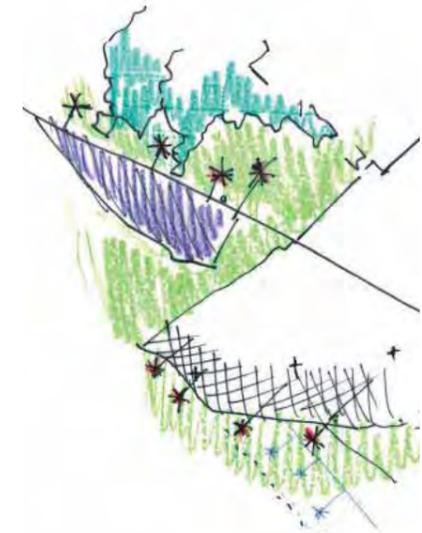
Proposition d'urbanisation de la zone d'activités Zimeysa - Meyrin - Satigny  
Variante 2: extension compacte avec nouvelle halte RER entre Zimeysa et Satigny, parc paysager avec entreprises à haute valeur ajoutée



#### 4.4 PACA Meyrin - St Genis - Thoiry

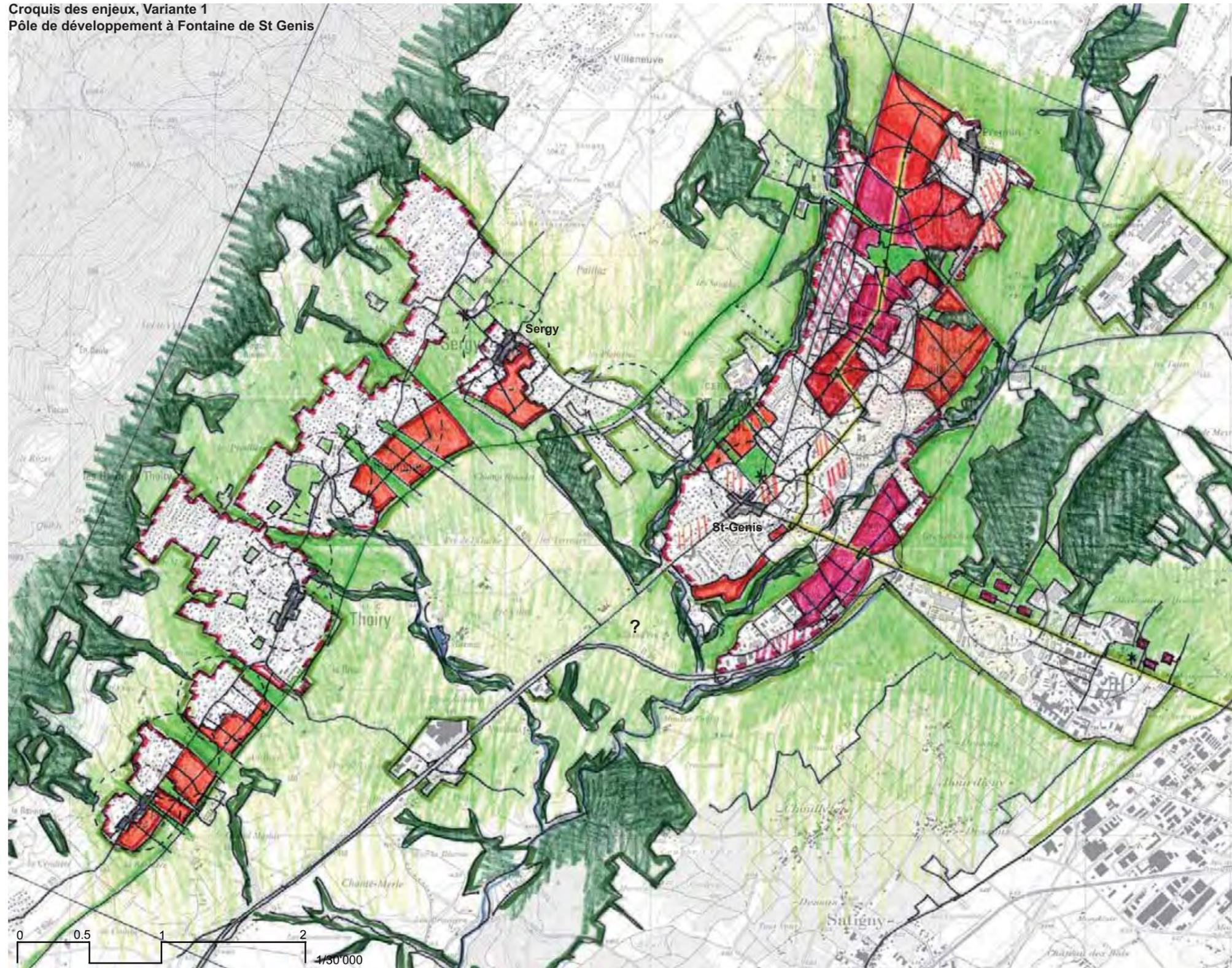


Croquis de principe: Parc paysager avec insertion d'objets architecturaux de qualité (route de Meyrin et route de Satigny - Montfleury)



#### 4.4 PACA Meyrin - St Genis - Thoiry

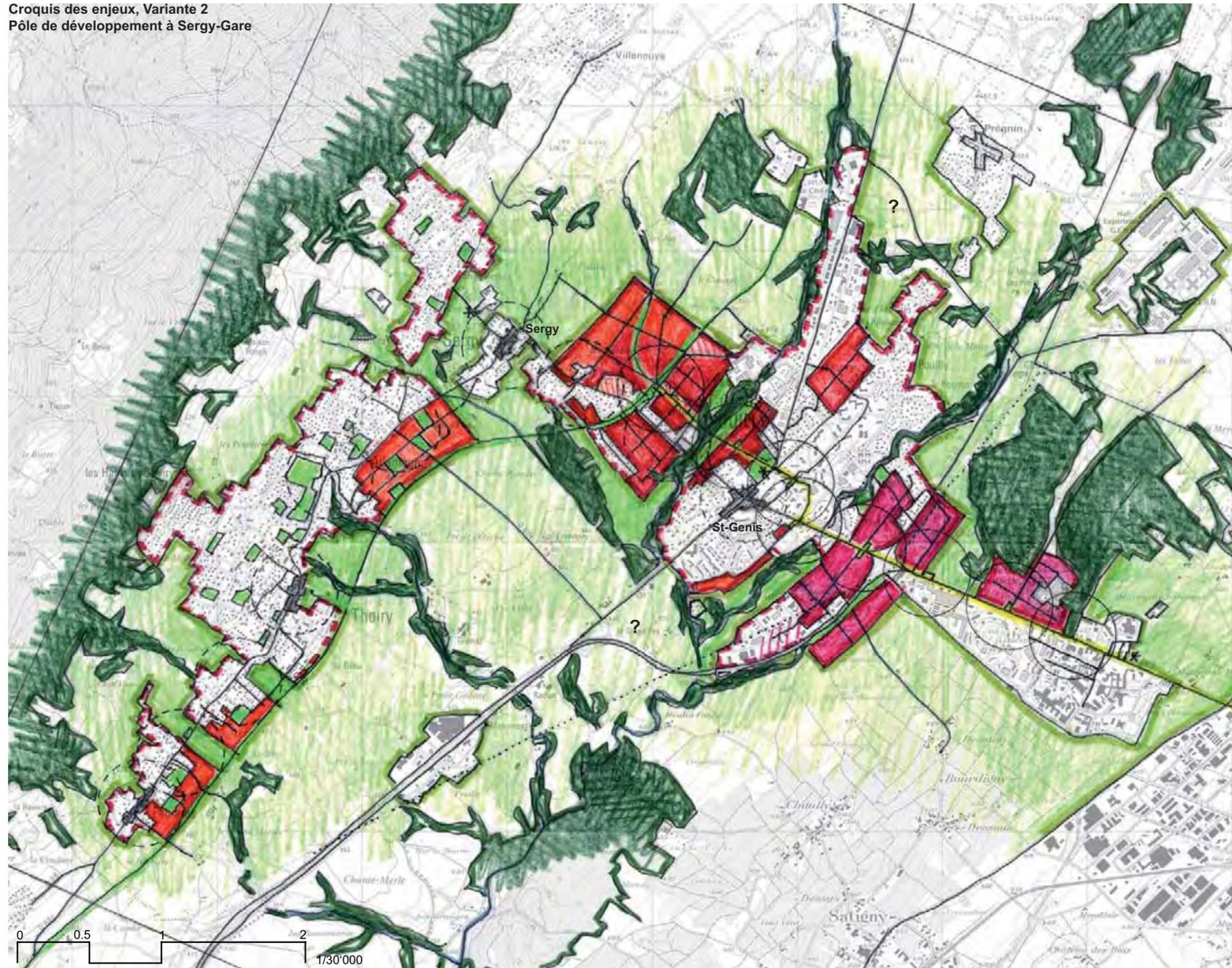
Croquis des enjeux, Variante 1  
Pôle de développement à Fontaine de St Genis



- Urbanisation**
- Développement urbain à vocation mixte, prédominance d'activités économiques, densité élevée
  - Développement urbain à vocation mixte avec prédominance d'habitat, densité élevée
  - Développement urbain à vocation habitat, densité moyenne
  - Développement urbain à vocation industrielle et artisanale
  - Densification / requalification du tissu bâti existant
  - Densification de la couronne suburbaine
  - Espace public majeur / structurant
  - Limite du périmètre de l'urbanisation compacte
  - Point de repère / accent paysager ou architectural
  - Axe structurant
  - Cœur de village
  - Centre ville de Genève
- Mobilité**
- Ligne de chemin de fer / arrêt RER
  - Axe TP fort (tram) / arrêt
  - Axe TP fort (bus avec priorité, type BHNS) / arrêt
  - Autoroute / jonction
- Paysage**
- Espace non-bâti (agriculture, espace naturel, etc.)
  - Parc urbain / parc d'agglomération
  - Axe vert / route arborisée
  - Forêt
  - Lac, cours d'eau
  - Gravières
  - Ligne à haute tension
  - Périmètre des PACA

#### 4.4 PACA Meyrin - St Genis - Thoiry

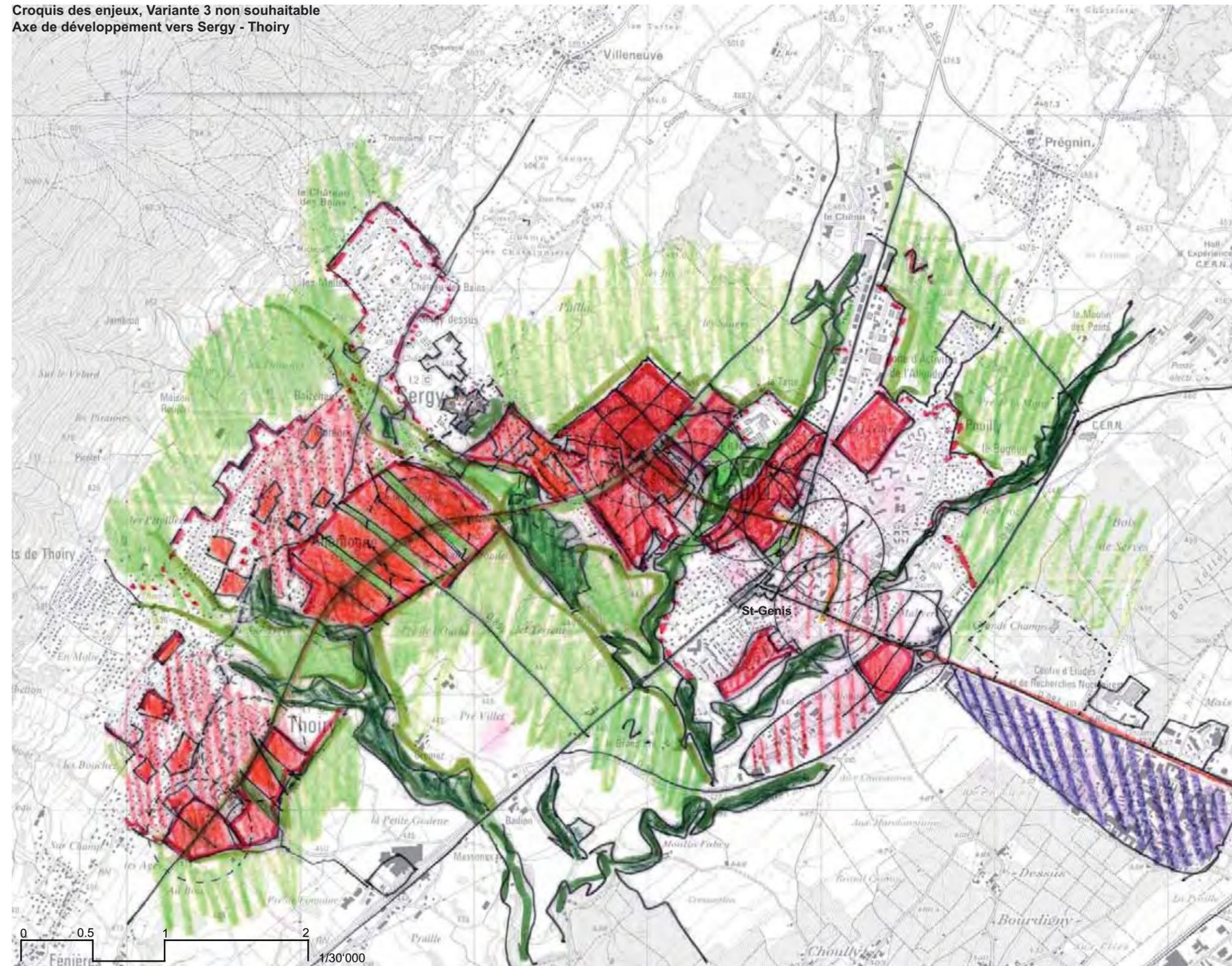
Croquis des enjeux, Variante 2  
Pôle de développement à Sergy-Gare



- Urbanisation**
- Développement urbain à vocation mixte, prédominance d'activités économiques, densité élevée
  - Développement urbain à vocation mixte avec prédominance d'habitat, densité élevée
  - Développement urbain à vocation habitat, densité moyenne
  - Développement urbain à vocation industrielle et artisanale
  - Densification / requalification du tissu bâti existant
  - Densification de la couronne suburbaine
  - Espace public majeur / structurant
  - Limite du périmètre de l'urbanisation compacte
  - Point de repère / accent paysager ou architectural
  - Axe structurant
  - Cœur de village
  - Centre ville de Genève
- Mobilité**
- Ligne de chemin de fer / arrêt RER
  - Axe TP fort (tram) / arrêt
  - Axe TP fort (bus avec priorité, type BHNS) / arrêt
  - Autoroute / jonction
- Environnement**
- Espace non-bâti (agriculture, espace naturel, etc.)
  - Parc urbain / parc d'agglomération
  - Axe vert / route arborisée
  - Forêt
  - Lac, cours d'eau
  - Gravières
  - Ligne à haute tension
  - Périmètre des PACA

#### 4.4 PACA Meyrin - St Genis - Thoiry

Croquis des enjeux, Variante 3 non souhaitable  
Axe de développement vers Sergy - Thoiry



- Urbanisation**
- Développement urbain à vocation mixte, prédominance d'activités économiques, densité élevée
  - Développement urbain à vocation mixte avec prédominance d'habitat, densité élevée
  - Développement urbain à vocation habitat, densité moyenne
  - Développement urbain à vocation industrielle et artisanale
  - Densification / requalification du tissu bâti existant
  - Densification de la couronne suburbaine
  - Espace public majeur / structurant
  - Limite du périmètre de l'urbanisation compacte
  - Point de repère / accent paysager ou architectural
  - Axe structurant
  - Cœur de village
  - Centre ville de Genève
- Mobilité**
- Ligne de chemin de fer / arrêt RER
  - Axe TP fort (tram) / arrêt
  - Axe TP fort (bus avec priorité, type BHNS) / arrêt
  - Autoroute / jonction
- Paysage**
- Espace non-bâti (agriculture, espace naturel, etc.)
  - Parc urbain / parc d'agglomération
  - Axe vert / route arborisée
  - Forêt
  - Lac, cours d'eau
  - Gravières
  - Ligne à haute tension
  - Périmètre des PACA

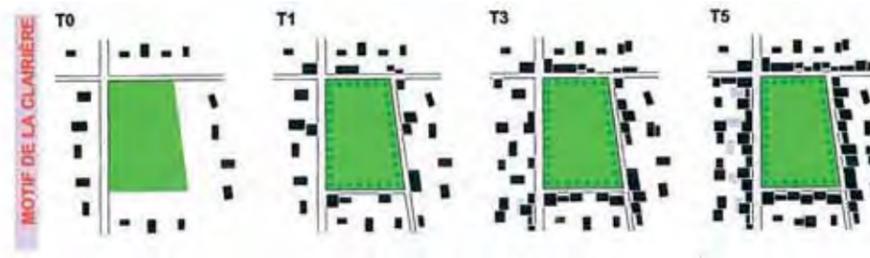
Proposition de densification du tissu pavillonnaire à Sergy - Thoiry

Variante d'extension du tissu pavillonnaire sous forme de doigt urbanisés et de pénétrantes de verdure

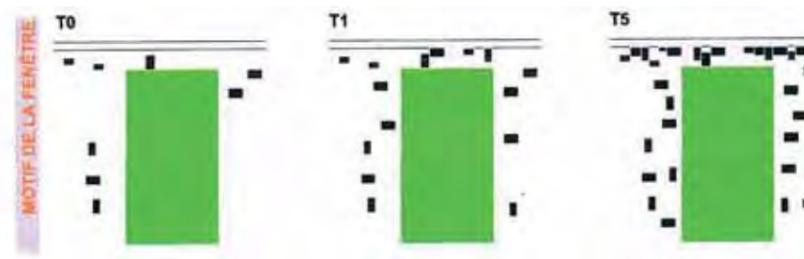


Variantes de densification du tissu pavillonnaire autour d'un espace vert non construit  
(MEP Terre Sainte / Coppet, URBS tribu'architecture - transportplan - benoit bieler - pascal amphoux)

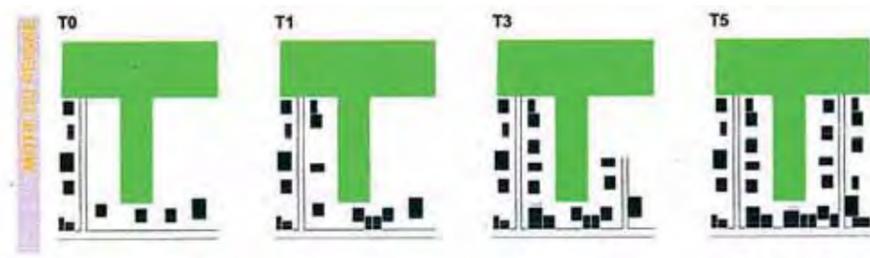
Urbanisation „autour d'un vide“



Urbanisation „entre vues“

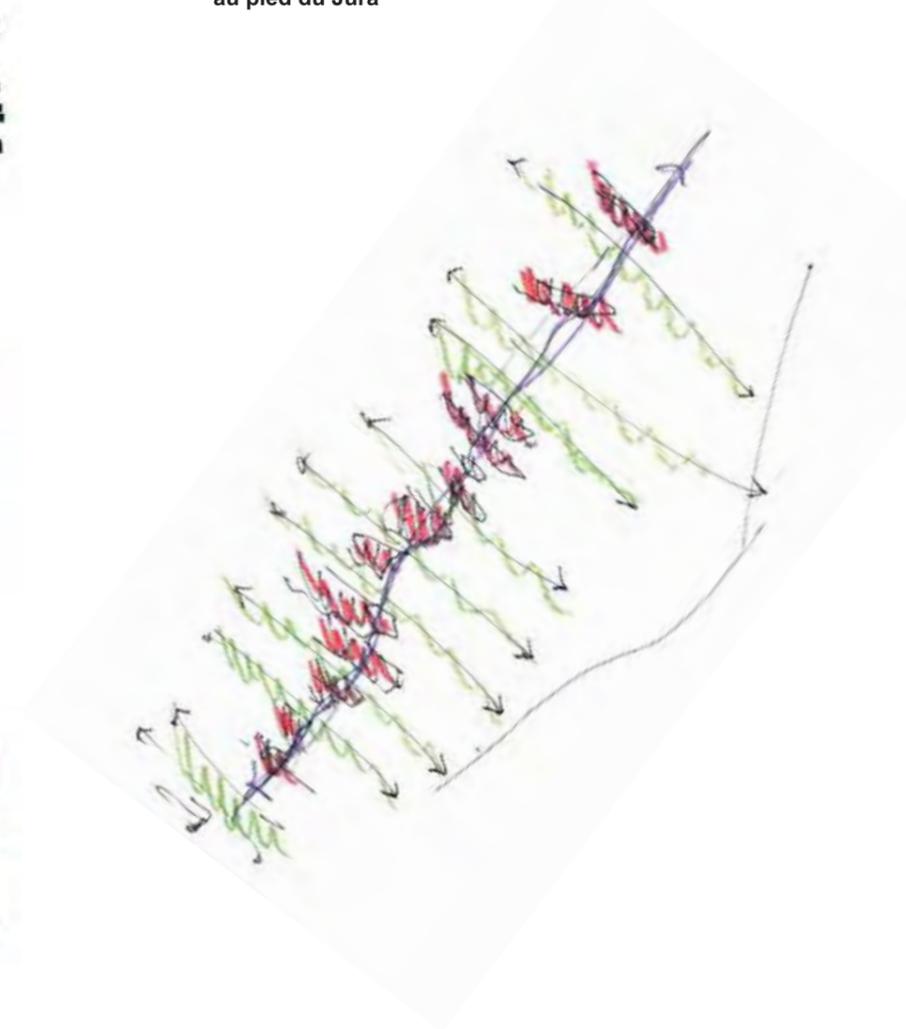


Urbanisation „à partir de la rue“



4.4 PACA Meyrin - St Genis - Thoiry

Croquis de principe des „vides“ et des „pleins“ au pied du Jura

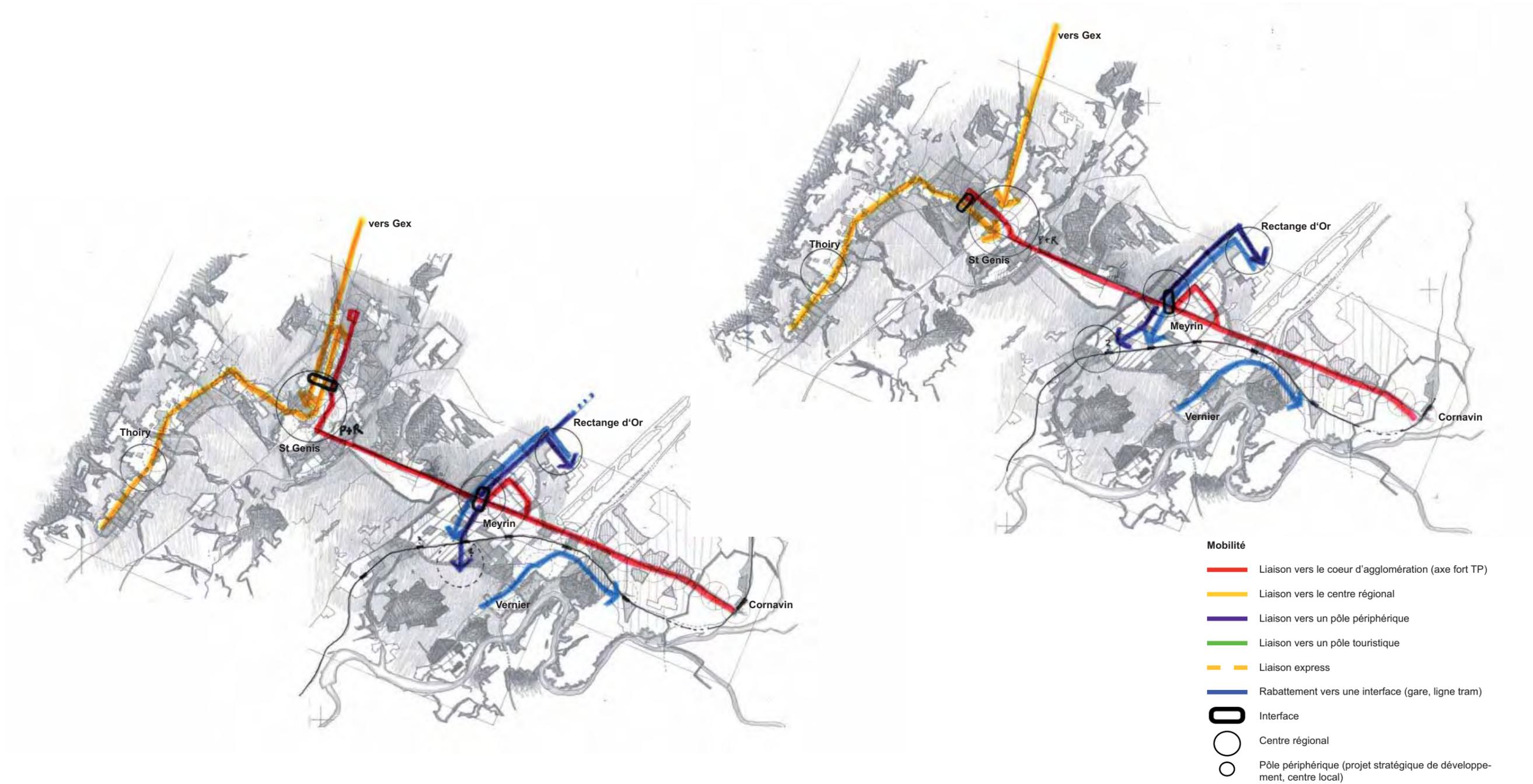


#### 4.4 PACA Meyrin - St Genis - Thoiry

##### Schéma des transports publics

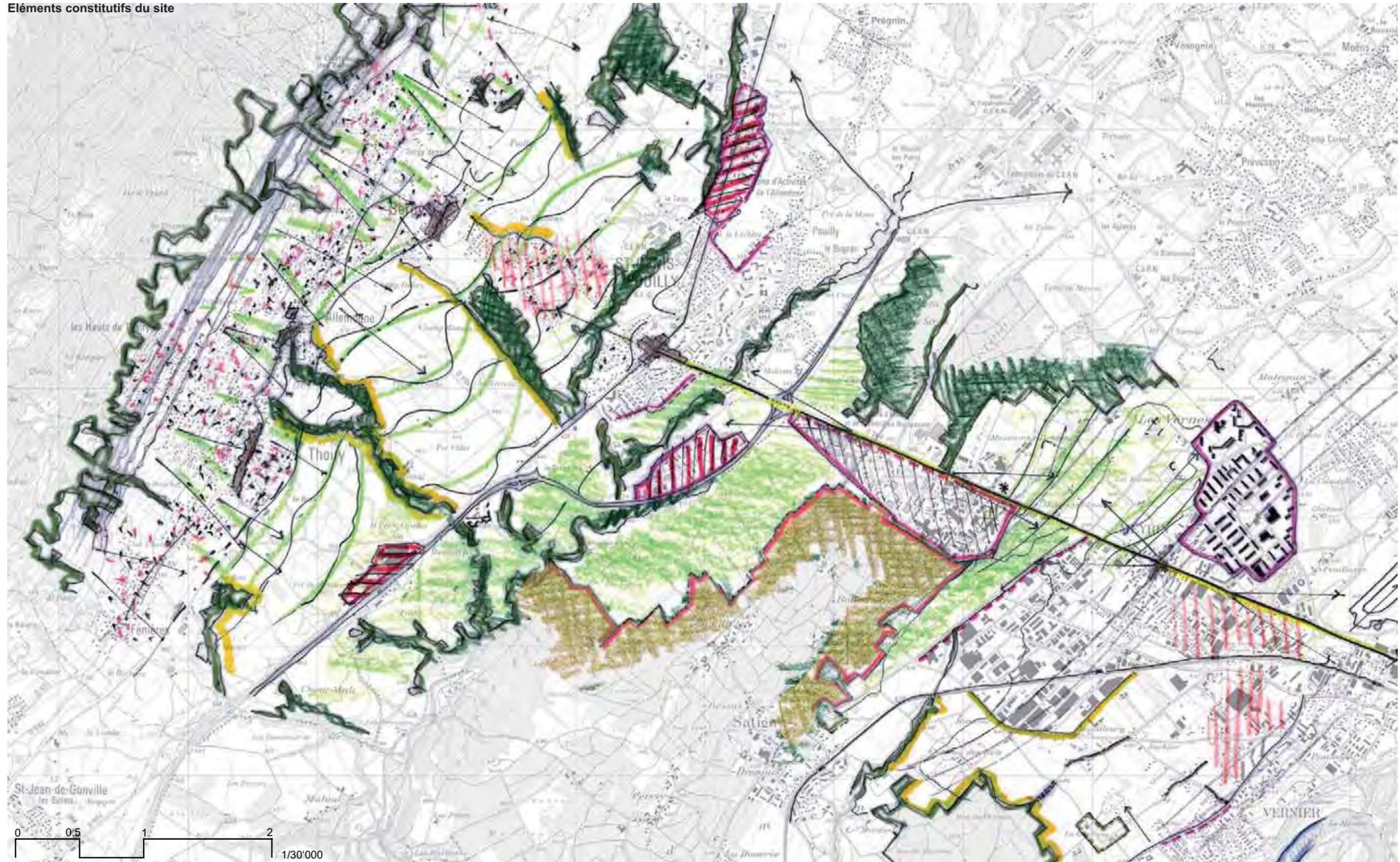
**Variante 1:**  
Fin de ligne au pôle de développement à Fontaine de St Genis  
interface avec lignes de bus

**Variante 2:**  
Fin de ligne au pôle de développement à Sergy-Gare



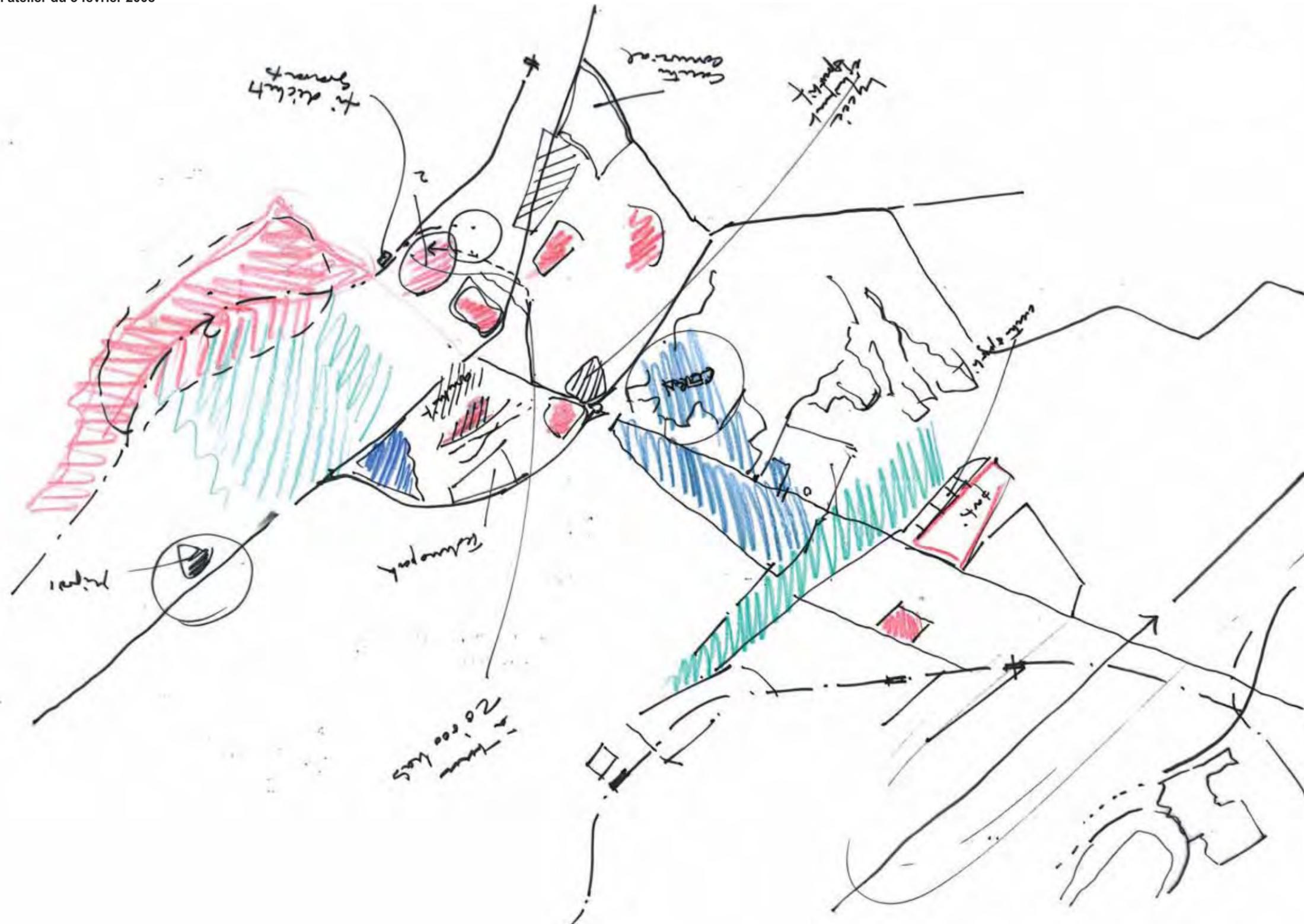
#### 4.4 PACA Meyrin - St Genis - Thoiry

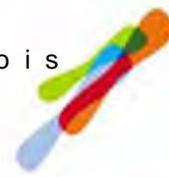
Eléments constitutifs du site



4.4 PACA Meyrin - St Genis - Thoiry

Croquis de l'atelier du 5 février 2008





## 4.5. PACA Nations - Aéroport - Ferney (comprend PSD aéroport Nord et Sud)

### Enjeux urbanisation et paysage

- Requalification de l'axe Cornavin - Ferney, sous forme d'un espace public majeur et structurant.
- Rechercher le long de cet axe les potentiels de densification du tissu urbain existant et les secteurs de restructuration et de développement urbain (secteur gare Cornavin, Jardin des Nations, Grand-Saconnex, Ferney-Voltaire).
- Prise en compte du Plan directeur de quartier « Jardin des Nations ». Recherche de potentialités de développement autour de l'éventuelle nouvelle gare RER.
- Développer un nouveau pôle urbain au Grand-Saconnex (pôle multimodal RER, tram).
- Mise en valeur des potentiels de développement au Sud de l'aéroport.
- Développer le pôle d'activités transfrontalier du Rectangle d'Or au Nord de l'aéroport et mise en valeur de son parc paysager.
- Développer le nouveau pôle urbain de Ferney-Ouest.
- Etudier les différentes variantes de concentration d'urbanisation à Ferney-Nord et Ferney-Est en fonction de la prolongation du tram et faire un choix de stratégie de développement.
- Requalifier et densifier certains secteurs peu denses de Ferney, en respectant le plan de nuisances sonores liées à l'aéroport.
- Protection et mise en valeur du site du Château de Voltaire avec les espaces non construits aux alentours qui composent un ensemble paysager de qualité.
- Mettre en valeur l'axe Ferney - Gex sous forme d'une route paysagère avec différentes séquences en respectant les corridors écologiques.

### Enjeux mobilité

- Réaliser un axe TP fort (tram) pour relier Ferney au cœur de l'agglomération à Ferney (tracé à étudier) et relier le cœur de l'agglomération à l'aéroport (avec une interface au Grand-Saconnex).
- Réaliser une liaison (bus) vers le pôle d'emplois du Rectangle d'Or à Ferney.
- Réaliser une liaison (bus) de Gex à Ferney, avec une bonne couverture des quartiers.
- Réaliser une liaison express de Gex à Ferney avec une prolongation jusqu'à l'aéroport.
- Vérifier le tracé du projet de la Route de Nations en relation avec le projet de la halte de la nouvelle ligne ferroviaire (interface avec RER, P+R, maîtrise des flux vers la Place des Nations) et le tracé du tramway jusqu'au secteur sud de l'aéroport.

Croquis des enjeux sur l'ensemble du périmètre

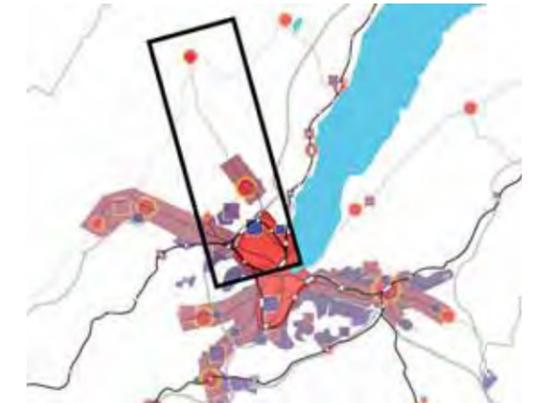


Schéma des transports publics

Variante 1: fin de ligne à Ferney-Nord  
Variante 2: fin de ligne à Ferney-Est

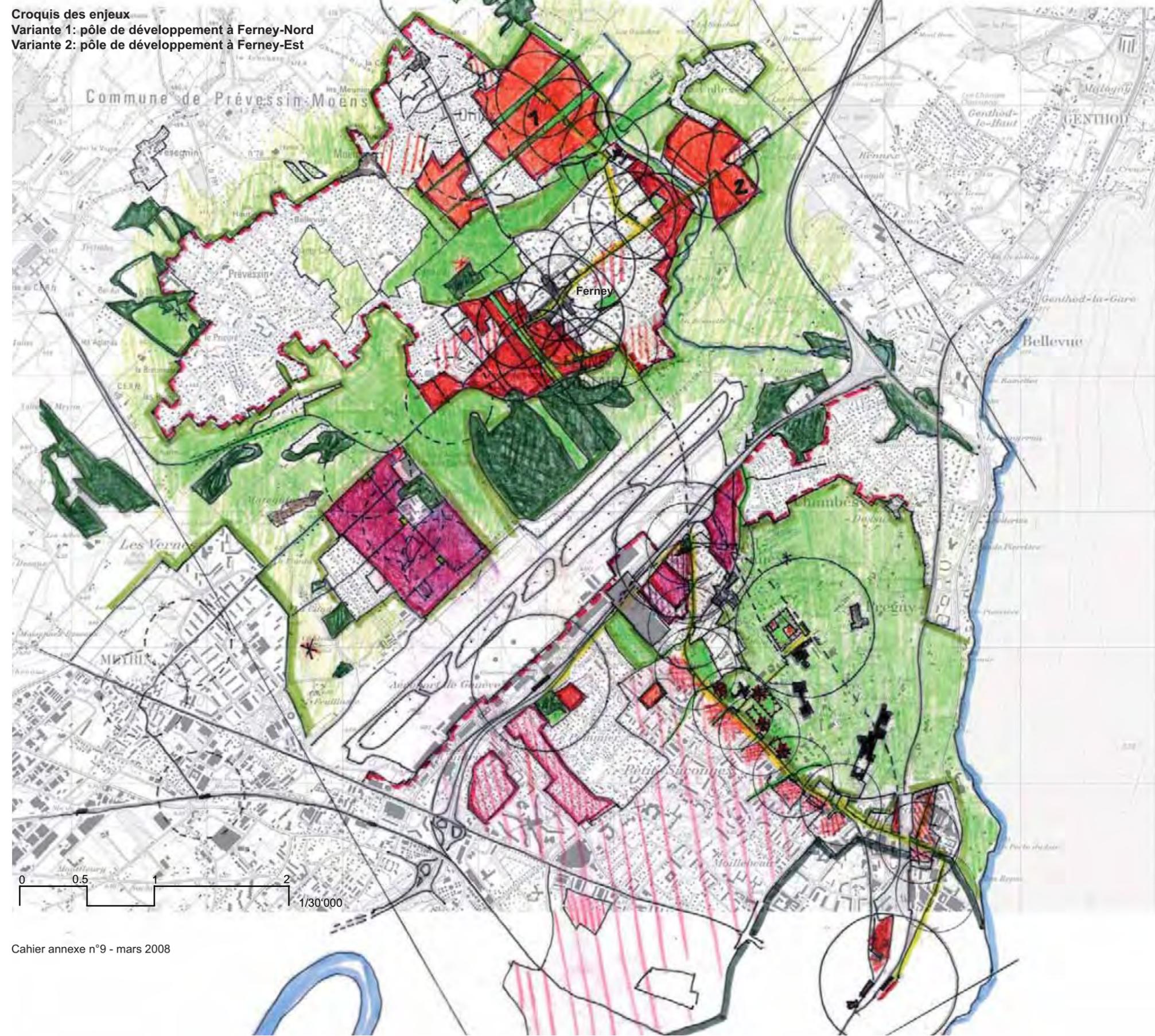


### 4.5 PACA Nations - Aéroport - Ferney

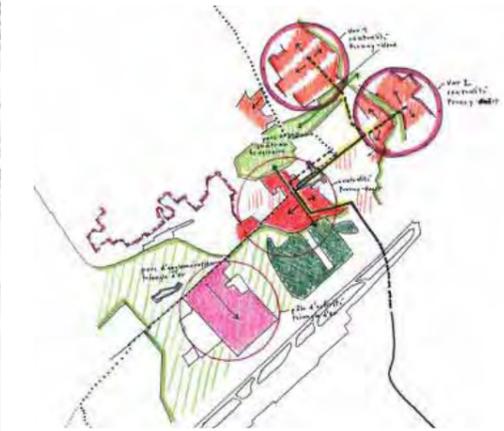


- Mobilité**
- Liaison vers le coeur d'agglomération (axe fort TP)
  - Liaison vers le centre régional
  - Liaison vers un pôle périphérique
  - Liaison vers un pôle touristique
  - Liaison express
  - Rabattement vers une interface (gare, ligne tram)
  - Interface
  - Centre régional
  - Pôle périphérique (projet stratégique de développement, centre local)

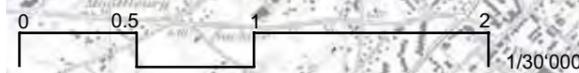
**Croquis des enjeux**  
 Variante 1: pôle de développement à Ferney-Nord  
 Variante 2: pôle de développement à Ferney-Est



### 4.5 PACA Nations - Aéroport - Ferney

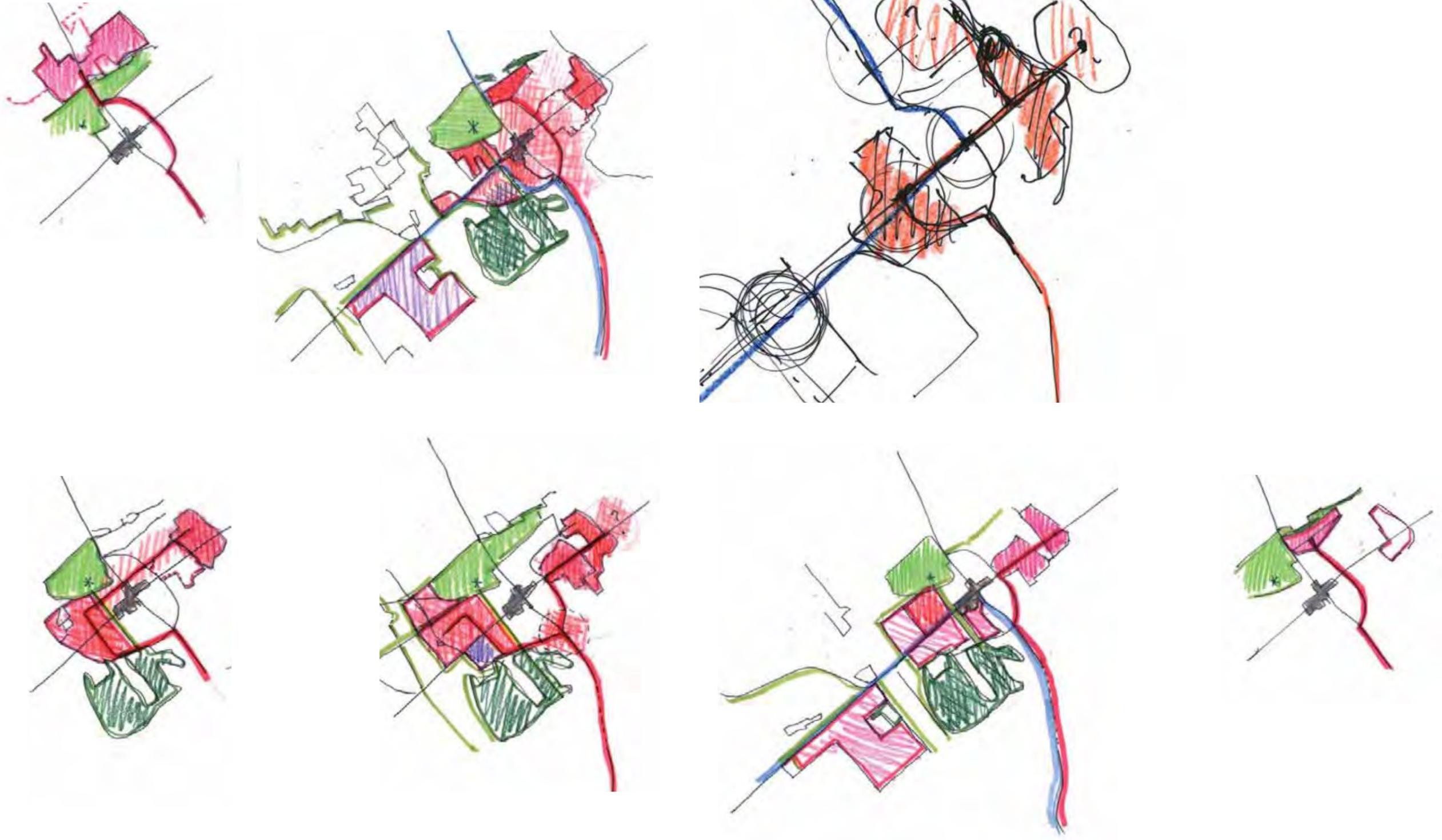


- Urbanisation**
- Développement urbain à vocation mixte, prédominance d'activités économiques, densité élevée
  - Développement urbain à vocation mixte avec prédominance d'habitat, densité élevée
  - Développement urbain à vocation habitat, densité moyenne
  - Développement urbain à vocation industrielle et artisanale
  - Densification / requalification du tissu bâti existant
  - Densification de la couronne suburbaine
  - Espace public majeur / structurant
  - Limite du périmètre de l'urbanisation compacte
  - Point de repère / accent paysager ou architectural
  - Axe structurant
  - Cœur de village
  - Centre ville de Genève
- Mobilité**
- Ligne de chemin de fer / arrêt RER
  - Axe TP fort (tram) / arrêt
  - Axe TP fort (bus avec priorité, type BHNS) / arrêt
  - Autoroute / jonction
- Paysage**
- Espace non-bâti (agriculture, espace naturel, etc.)
  - Parc urbain / parc d'agglomération
  - Axe vert / route arborisée
  - Forêt
  - Lac, cours d'eau
  - Gravières
  - Ligne à haute tension
  - Périmètre des PACA



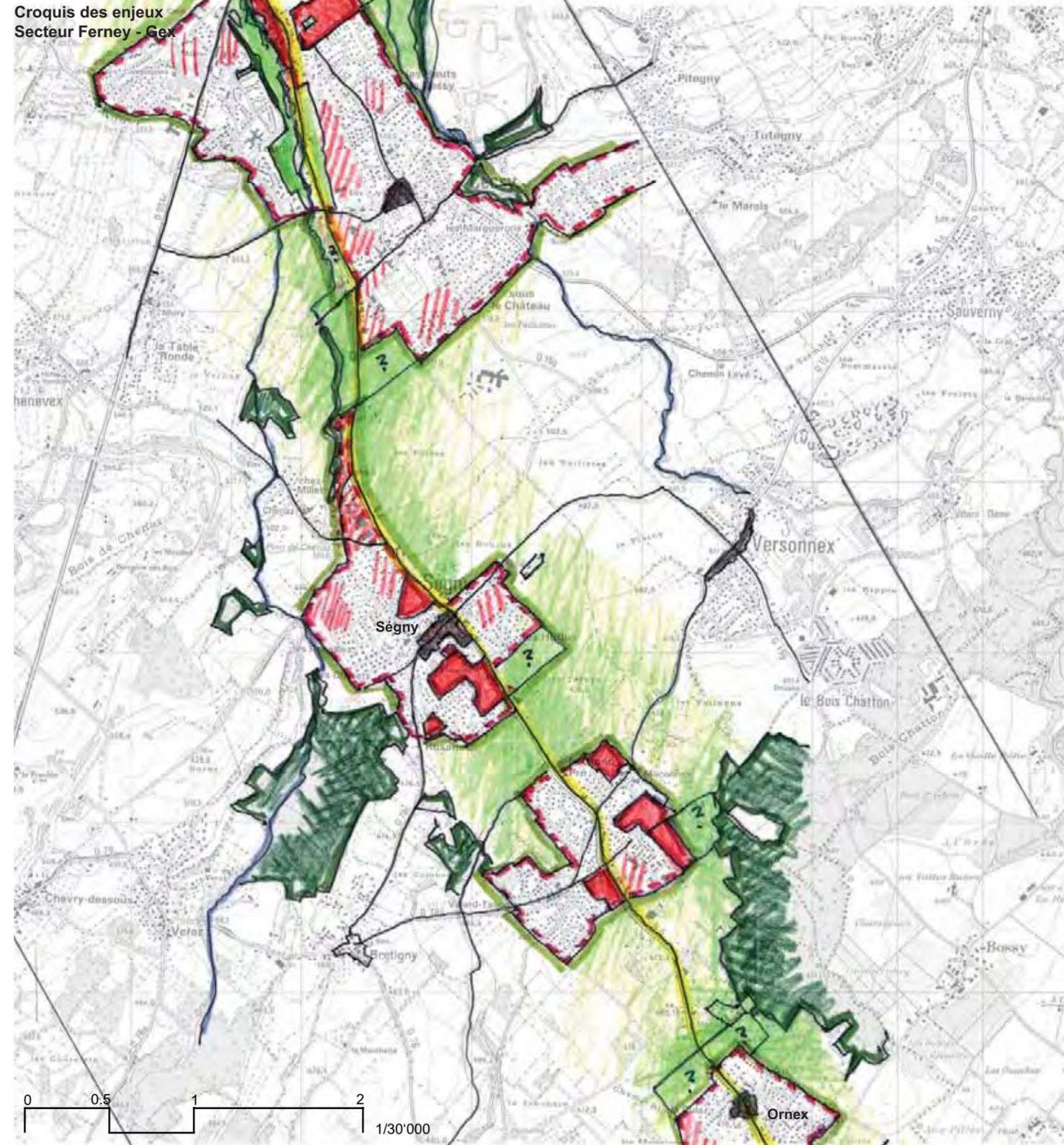
4.5 PACA  
Nations - Aéroport - Ferney

Variantes d'urbanisation et de fin de ligne TP à Ferney



### 4.5 PACA Nations - Aéroport - Ferney

Croquis des enjeux  
Secteur Ferney - Gex



Croquis de principe:  
Séquences paysagères et urbaines pour la  
route de Genève



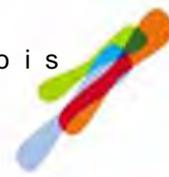
- |                     |  |   |
|---------------------|--|---|
| <b>Urbanisation</b> |  | Développement urbain à vocation mixte, prédominance d'activités économiques, densité élevée |
|                     |  | Développement urbain à vocation mixte avec prédominance d'habitat, densité élevée           |
|                     |  | Développement urbain à vocation habitat, densité moyenne                                    |
|                     |  | Développement urbain à vocation industrielle et artisanale                                  |
|                     |  | Densification / requalification du tissu bâti existant                                      |
|                     |  | Densification de la couronne suburbaine   |
|                     |  | Espace public majeur / structurant  |
|                     |  | Limite du périmètre de l'urbanisation compacte  |
|                     |  | Point de repère / accent paysager ou architectural  |
|                     |  | Axe structurant   |
|                     |  | Cœur de village   |
|                     |  | Centre ville de Genève  |
| <b>Mobilité</b>     |  | Ligne de chemin de fer / arrêt RER  |
|                     |  | Axe TP fort (tram) / arrêt  |
|                     |  | Axe TP fort (bus avec priorité, type BHNS) / arrêt  |
|                     |  | Autoroute / jonction  |
|                     |  | Espace non-bâti (agriculture, espace naturel, etc.)   |
|                     |  | Parc urbain / parc d'agglomération  |
|                     |  | Axe vert / route arborisée  |
|                     |  | Forêt   |
|                     |  | Lac, cours d'eau  |
|                     |  | Gravières   |
|                     |  | Ligne à haute tension   |
|                     |  | Périmètre des PACA  |

### 4.5 PACA Nations - Aéroport - Ferney

Éléments constitutifs du site

Schéma directeur du Rectangle d'Or, vision no 4





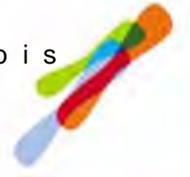
## 4.6. PACA / ESPU Genève - Eaux Vives - Annemasse

### Enjeux urbanisation et paysage

- Poursuivre la stratégie de mise en valeur des pôles de développement sur l'axe CEVA et les autres axes de TP forts (Eaux-Vives ; Chêne-Bourg ; MICA ; Etoile gare d'Annemasse : « Etoile Annemasse-Genève » ; projet Chablais-Gare ; Perrier ; etc).
- Requalification de la route de Chêne et de la route de Genève entre les Eaux-Vives et Annemasse (jusqu'au quartier du Perrier) sous forme d'un espace public majeur et structurant.
- Rechercher le long de cet axe les potentiels de densification du tissu urbain existant et les secteurs de restructuration et de développement urbain.
- Prise en compte des enjeux en matière d'urbanisation, de paysage et d'espace public dans les grands secteurs à Annemasse (Etoile gare d'Annemasse-« Etoile Annemasse Genève », Centre-ville, zone de couture Perrier/Centre-Ville ; site du Brouaz ; etc).
- Recomposer la pénétrante commerciale/industrielle/habitat Sud-Est (Bonne - Cranves-Sales - Annemasse) et recherche d'une nouvelle identité urbaine. Analyser les potentiels de report modal et d'utilisation renforcée de la ligne de TP (valorisation des potentiels ou dents creuses).
- Recomposer la pénétrante commerciale et industrielle Ville-la-Grand - Annemasse et recherche d'une nouvelle identité urbaine. Analyser les potentiels de développement urbain et la structure urbaine possible sur cet axe.
- Freiner le mitage et l'étalement urbain au Sud-est (Lucinges, Bonne, Nangy, Arthaz-Pont-Notre-Dame, Mornex, etc) en concentrant l'urbanisation nouvelle dans les centres-villages (enveloppe urbaine actuelle).
- Réaliser le projet MICA, étudier son extension vers Puplinge et ses liens avec les secteurs nord de la gare d'Annemasse (« Etoile Annemasse-Genève »), Ambilly et Ville-la-Grand.
- Prise en compte rigoureuse des surfaces d'expansion des crues du Foron et de la Seymaz dans la planification de l'extension du projet MICA.
- Restructurer et requalifier l'ensemble du réseau des espaces publics majeurs et rechercher une coordination avec les TP au niveau transfrontalier. Relier les grands pôles de développement par des espaces structurants.
- Valoriser les grandes « pénétrantes vertes » dans l'espace urbanisé, notamment pour des fonctions détente/loisirs et liaisons douces (par exemple : Bois de Rosses, pénétrante du Foron).
- Anticiper et accompagner la mutation urbaine liée à la mise en place des grandes infrastructures TP afin d'optimiser leur efficacité (report modal en faveur des TP, levier pour des aménagements urbains de grande qualité, accompagnement des mutations sociales et économiques, etc).

### Enjeux mobilité

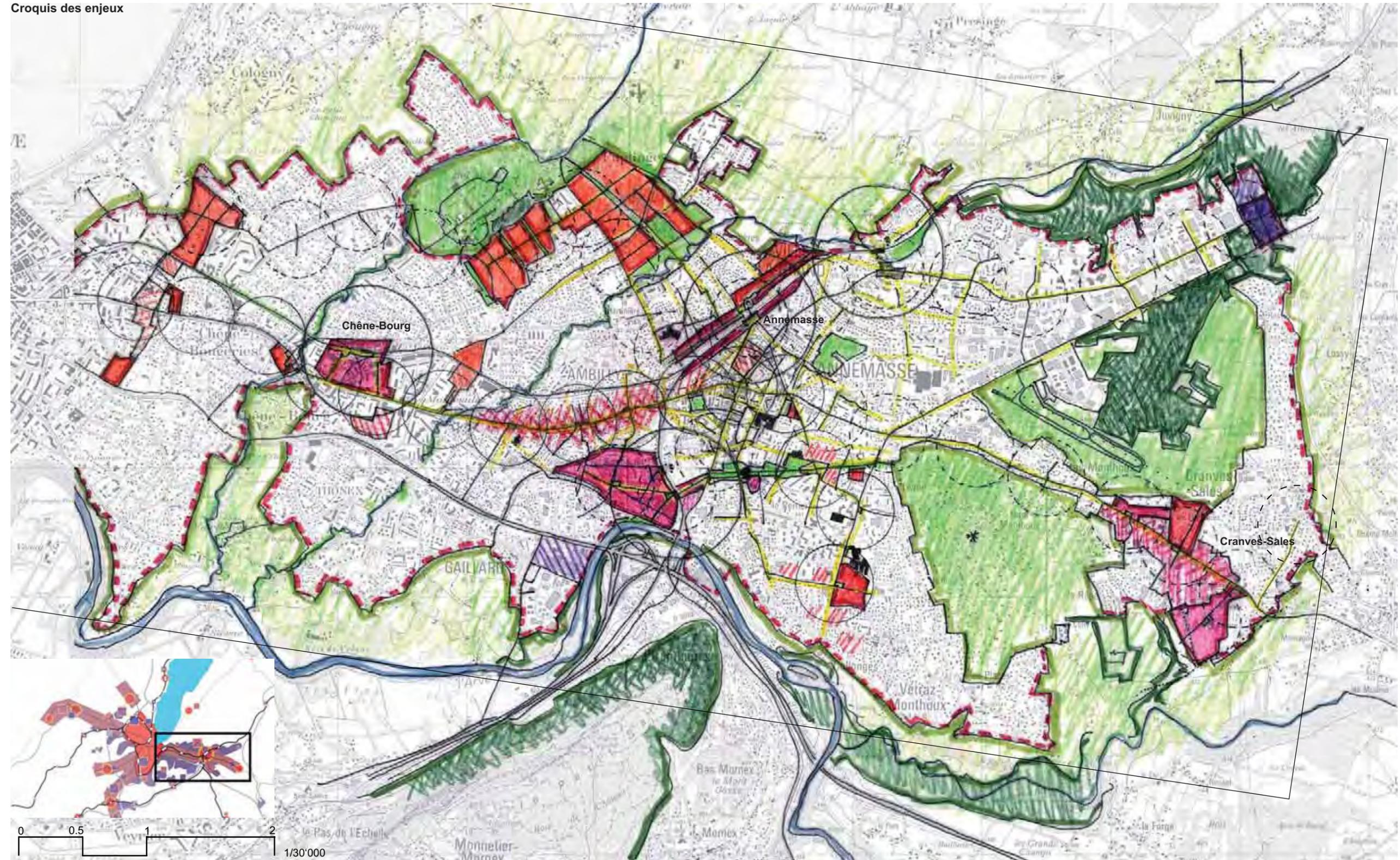
- Réaliser le prolongement de l'axe TP fort (tram) pour une liaison vers le cœur d'agglomération (complémentaire au CEVA,) et vers le centre régional d'Annemasse (variante prolongement jusqu'au Perrier, variante par la gare d'Annemasse).
- Réaliser des liaisons (bus) de Gaillard - La Brouaz, de Vétraz-Monthoux, de Cranves-Sales, de la zone d'activité d'Annemasse et Ville-la-Grand vers le centre régional d'Annemasse. Assurer le rabattement sur la gare.
- Réaliser un axe TP fort (bus) pour relier MICA directement au cœur d'agglomération.



- Réaliser un rabattement (bus) de MICA vers la gare de Chêne-Bourg, la gare d'Annemasse et le centre régional d'Annemasse.
- Réaliser un rabattement (bus) de Gaillard à la gare de Chêne-Bourg via Thônex.
- Etudier l'opportunité d'une nouvelle halte RER à Ville-la-Grand et au Brouaz.
- Coordonner la restructuration et la requalification de l'espace public avec le développement de la mobilité douce.
- Réorganiser les flux de Transports individuels motorisés et le stationnement en cohérence avec le développement des TP et modes doux et la stratégie de mise en valeur des différents Pôles de développement urbain.

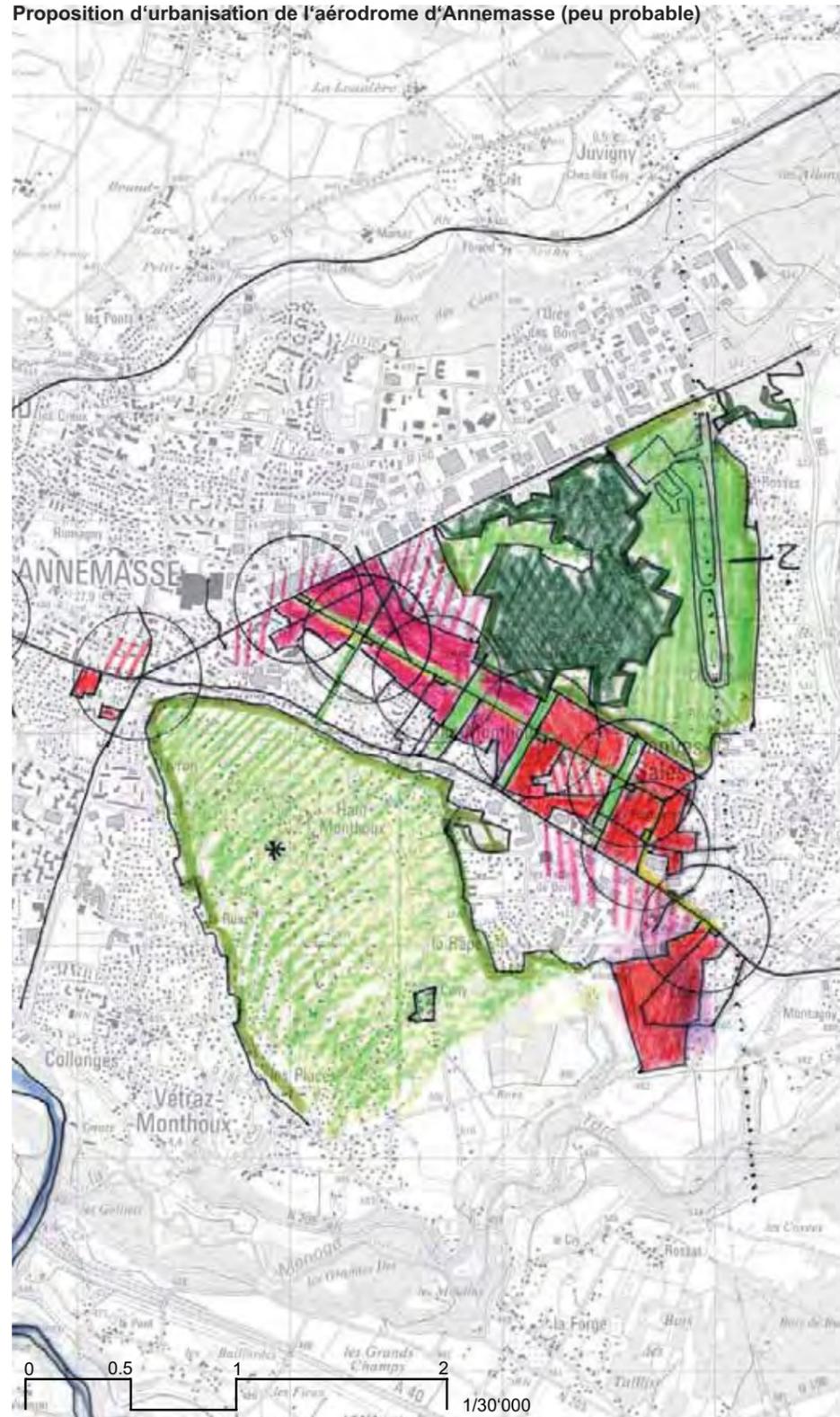
### 4.6 PACA / ESPU Genève - Annemasse

Croquis des enjeux



4.6 PACA / ESPU  
Genève - Annemasse

Proposition d'urbanisation de l'aérodrome d'Annemasse (peu probable)



Croquis de principe  
Liens entre les grands pôles de développement sous forme d'espaces structurants

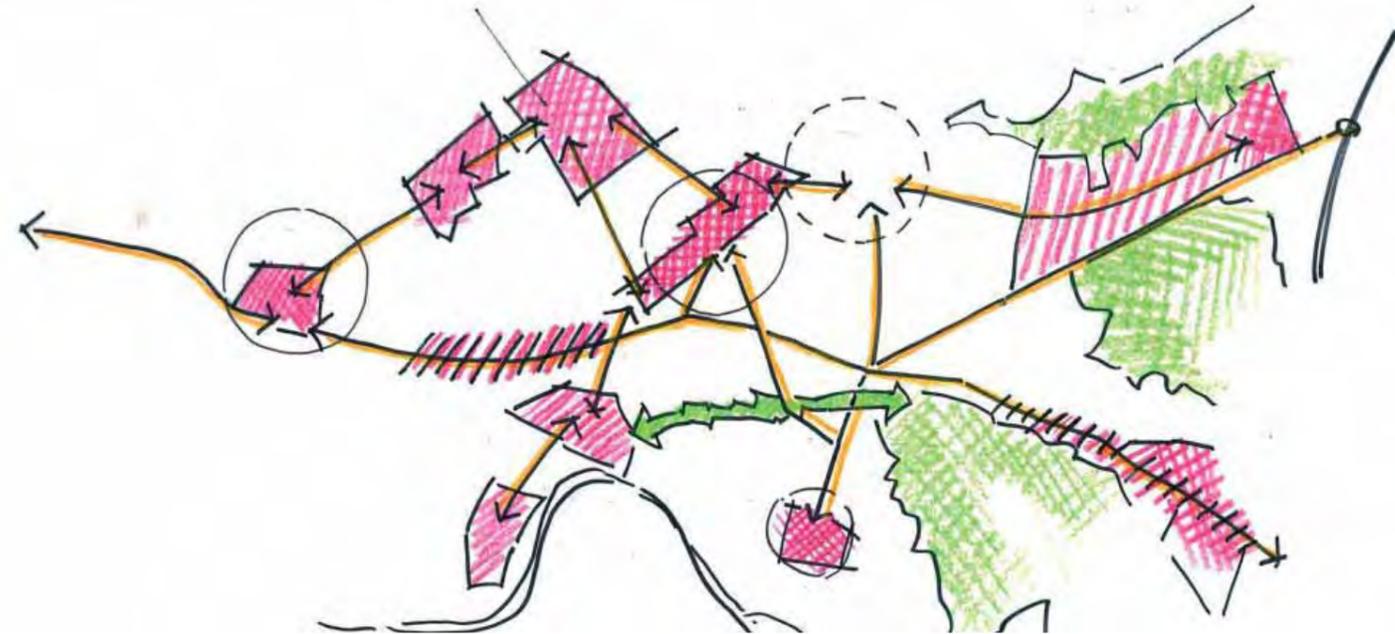
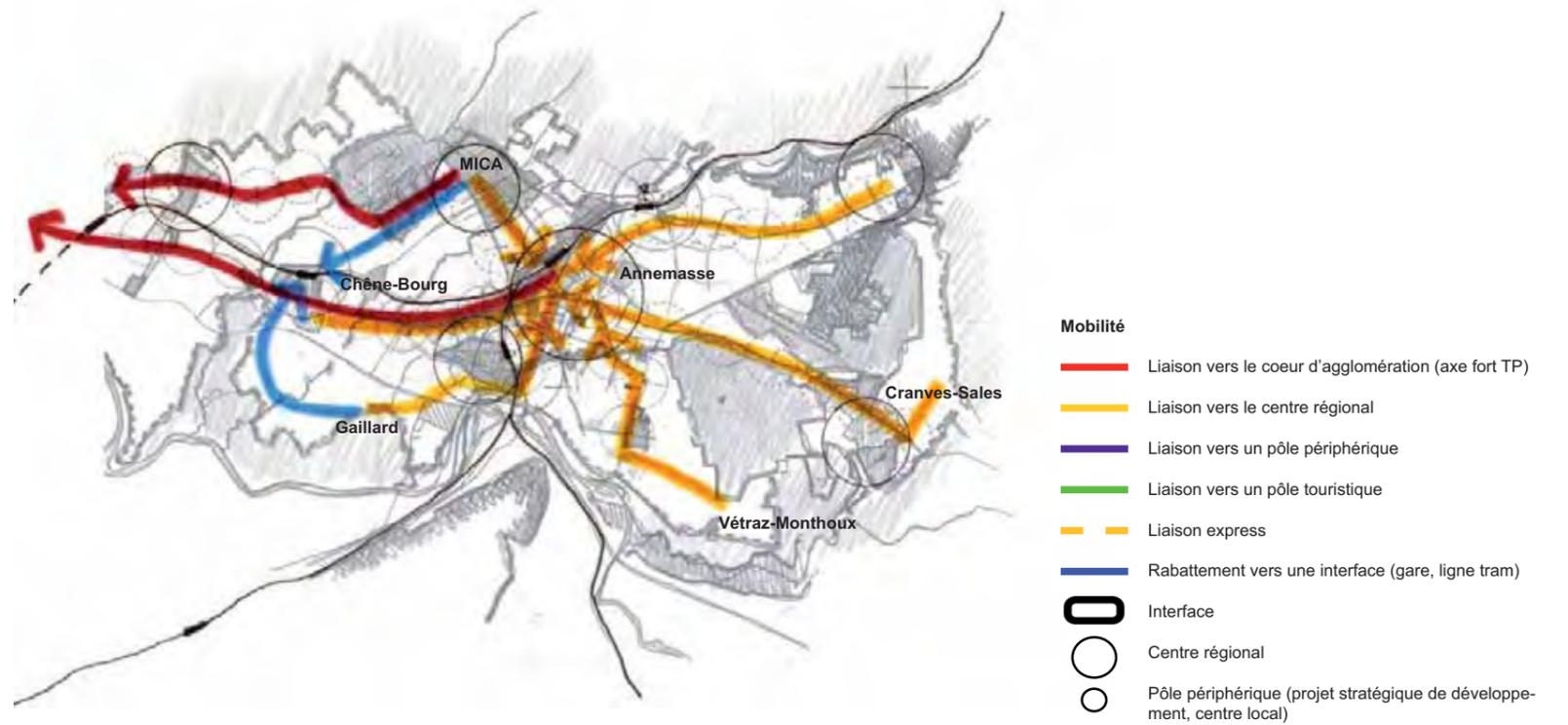
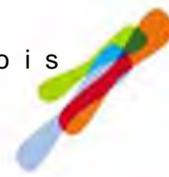


Schéma des transports publics





## 4.7. PACA Vessy - Veyrier - Les Iles

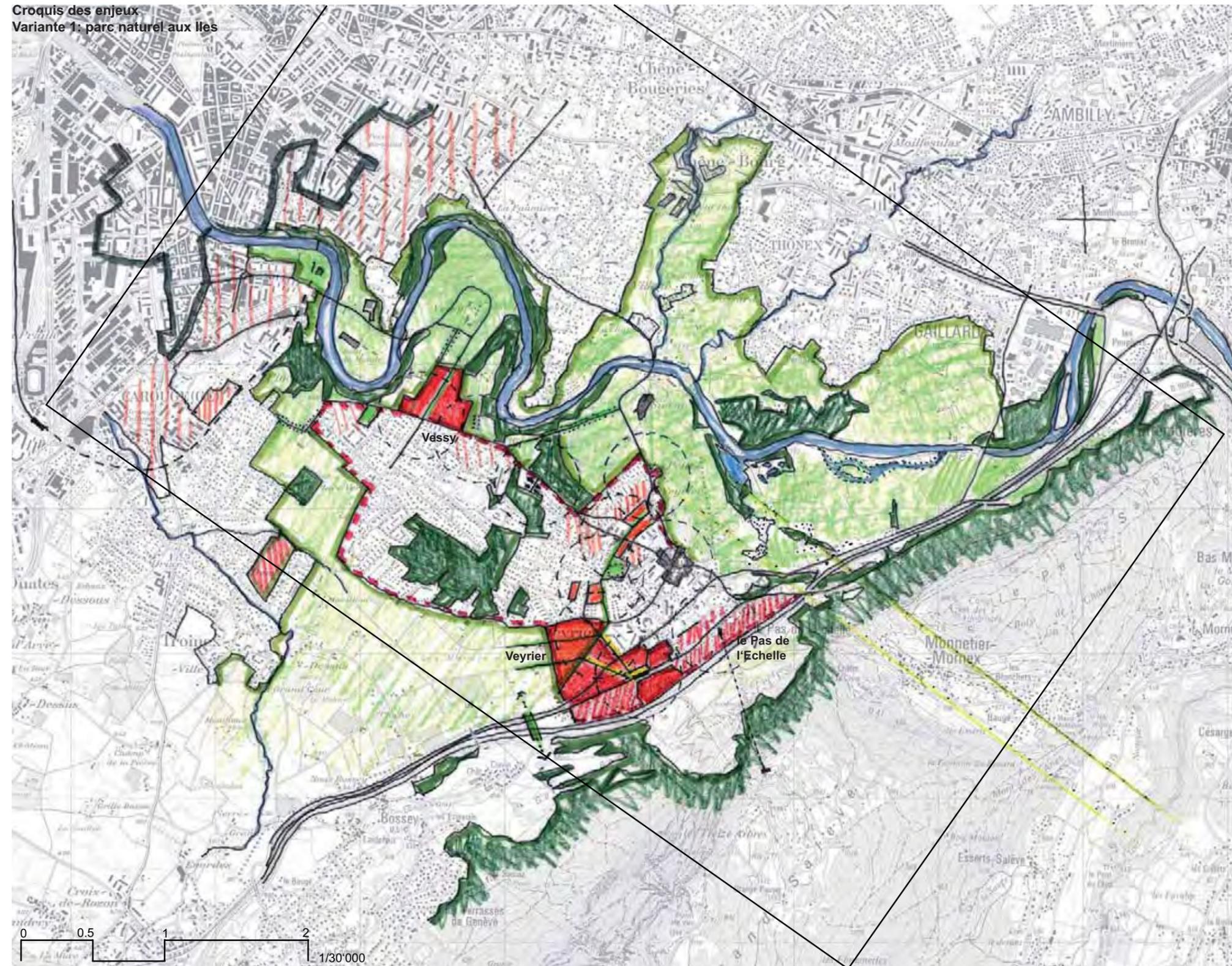
### Enjeux urbanisation et paysage

- Mettre en valeur les potentiels de développement le long de l'axe TP Carouge - Veyrier (Vessy, Petit-Veyrier, Veyrier-Pas de l'Echelle-Gare).
- Développer une extension urbaine à Veyrier-Pas de l'Echelle ouest (secteur de la gare) de part et d'autre de la frontière (pôle transfrontalier de haute densité).
- Coordonner cette extension avec la zone agricole spéciale. Rechercher une transition cohérente entre l'urbanisation et l'espace agricole.
- Restructurer et requalifier le secteur entre l'autoroute A 40 et le chemin de fer.
- Recomposer le réseau d'espace public transfrontalier en mettant en valeur l'accessibilité de la gare de Pas de l'Echelle et de la station du téléphérique du Salève.
- Requalifier la route nationale N 206 comme un axe structurant de Veyrier - Etrembières (Pas de l'Echelle).
- Protéger et mettre en valeur l'ensemble du bassin naturel de l'Arve et de ses méandres. Etudier la faisabilité, dans le site « Les Iles », d'un parc naturel d'agglomération lié à l'eau (parc aquatique) et étudier la renaturation de l'Arve.
- Etudier l'opportunité d'aménager un corridor écologique reliant les contreforts du Salève et la pénétrante de verdure entre Veyrier-Troinex-rives de l'Arve ou le secteur des Iles (pont écologique sur l'autoroute).
- Maintenir et mettre en valeur la pénétrante de verdure entre Veyrier-Troinex-rives de l'Arve.
- Protéger le coteau entre Sierne, le Petit-Veyrier et la zone des Etangs des Iles.
- Densifier avec soin et modération le quartier au pied du coteau dans le secteur du lieu-dit Fontaine Jules César (sous forme d'un parc habité).

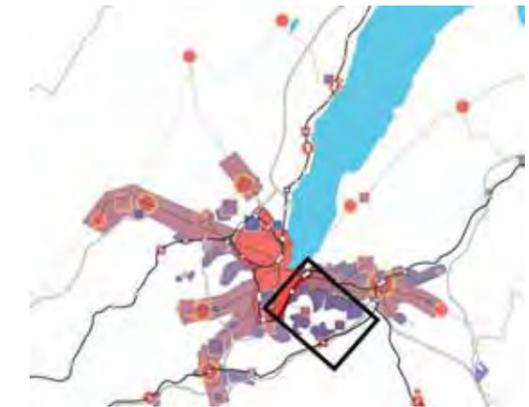
### Enjeux mobilité

- Améliorer la liaison du pôle Pas de l'Echelle/Veyrier vers le cœur de l'agglomération et prolonger celle-ci vers la gare de Veyrier et le téléphérique du Salève.
- Réaliser le rabattement du pôle Pas de l'Echelle/Veyrier vers la gare CEVA de Champel-Hôpital, en assurant la liaison vers le pôle périphérique de Vessy.
- Réactiver la gare du Pas de l'Echelle en étudiant préalablement toute ses fonctions potentielles.
- Assurer une liaison TP du Pas de l'Echelle au centre régional d'Annemasse.

Croquis des enjeux  
Variante 1: parc naturel aux îles



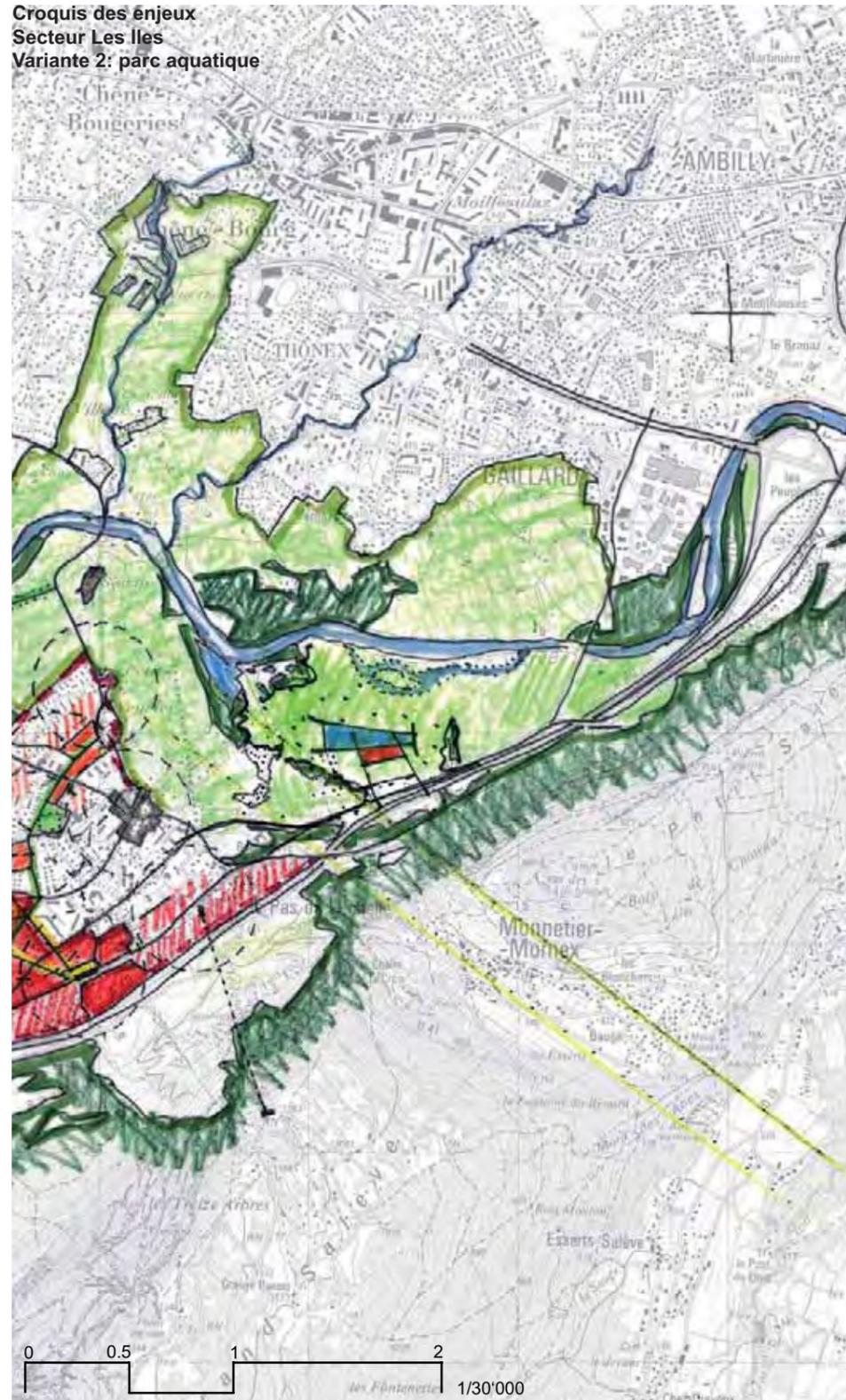
#### 4.7 PACA Vessy - Veyrier - Les Iles



- Urbanisation**
- Développement urbain à vocation mixte, prédominance d'activités économiques, densité élevée
  - Développement urbain à vocation mixte avec prédominance d'habitat, densité élevée
  - Développement urbain à vocation habitat, densité moyenne
  - Développement urbain à vocation industrielle et artisanale
  - Densification / requalification du tissu bâti existant
  - Densification de la couronne suburbaine
  - Espace public majeur / structurant
  - Limite du périmètre de l'urbanisation compacte
  - Point de repère / accent paysager ou architectural
  - Axe structurant
  - Cœur de village
  - Centre ville de Genève
- Mobilité**
- Ligne de chemin de fer / arrêt RER
  - Axe TP fort (tram) / arrêt
  - Axe TP fort (bus avec priorité, type BHNS) / arrêt
  - Autoroute / jonction
- Paysage**
- Espace non-bâti (agriculture, espace naturel, etc.)
  - Parc urbain / parc d'agglomération
  - Axe vert / route arborisée
  - Forêt
  - Lac, cours d'eau
  - Gravières
  - Ligne à haute tension
  - Périmètre des PACA

### 4.7 PACA Vessy - Veyrier - Les Iles

Croquis des enjeux  
Secteur Les Iles  
Variante 2: parc aquatique



Croquis des enjeux  
Secteur Les Iles  
Variante 3 non souhaitable: deux secteurs urbanisés en périphérie du parc naturel



- Urbanisation**
- Développement urbain à vocation mixte, prédominance d'activités économiques, densité élevée
  - Développement urbain à vocation mixte avec prédominance d'habitat, densité élevée
  - Développement urbain à vocation habitat, densité moyenne
  - Développement urbain à vocation industrielle et artisanale
  - Densification / requalification du tissu bâti existant
  - Densification de la couronne suburbaine
  - Espace public majeur / structurant
  - Limite du périmètre de l'urbanisation compacte
  - Point de repère / accent paysager ou architectural
  - Axe structurant
  - Cœur de village
  - Centre ville de Genève
- Mobilité**
- Ligne de chemin de fer / arrêt RER
  - Axe TP fort (tram) / arrêt
  - Axe TP fort (bus avec priorité, type BHNS) / arrêt
  - Autoroute / jonction
- Paysage**
- Espace non-bâti (agriculture, espace naturel, etc.)
  - Parc urbain / parc d'agglomération
  - Axe vert / route arborisée
  - Forêt
  - Lac, cours d'eau
  - Gravières
  - Ligne à haute tension
  - Périmètre des PACA

### 4.7 PACA Vessy - Veyrier - Les Iles

Éléments constitutifs du site

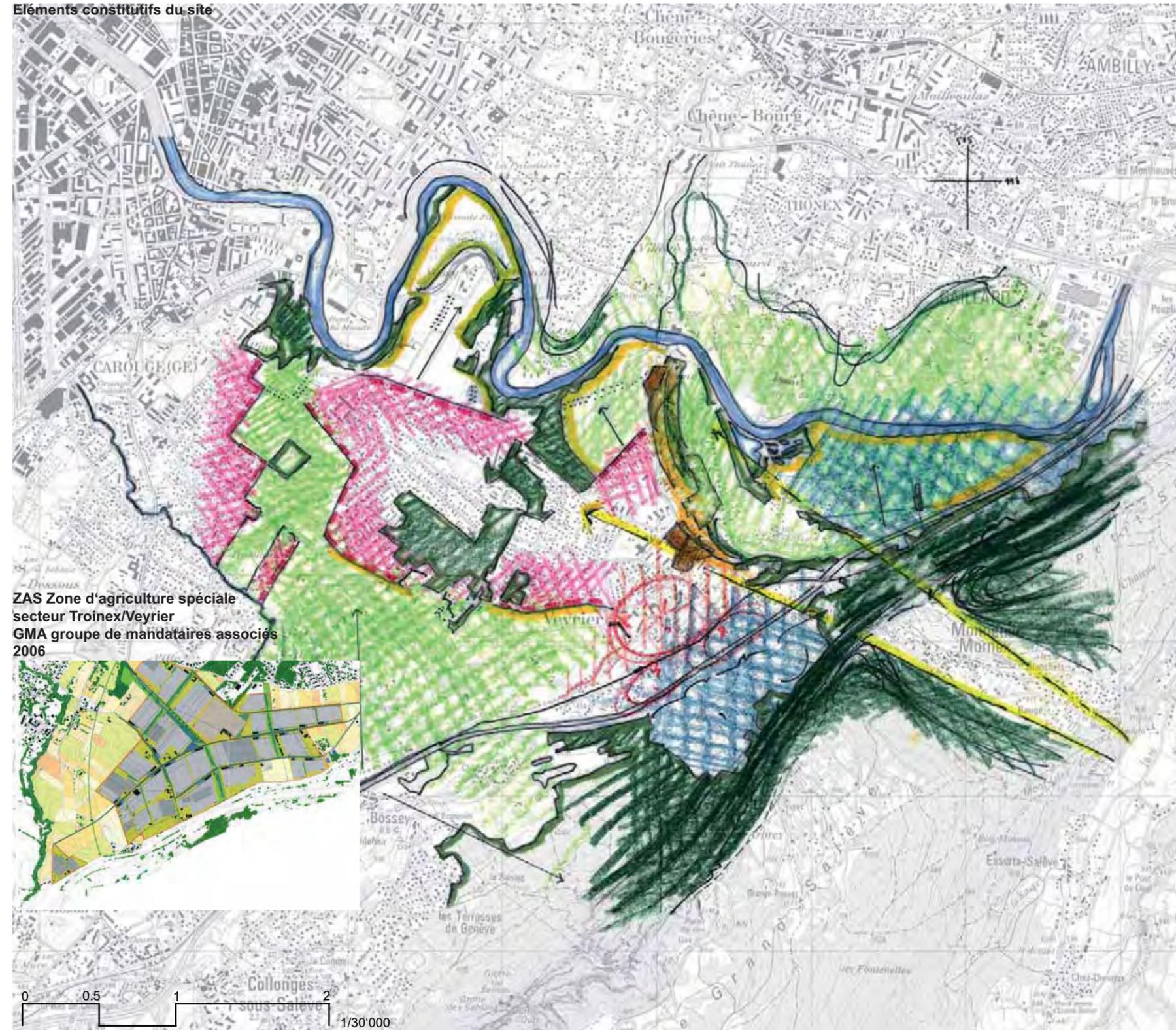
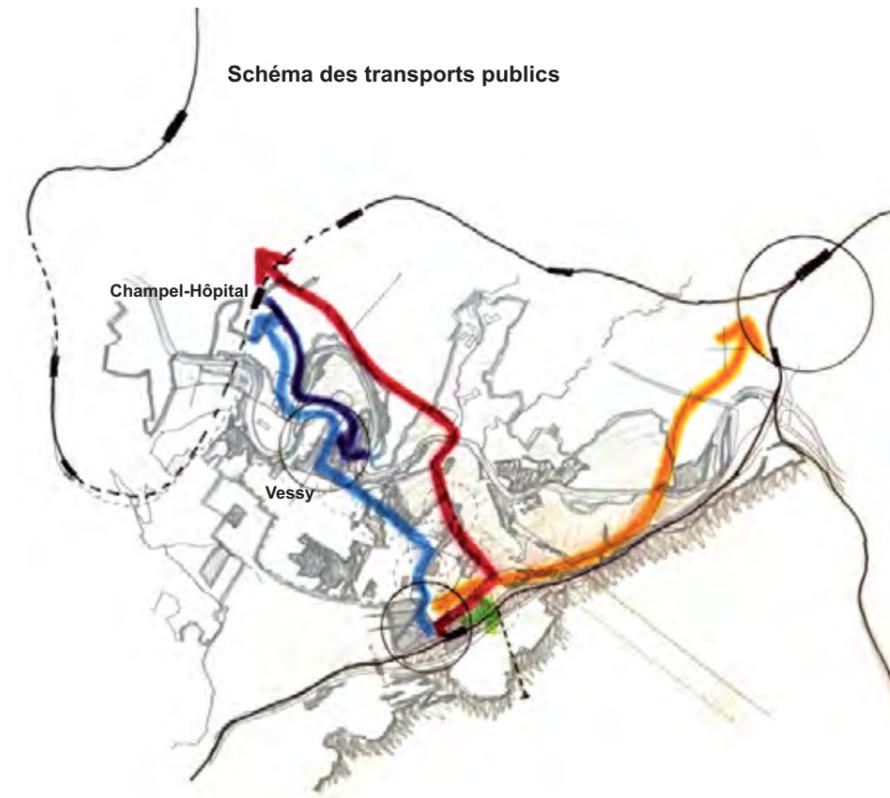
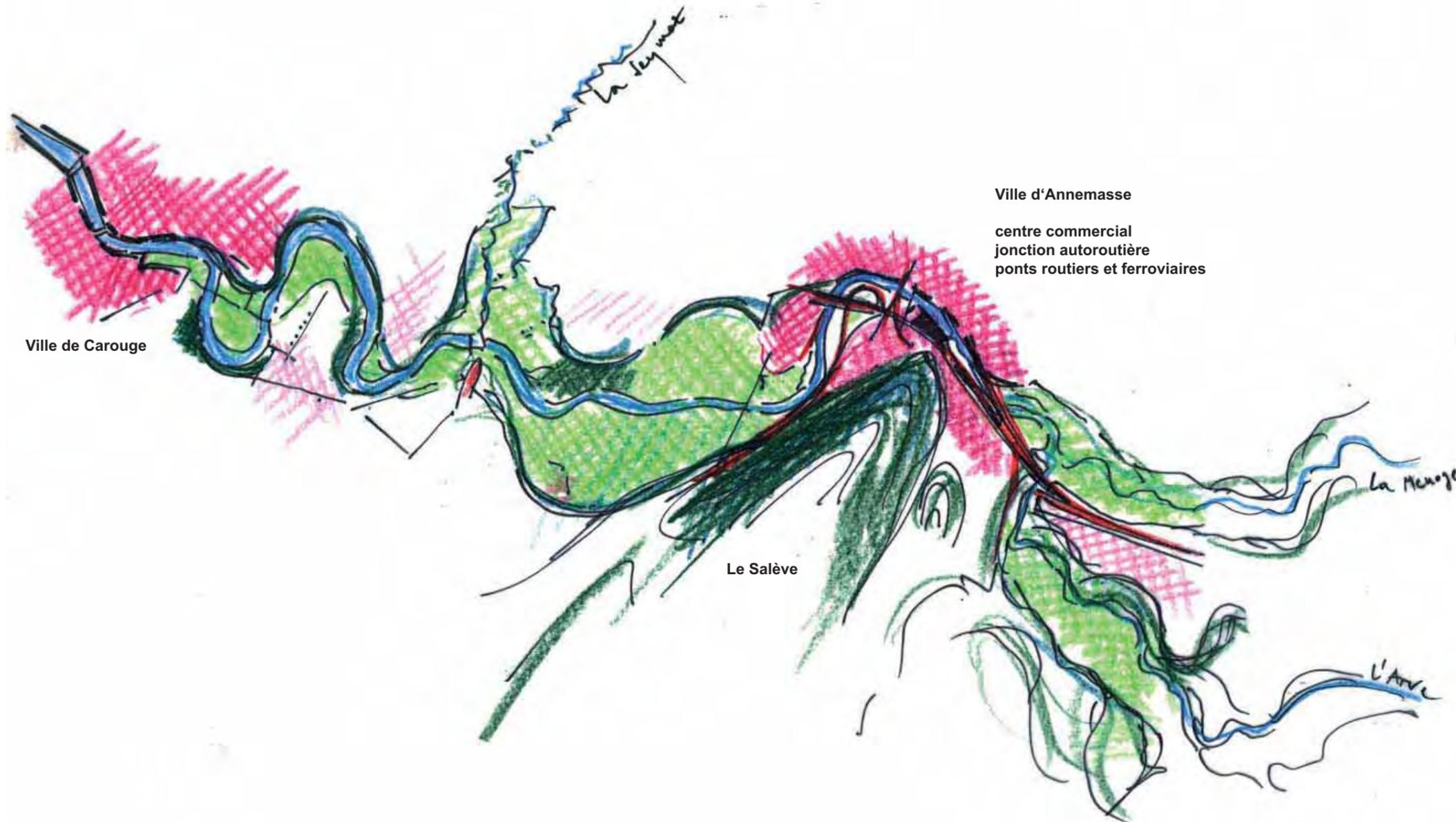


Schéma des transports publics

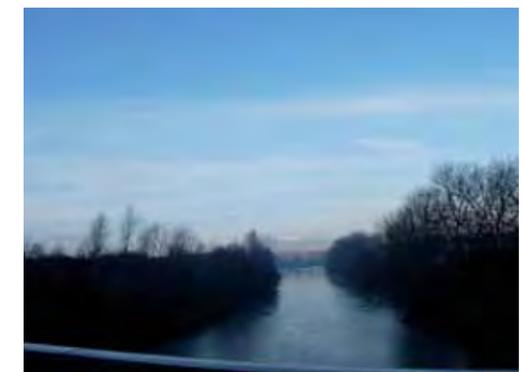


- Mobilité**
- Liaison vers le coeur d'agglomération (axe fort TP)
  - Liaison vers le centre régional
  - Liaison vers un pôle périphérique
  - Liaison vers un pôle touristique
  - Liaison express
  - Rabattement vers une interface (gare, ligne tram)
  - Interface
  - Centre régional
  - Pôle périphérique (projet stratégique de développement, centre local)

Bassin versant de l'Arve  
séquences des espaces urbains et naturels



#### 4.7 PACA Vessy - Veyrier - Les Iles







## 4.8. PACA / PSD sur l'axe Annemasse - Evian

### Enjeux urbanisation et paysage

- Favoriser le développement des pôles Genève - Annemasse et Thonon - Evian et contenir le développement des villages entre ces deux pôles.
- Renforcer Bons-en-Chablais et Douvaine comme centres régionaux.
- Préserver le site de grande valeur paysagère avec ces sites historiques (châteaux) entre St Cergues et Perrignier sous forme d'un « parc du Bas Chablais ».
- Eviter le mitage du territoire du Bas Chablais par un développement urbain diffus et non coordonné.

#### Bons-en-Chablais / St Didier / Machilly

- Rechercher une densification et des extensions urbaines autour de la gare de St Didier.
- Etudier un éventuel déplacement de la gare vers l'Ouest, en meilleure adéquation avec l'urbanisation proposée.
- Prévoir une extension de la zone d'activité et la mettre en valeur avec des éléments paysagers.
- Préserver une césure verte entre le village de Bons et St Didier.
- Densifier modérément le village de Machilly dans ses périmètres actuels, et préserver le caractère paysager unique du site autour du lac.

#### Lully / Perrignier / Mésinges

- Développer en priorité la zone d'activité de Perrignier (pôle principal) et développer dans un second temps la zone d'activité de Mésinges prioritairement dans ses limites actuelles.
- Assurer l'intégration paysagère de la plate-forme de fret ferroviaire.
- Analyser le projet de la contre-allée vers la zone d'activité de Mésinges en fonction des options de développement retenues, en proposant des variantes possibles pour résoudre les problèmes de transit et de circulation interne.

#### Thonon / Evian

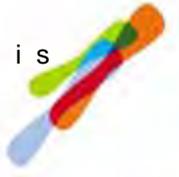
- Développer et densifier le tissu bâti autour des arrêts existants et des nouvelles haltes RER. Recomposer les espaces publics depuis les haltes vers les quartiers.

#### Douvaine

- Prévoir des extensions du tissu urbain dans un périmètre compact.

### Enjeux mobilité

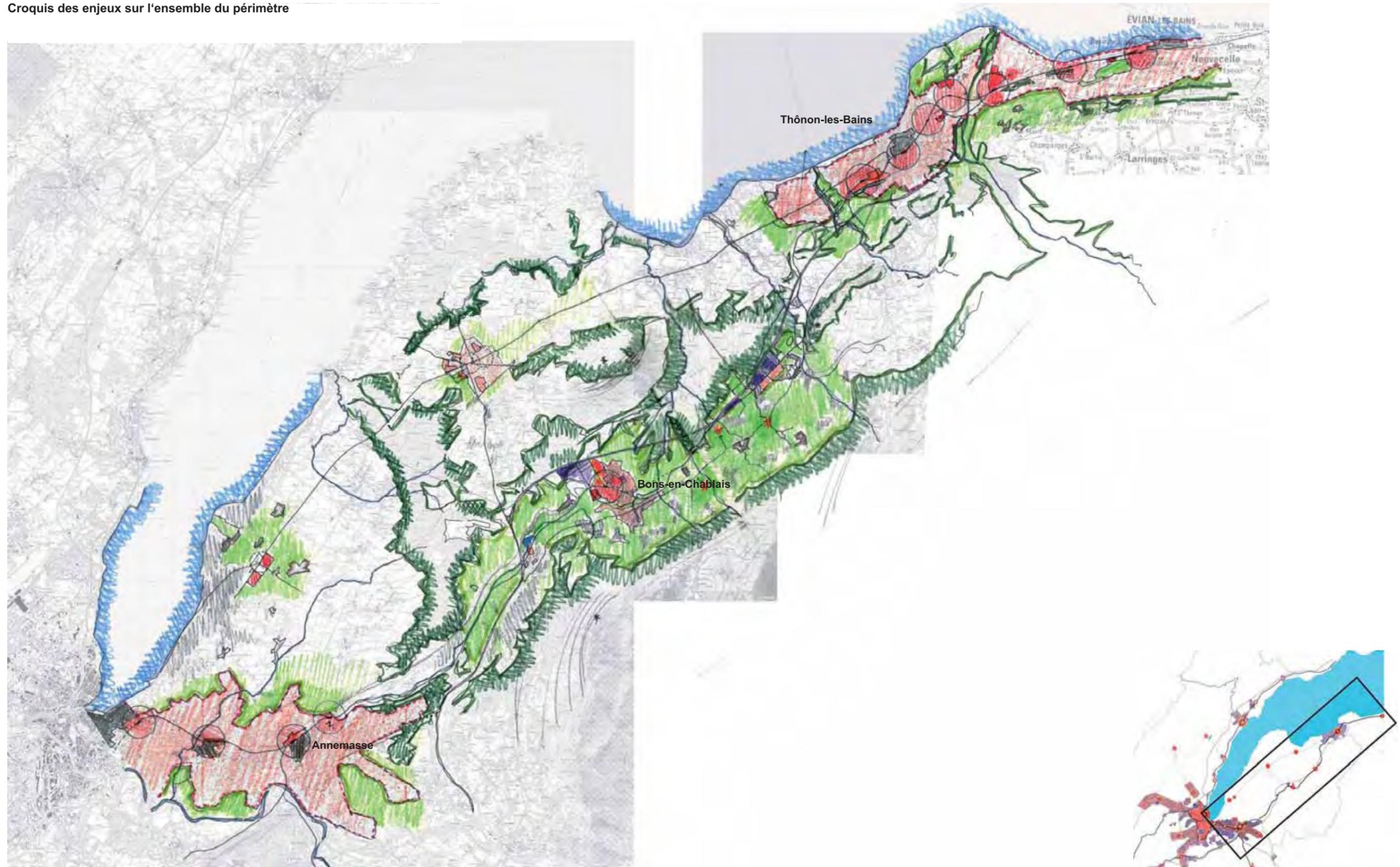
- Mettre en place un système performant sur le réseau ferroviaire qui soit concurrentiel par rapport à la nouvelle autoroute pour les zones urbaines et périphériques d'Evian-Thônnon, Bons, et Annemasse-Genève: Regio express (RE) entre Thonon - Evian et Annemasse avec un seul arrêt à Bons-en-Chablais pour une desserte rapide.
- Maintenir le RER qui dessert les haltes existantes.



- Etudier l'emplacement de nouveaux arrêts à l'intérieur de l'agglomération Thonon - Evian en fonction des potentiels de développement urbain.
- Analyser l'opportunité et la faisabilité des projets d'extension du réseau routier « connexe ».
- Renforcer l'axe TP (bus) entre Thonon - Douvaine - Genève en favorisant sa priorité.

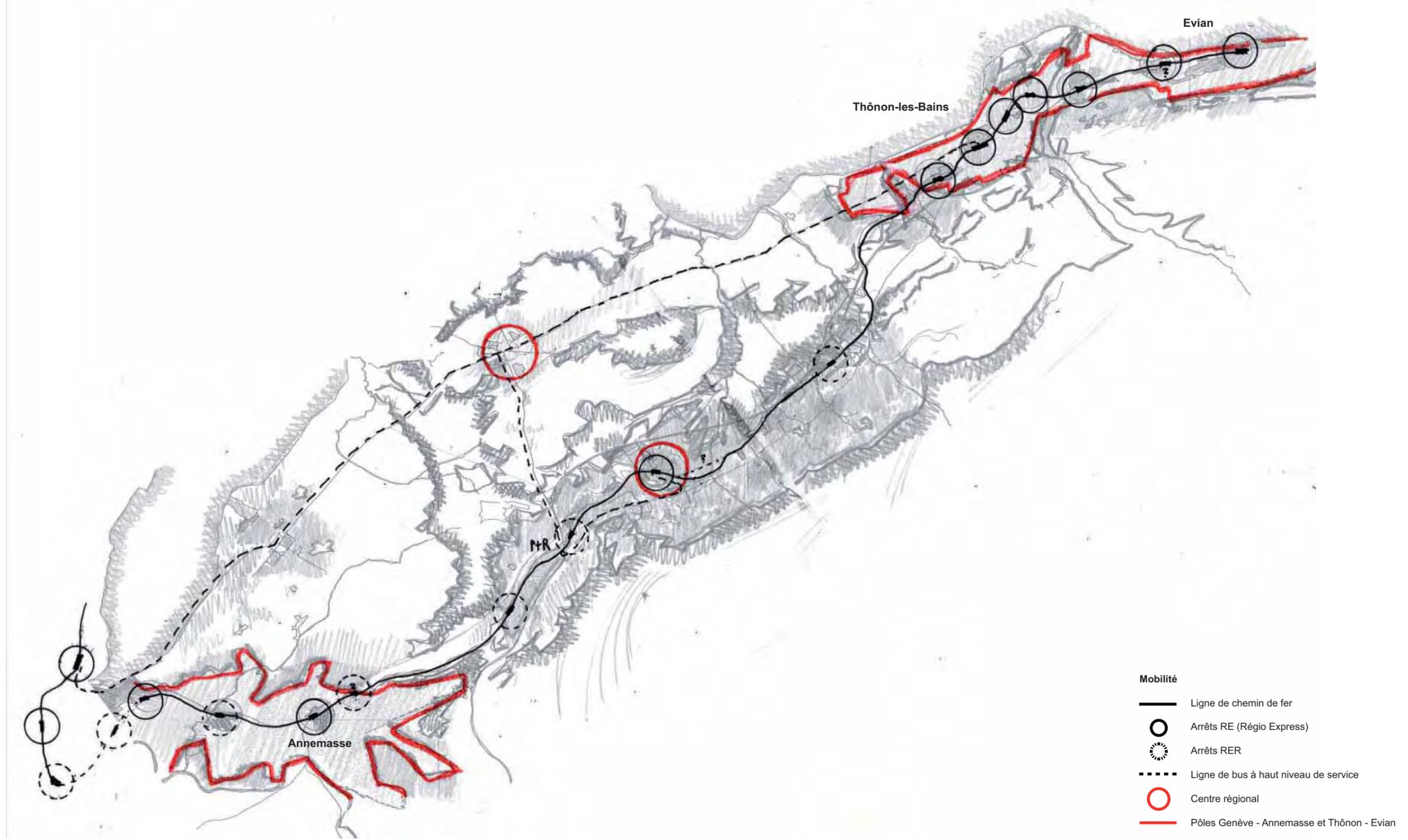
#### 4.8 PACA/PSD Annemasse - Evian

Croquis des enjeux sur l'ensemble du périmètre



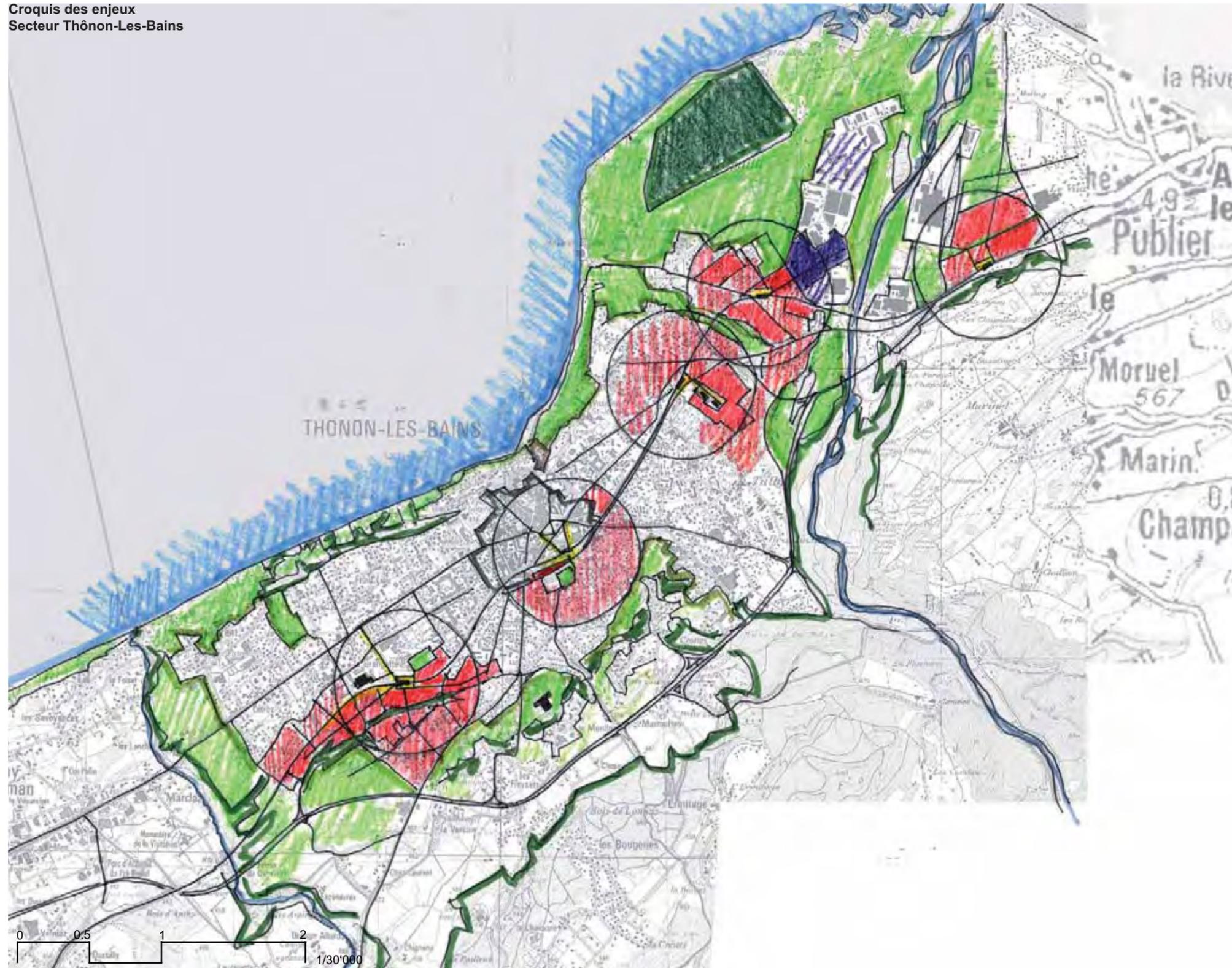
### 4.8 PACA/PSD Annemasse - Evian

#### Schéma des transports publics



#### 4.8 PACA/PSD Annemasse - Evian

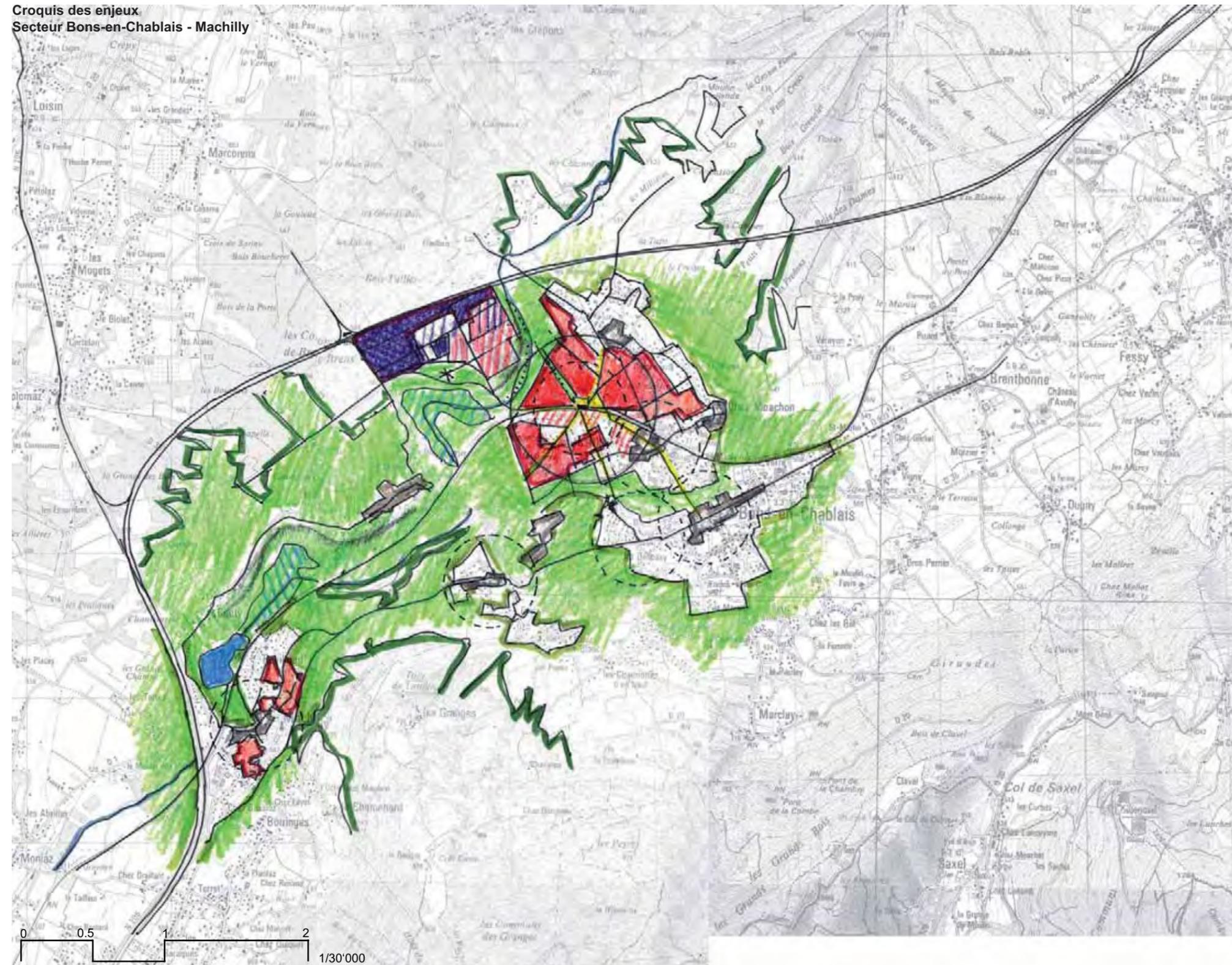
Croquis des enjeux  
Secteur Thônnon-Les-Bains



- Urbanisation**
- Développement urbain à vocation mixte, prédominance d'activités économiques, densité élevée
  - Développement urbain à vocation mixte avec prédominance d'habitat, densité élevée
  - Développement urbain à vocation habitat, densité moyenne
  - Développement urbain à vocation industrielle et artisanale
  - Densification / requalification du tissu bâti existant
  - Densification de la couronne suburbaine
  - Espace public majeur / structurant
  - Limite du périmètre de l'urbanisation compacte
  - Point de repère / accent paysager ou architectural
  - Axe structurant
  - Cœur de village
  - Centre ville de Genève
- Mobilité**
- Ligne de chemin de fer / arrêt RER
  - Axe TP fort (tram) / arrêt
  - Axe TP fort (bus avec priorité, type BHNS) / arrêt
  - Autoroute / jonction
- Paysage**
- Espace non-bâti (agriculture, espace naturel, etc.)
  - Parc urbain / parc d'agglomération
  - Axe vert / route arborisée
  - Forêt
  - Lac, cours d'eau
  - Gravières
  - Ligne à haute tension
  - Périmètre des PACA

#### 4.8 PACA/PSD Annemasse - Evian

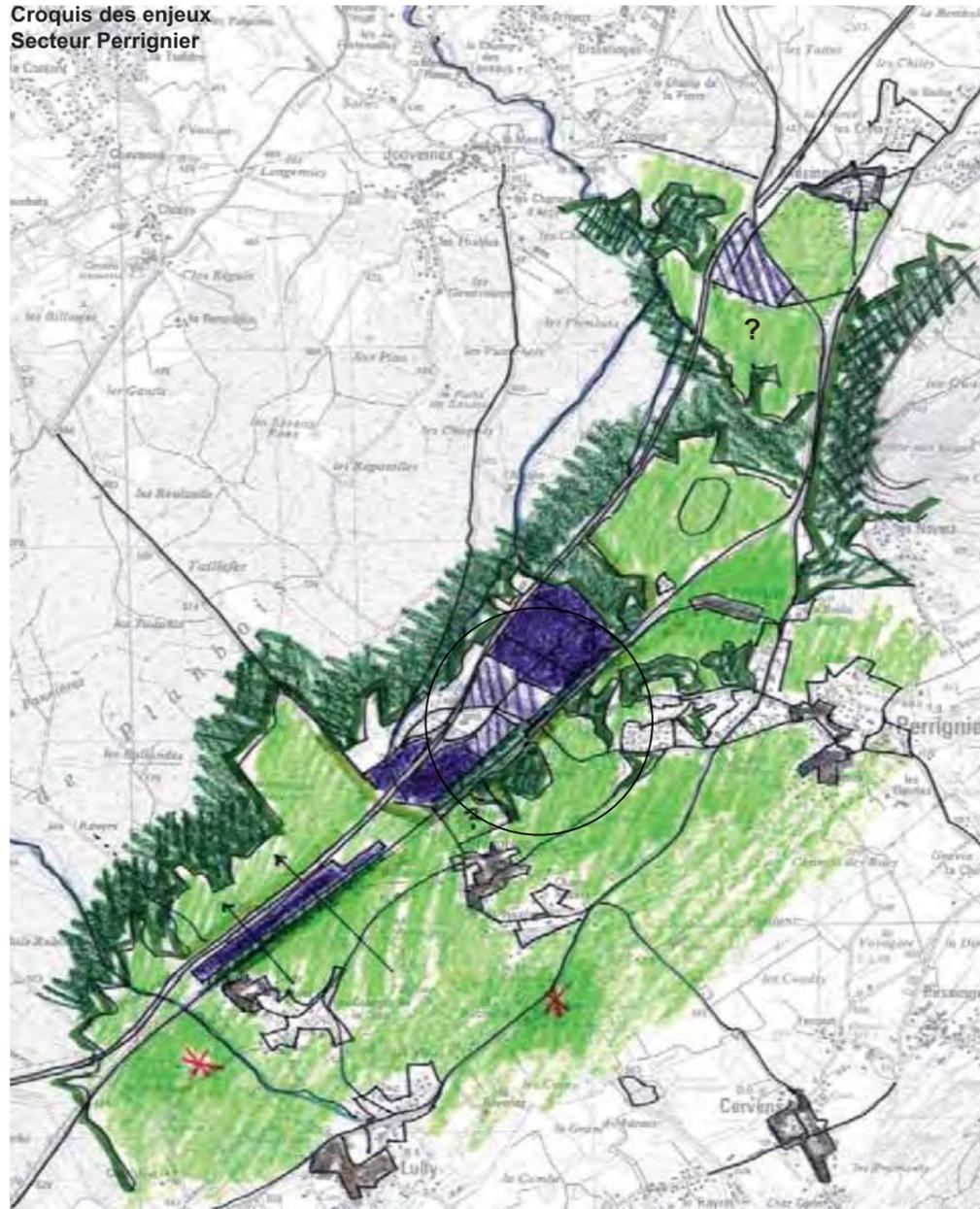
Croquis des enjeux  
Secteur Bons-en-Chablais - Machilly



- Urbanisation**
- Développement urbain à vocation mixte, prédominance d'activités économiques, densité élevée
  - Développement urbain à vocation mixte avec prédominance d'habitat, densité élevée
  - Développement urbain à vocation habitat, densité moyenne
  - Développement urbain à vocation industrielle et artisanale
  - Densification / requalification du tissu bâti existant
  - Densification de la couronne suburbaine
  - Espace public majeur / structurant
  - Limite du périmètre de l'urbanisation compacte
  - Point de repère / accent paysager ou architectural
  - Axe structurant
  - Cœur de village
  - Centre ville de Genève
- Mobilité**
- Ligne de chemin de fer / arrêt RER
  - Axe TP fort (tram) / arrêt
  - Axe TP fort (bus avec priorité, type BHNS) / arrêt
  - Autoroute / jonction
- Paysage**
- Espace non-bâti (agriculture, espace naturel, etc.)
  - Parc urbain / parc d'agglomération
  - Axe vert / route arborisée
  - Forêt
  - Lac, cours d'eau
  - Gravières
  - Ligne à haute tension
  - Périmètre des PACA

#### 4.8 PACA/PSD Annemasse - Evian

Croquis des enjeux  
Secteur Perrignier



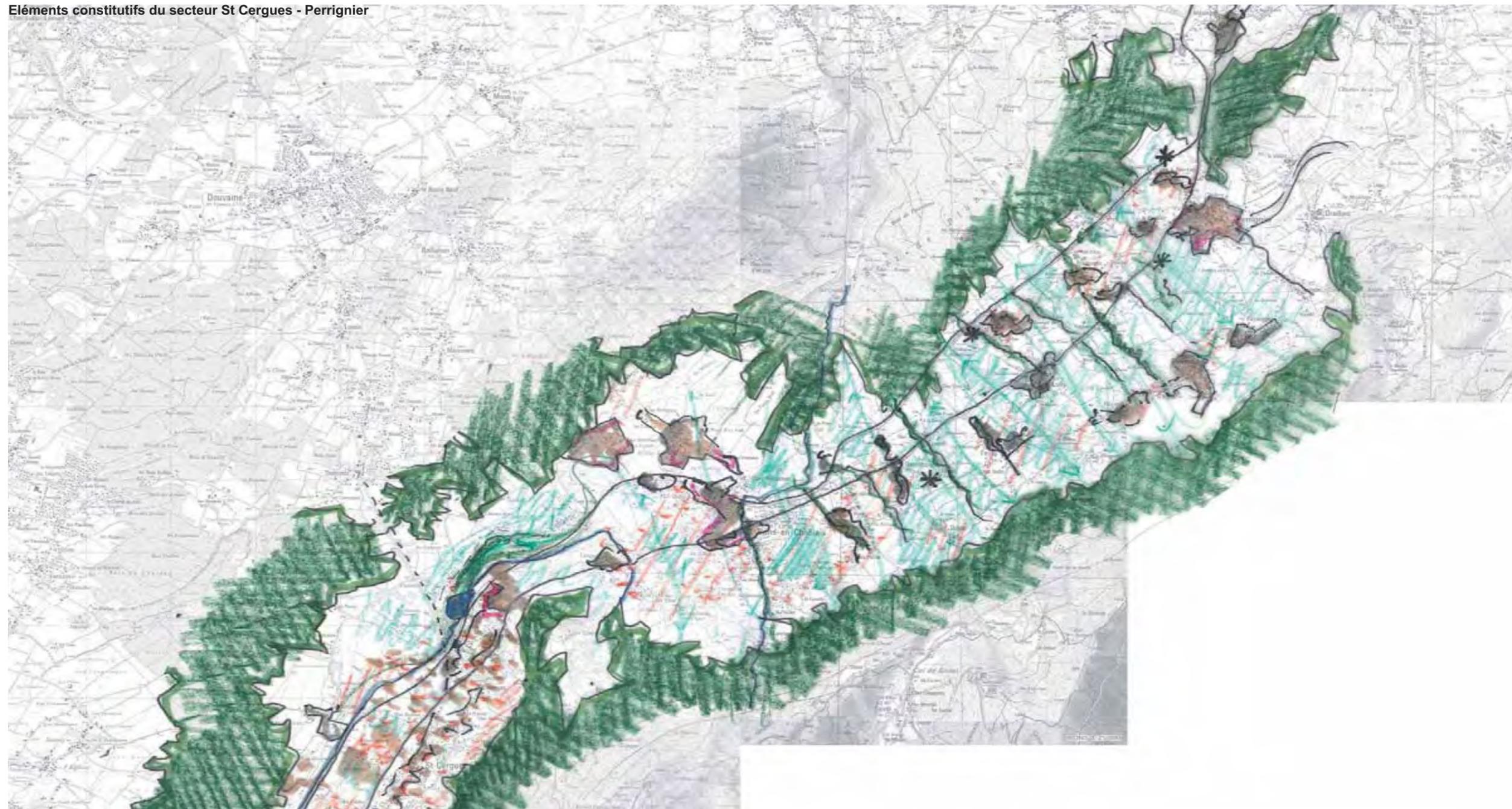
Croquis des enjeux  
Secteur Douvaine



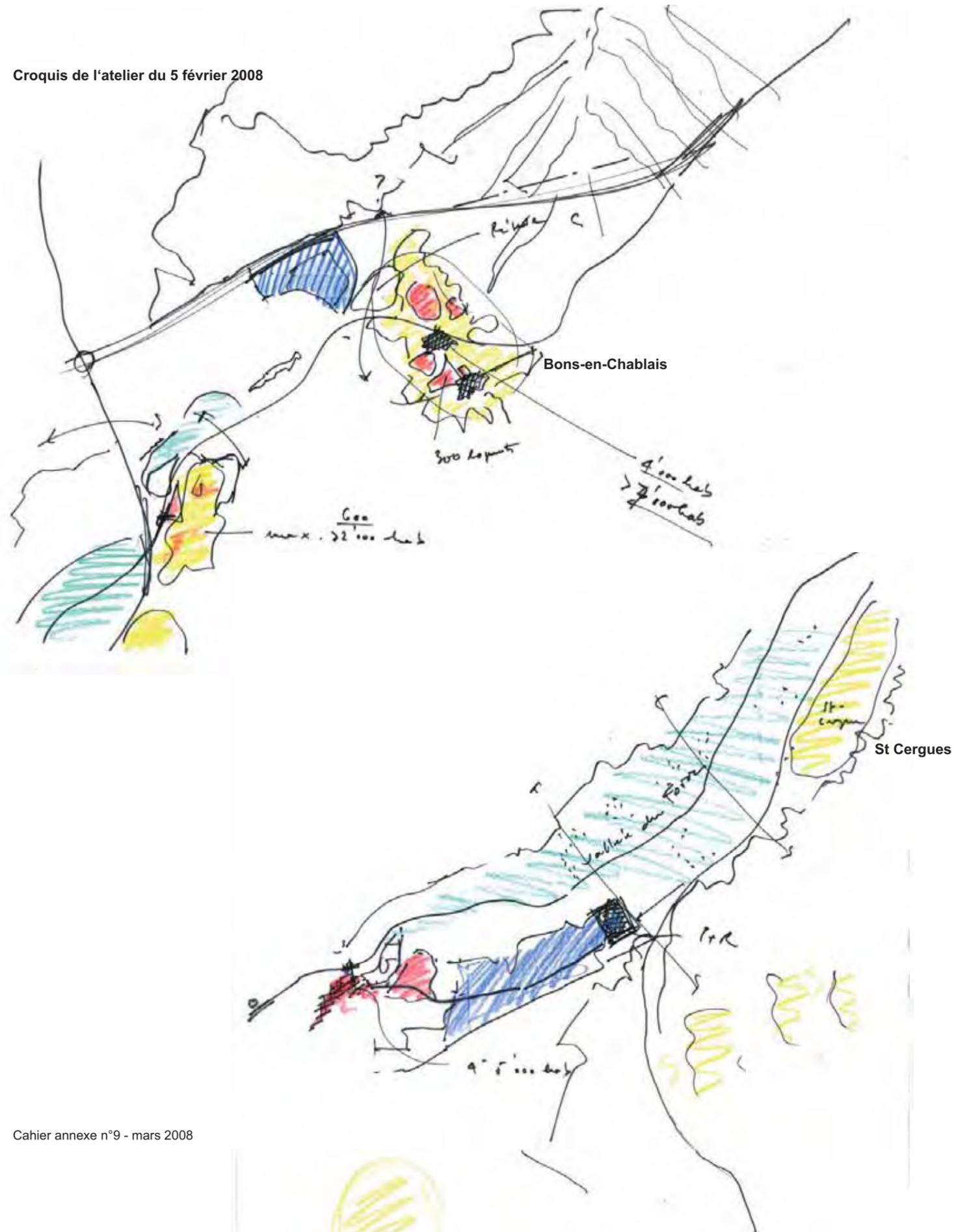
- Urbanisation**
- Développement urbain à vocation mixte, prédominance d'activités économiques, densité élevée
  - Développement urbain à vocation mixte avec prédominance d'habitat, densité élevée
  - Développement urbain à vocation habitat, densité moyenne
  - Développement urbain à vocation industrielle et artisanale
  - Densification / requalification du tissu bâti existant
  - Densification de la couronne suburbaine
  - Espace public majeur / structurant
  - Limite du périmètre de l'urbanisation compacte
  - Point de repère / accent paysager ou architectural
  - Axe structurant
  - Cœur de village
  - Centre ville de Genève
- Mobilité**
- Ligne de chemin de fer / arrêt RER
  - Axe TP fort (tram) / arrêt
  - Axe TP fort (bus avec priorité, type BHNS) / arrêt
  - Autoroute / jonction
- Espace non-bâti (agriculture, espace naturel, etc.)
  - Parc urbain / parc d'agglomération
  - Axe vert / route arborisée
  - Forêt
  - Lac, cours d'eau
  - Gravières
  - Ligne à haute tension
  - Périmètre des PACA

#### 4.8 PACA/PSD Annemasse - Evian

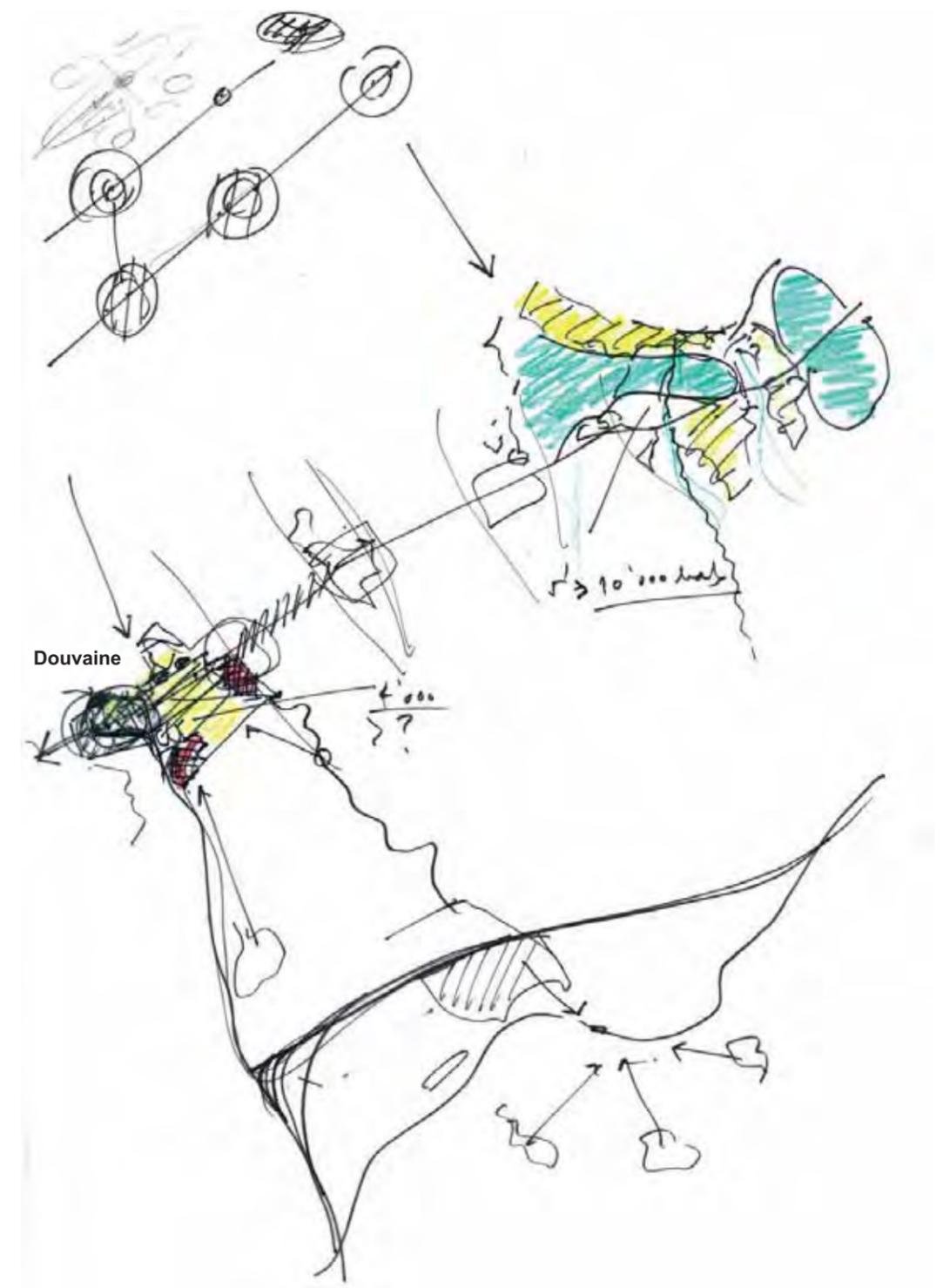
Eléments constitutifs du secteur St Cergues - Perrignier

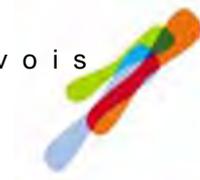


Croquis de l'atelier du 5 février 2008



#### 4.8 PACA/PSD Annemasse - Evian





## 5. Sigles et abréviations

BHNS : Bus à haut niveau de service

CERN : Organisation européenne pour la recherche nucléaire (à l'origine : Conseil européen pour la recherche nucléaire)

CEVA: Liaison ferroviaire Cornavin - Eaux Vives - Annemasse

ESPU : Etudes mixtes espaces publics/infrastructures de transports

ICCF : Installation commerciales à fortes fréquentations

MDS : Marchés de définition simultanés (au sens français)

MEP : Mandats d'études parallèles (au sens suisse)

MICA : Périmètre d'aménagement coordonné Mon Idée - Communaux d'Ambilly

NOx: Oxydes d'azote

P+R : Parking relais

PACA : Périmètres d'aménagement coordonnées d'agglomération

PSD : Projets stratégiques de développement

RDU : Route de distribution urbaine

RER : Réseau express régional

RE : Regio express

SDAN : Schéma directeur de l'agglomération nyonaise

TP : Transports publics

Zibat : Zone industrielle Batailles

Zimeysa : Zone industrielle Meyrin-Satigny

Zimoga : Zone industrielle Mouille-Galand

Ziplo : Zone industrielle de Plan les Ouates